

Enquête de la CPQ à Alma

Me Harris cherche les raisons fondamentales du conflit

Lire en page 3

LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

CHIBOUGAMAU—CÔTE-NORD

2e année No 158

Mercredi 9 avril 1975

36 pages 20 cents

Les Saguenéens à Sherbrooke, vendredi...

C'en est fait des Remparts



CHICOUTIMI — La fameuse chanson-thème des Remparts de Québec: "ILS SONT EN OR", s'effacera probablement du palmarès de la vieille Capitale au cours des prochaines semaines. Suite à leur défaite d'hier, défaite qui les éliminait de la course aux grands honneurs, et de cette autre débâcle subie dimanche dernier à Québec, les troupiers de Marc Picard ont sans doute baissé de beaucoup dans l'estime des Québécois qui sont des gens fort capricieux, on le sait.

Grands champions au cours des deux dernières saisons et champions de la Coupe Memorial il y a trois ans, les Remparts ont accroché leurs patins hier soir en subissant une défaite de 6-3 devant les Saguenéens de Chicoutimi.

Voilà une série qui aura fait couler beaucoup d'encre et de salive et qui passera sans doute à la jeune histoire des Saguenéens comme ayant été celle qui a montré des rebondissements prévus mais combien de satisfaction pour les partisans de toute la région.

Ils sont en or... les Saguenéens...

Autres nouvelles en pages 15 et 16



Encadré du maire Maurice Paradis d'Alma et de M. Colomb Cléche (respectivement membre et vice-président du conseil d'administration de l'ORTQ) le président général de Radio Québec, M. Yves Labonté porte une oreille attentive aux différents organismes ayant présentés des mémoires.

La région craint la "montréalisation" de Radio-Québec

par Denis Lavoie

Chicoutimi — La première journée d'audiences de Radio-Québec a nettement été marquée par un désir de voir cet organisme accepter le principe de la participation régionale, tant au niveau de la production que de l'administration.

En fait, cette crainte d'une "montréalisation" dans la production de Radio-Québec serait attribuable pour une bonne part à une méconnaissance de cet organisme, ainsi que le signalait le président directeur-général de Radio-Québec, M. Yves Labonté.

La grande majorité des intervenants d'hier (les audiences publiques devant se poursuivre jusqu'à demain) ont réclamé l'instauration d'un comité ou d'un conseil régional de Radio-Québec, en insistant sur le fait que la programmation comme la production devraient tenir compte des particularités régionales.

Personne, bien sûr, ne s'oppose à la venue de Radio-Québec dans la région, bien au contraire. En effet, la plupart des organismes qui sont intervenus souhaitent cette venue de Radio-Québec, mais toujours en tenant compte du fait qu'il ne faudrait

pas que tout soit produit à l'extérieur de la région.

Beaucoup

En fait, les gens de la région semblent attendre beaucoup de Radio-Québec, parce qu'ils considèrent qu'il s'agit d'un instrument de première importance pour corriger toutes les lacunes qui se manifestent habituellement à la télévision.

On est également prêt à donner beaucoup à Radio-Québec, dans la mesure des moyens dont on dispose, et à cet égard, on réclame la présence d'éléments régionaux dans l'Office de radiodiffusion du Québec, pour ce qui a trait à ce que la région pourrait synthétiser comme émissions.

Communautaire

Radio-Québec est perçu par la plupart comme un instrument au service de la collectivité, et ne connaissant que très peu de choses sur ce que fait Radio-Québec, on s'imagine souvent qu'il ne s'agit que d'une télévision communautaire.

On insiste donc sur cette participation des organismes communautaires à la fabrication ou la conception de différentes productions de Radio-Québec, lesquelles production devraient cadrer avec les caractéristiques propres à la région.

Autres nouvelles en page 3



L'Association des commissions scolaires du Saguenay-Lac-Saint-Jean fut le premier organisme à être entendu hier par les représentants de Radio Québec, qui tient des audiences publiques sur la programmation et le développement du réseau de Radio Québec.

EN BREF

Polluants

Une enquête révèle que plusieurs polluants affecteraient les travailleurs d'Alcan dans la région.

En page 2

Cinéma

Le ministre des Affaires culturelles du Québec, M. Denis Hardy, a défini les principaux champs de juridiction de la prochaine loi-cadres du cinéma.

En page 8

Pétrole

La conférence fédérale-provinciale où on discutera du nouveau prix à payer pour le pétrole de l'Ouest Canadien débute aujourd'hui à Ottawa.

En page 13

SPORT

Libéré

L'entraîneur Miville Leclerc, des Saguenéens, libère Jean Labelle, à la veille d'affronter les Marquis de Jonquière.

page 17

Tout un début

À sa première présence au bâton comme premier joueur-géant noir du baseball majeur, Frank Robinson claqué un coup de circuit.

page 18

840,000 chômeurs au pays

OTTAWA (PC) — Le taux réel de chômage est resté stable à 8.6 pour cent, en mars, alors que le taux désaisonnalisé est passé de 6.8 à 7.2 pour cent, reflétant ainsi l'aggravation du marasme économique qui s'est installé au pays depuis la fin de l'automne dernier.

plein temps a diminué alors que l'emploi à temps partiel a augmenté.

La hausse du chômage s'est plus particulièrement fait sentir au Québec, en Ontario, à Terre-Neuve, en Nouvelle-Ecosse et au Nouveau-Brunswick, la situation demeurant stable dans le reste du pays.

Reprise

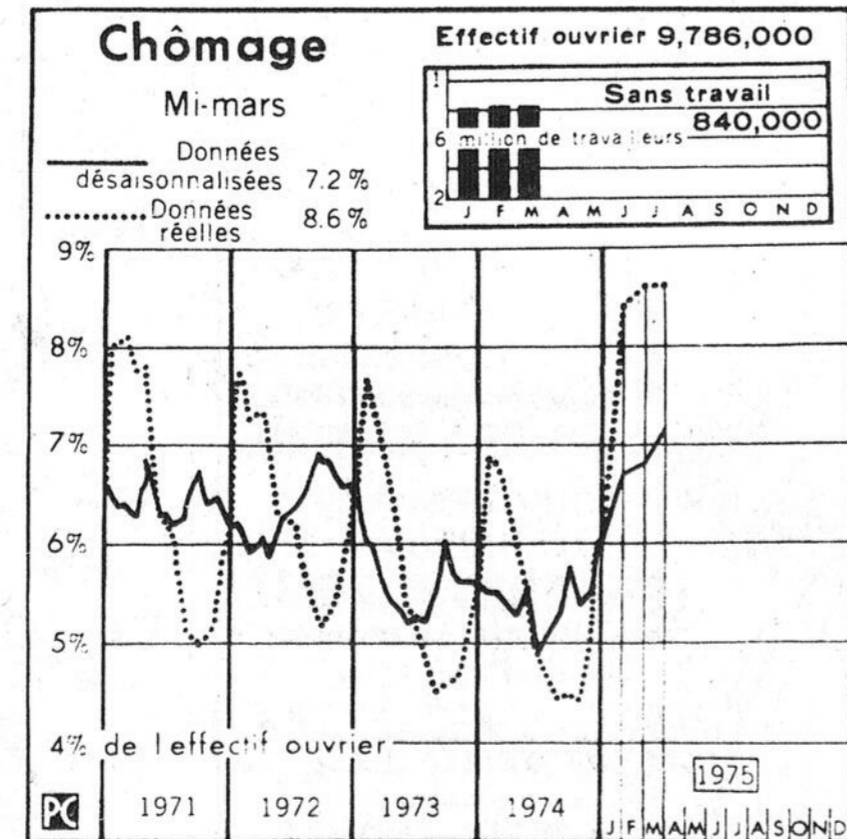
Le mois de mars marque peut-être cependant le début d'une reprise, le nombre de personnes étant réelles-

ment au travail ayant grimpé de 72,000 pour atteindre 8,946,000, et le nombre de chômeurs de 10,000 pour atteindre 840,000, alors que la population active grossissait de 73,000 personnes.

En février, au contraire, des 30,000 nouveaux venus sur le marché du travail, 22,000 rejoignaient les rangs des chômeurs et seulement 8,000 trouvaient du travail.

Avant que cette reprise ne soit éventuellement confirmée, le mois de mars a vu le taux réel du chômage, de 23.4 à 24.1 à Terre-Neuve, de 9.5 à 10.0 en Nouvelle-Ecosse et de 4.1 à 4.2 en Alberta.

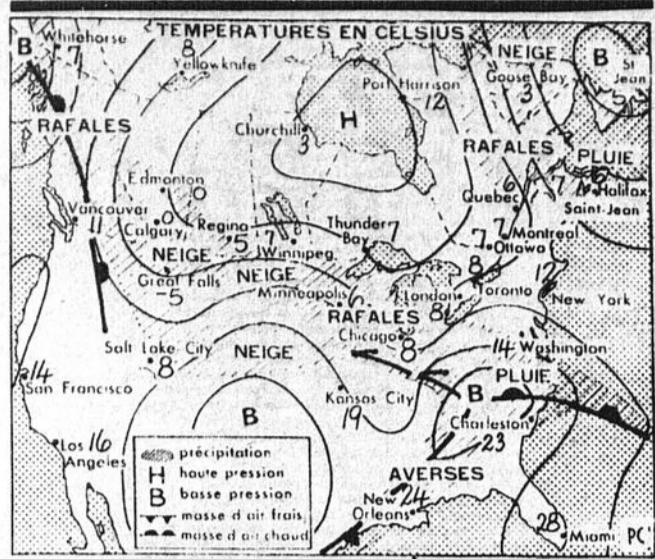
D'autres provinces, par contre, ont enregistré des progrès, le taux de chômage baissant de 16.3 à 15.8 pour cent au Nouveau-Brunswick, de 10.9 à 10.8 au Québec, de 5.4 à 4.3 au Manitoba, de 3.9 à 3.5 en Saskatchewan et, enfin, de 9.9 en Colombie Britannique.



SOMMAIRE

- Arts et spectacles 12
- Annonces classées 26
- Bandes dessinées C-6
- Bourse 24
- Bridge C-8
- Cinéma 12
- Décès 27
- Entrecroisés C-6
- Finance 23
- Famille C-1 à C-8
- Horoscope C-8
- Mots croisés C-4
- Mots mystères C-6
- Naissances C-3
- Sports 15 à 19
- Télévision 12

METEO



PREVISIONS

MONTREAL (PC) — Prévisions de la météo pour le Québec émises par Environnement-Canada pour mercredi, avec un aperçu pour jeudi.

Abitibi et Chibougamau: ensoleillé avec passages nuageux et ventoux par moments. Maximum près de zéro. Aperçu pour jeudi: généralement ensoleillé.

Pontiac-Témiscamingue, Laurentides et Haute-Mauricie: ensoleillé avec fréquents passages nuageux. Ventoux par moments. Maximum près de zéro. Aperçu pour jeudi: passages nuageux.

Outaouais, Montréal, Québec et Trois-Rivières: ensoleillé avec passages nuageux et ventoux par moments. Maximum zéro à 3. Aperçu pour jeudi: généralement ensoleillé.

Lac-Saint-Jean et Baie-Comeau: plutôt nuageux avec possibilité de quelques chutes de neige. Ventoux par moments. Maximum près de zéro. Aperçu pour jeudi: plutôt nuageux.

Sept-Îles: nuageux avec faible neige. Maximum près de zéro. Aperçu pour jeudi: plutôt nuageux.

DANS LE MONDE

TORONTO (PC) — Voici les températures enregistrées mardi dans quelques villes d'Amérique du Nord:

	Min.	Max.
Vancouver	2	12
Victoria	0	12
Edmonton	-5	-1
Calgary	-7	-3
Saskatoon	-2	-1
Regina	-2	-1
Winnipeg	-3	6
Churchill	-9	-3
Sudbury	-13	1
Toronto	-3	2
Ottawa	-5	3
Montréal	-3	0
Québec	-3	2
Fredericton	1	5
Saint-Jean, N.B.	1	6
Moncton	0	3
Halifax	2	7
Charlottetown	0	2
Miami	21	28
Los Angeles	8	12

MAREES

SEPT-ÎLES — La marée sera haute à 00h. 15 (7'4") et basse à 06h. 20 (1'8"). Elle sera à nouveau haute à 12h. 25 (7'6") et basse à 18h. 40 (1'5").

PORT-ALFRED — La marée sera haute à 01h. 35 (15'1") et basse à 07h. 40 (3'3"). Elle sera à nouveau haute à 13h. 50 (15'4") et basse à 19h. 50 (2'9").

CHICOUTIMI — La marée sera haute à 01h. 40 (14'2") et basse à 08h. 35 (3'8"). Elle sera à nouveau haute à 13h. 55 (14'4") et basse à 20h. 50 (3'7").

LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Fondé le 1er octobre 1973, édité et imprimé par:

LE PROGRES DU SAGUENAY, LIMITEE, 316, avenue Labrecque, Chicoutimi, P.Q. Tél.: 545-4480

Président-éditeur: Jean-Guy FAUCHER

Vice-président, directeur-général: Gaston VACHON

Directeur de la rédaction: Denis TREMBLAY

Rédacteur en chef, éditorialiste: Bertrand TREMBLAY

Directeur de l'information: Bertrand GENEST

Alma et les environs 662-7829

St-Félicien et les environs 679-3832

Sans frais interurbains Abonnement et Service à domicile 545-4664

Petites annonces classées 545-4895

Chef des nouvelles: Charles-J. GAUVIN

Directeur des ventes: Paul BERGERON

Directeur de la publicité: Yvon RHAINDS

Directeur du tirage: Jean-Louis LAVOIE

Directeur mise en marché: Jean BELAND

Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean, est membre de la Presse Canadienne, qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France-Press, Associated Press et Reuters et de CDNPA (Canadian Daily Newspaper Association). Seule la Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de: Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Depôt légal Bibliothèque Nationale du Québec Courrier de la deuxième classe. (No 3213)

MEMBRE DE ABC

Aux assises de Roberval

Un jury de 6 hommes et 6 femmes

par Guy Bergeron

ROBERVAL — C'est à peine perdue que s'est déroulée la deuxième journée du procès de M. Fernand Potvin de Saint-Félicien, accusé du meurtre de M. Napoléon Tremblay, un chauffeur de taxi de Chicoutimi, assassiné le 31 mai 1971 à Larouche.

En cette deuxième journée, le ministère public comme la Défense ont terminé le choix des 12 jurés qui se composent de 6 hommes et de 6 femmes.

Les audiences qui se déroulent sous la présidence du juge Toussaint McNichol ont été d'un calme relatif si on considère que le seul témoin présenté par Me Denis Vaillancourt, procureur de la Couronne, fut le caporal Georges Boucher, technicien au Service d'identité judiciaire de la Sûreté du Québec, qui a déposé des plans et des photographies démontrant l'endroit où M. Tremblay a été assassiné sur la route de Larouche.

Il faudra au moins la journée d'aujourd'hui pour permettre au ministère de la Justice la preuve technique avant de tomber dans le vif du sujet soit la preuve qui doit relier présumément Potvin au crime qui lui est reproché.

Le choix des jurés qui compte 6 hommes et 6 femmes s'explique du fait que l'élément féminin dominait les 48 jurés formant le tableau assigné par le greffier.

C'est la première fois dans les annales judiciaires du Saguenay-Lac-Saint-Jean qu'un aussi grand nombre de femmes fait partie du jury.

Le témoin important aujourd'hui sera sans doute le docteur Richard Authier, médecin légiste du Québec, qui viendra déterminer de façon précise la cause de la mort de M. Tremblay.

Le procès se continue aujourd'hui.

Assises à Chicoutimi

CHICOUTIMI — Le juge André Gervais, de la Cour supérieure, a présidé, hier matin, l'ouverture du terme des assises criminelles dans le district judiciaire de Chicoutimi.

C'est la première fois depuis la création du district judiciaire de Chicoutimi que le terme des assises du printemps s'ouvrirait en avril.

Dependant, il fut de courte durée puisque les six causes sur le rôle ont été remises pour la forme à vendredi du fait que toutes ces causes sont susceptibles d'être jugées par un juge seul, devant la Cour des sessions de la paix.

En somme, il s'agit, dans ce présent terme, de causes qui normalement ne vont pas devant les jurés à moins d'exception, ce qui voudrait dire que le terme des assises du printemps dans le district judiciaire de Chicoutimi ne



AUX ASSISES DE ROBERVAL: Deux des procureurs de l'inculpé causent avec le procureur de la couronne, Me

Denis Vaillancourt, à gauche. Ce sont Me P.-A. Rousseau et Jean Hamel.

s'instruira pratiquement pas puisqu'il n'y a aucune cause susceptible de procéder.

D'ailleurs, les jurés assignés pour le présent terme n'ont pas eu l'obligation de se rendre en Cour, hier matin, et à moins d'une exception de dernière minute, il est peu probable que le terme des assises ait lieu à Chicoutimi en avril.

Dependant, ce qui laisse les observateurs du milieu judiciaire perplexes est la requête de Me Claude Gagnon, procureur de la Couronne, de laisser le terme des assises ouvert.

Pour le moment, il a été ajourné à vendredi pour permettre aux individus de faire une nouvelle option mais Me Gagnon a précisé hier que le terme demeurera ouvert.

Se pourrait-il que des causes dans d'autres districts judiciaires s'instruisent à Chicoutimi? Me Gagnon ne veut répondre à aucune question si ce n'est que le terme des assises à Chicoutimi est ouvert. C'est la première fois depuis 10 ans que le terme des assises du printemps n'offre aucune cause, aucune cause criminelle.

Plusieurs polluants affecteraient la santé des travailleurs d'Alcan

Par Martha Gagnon

ARVIDA — Plusieurs polluants affectent chaque jour la santé des travailleurs des usines de l'Alcan au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Ces polluants existent dans tous les départements de l'usine: salles de cuves, fonderie, mécanique. Il s'agit du goudron et du silicium en plus des poussières et des bruits qui sont des éléments nuisibles à la santé du travailleur s'ils ne sont pas contrôlés adéquatement.

Toutes ces affirmations proviennent d'une étude d'hygiène industrielle qui fut entreprise par le gouvernement du Québec (services de protection de l'environnement) durant les mois de novembre, décembre 73 et janvier 74. L'étude en question portait principalement sur l'environnement à l'usine d'Alma. Toutefois, le document sert maintenant de base pour les discussions dans les alumineries.

L'analyse du gouvernement du Québec démontre clairement que la compagnie Alcan a énormément de chose à accomplir si elle veut diminuer au maximum les effets nocifs des polluants. D'ailleurs, 12 recommandations mineures et 13 recommandations majeures apparaissent à la fin de l'étude d'une vingtaine de pages.

ANALYSE

À l'usine d'Isle-Maligne, les experts du gouvernement ont analysé le fluor gazeux, le fluor particulé, le goudron et la poussière d'alumine dans les salles de cuves.

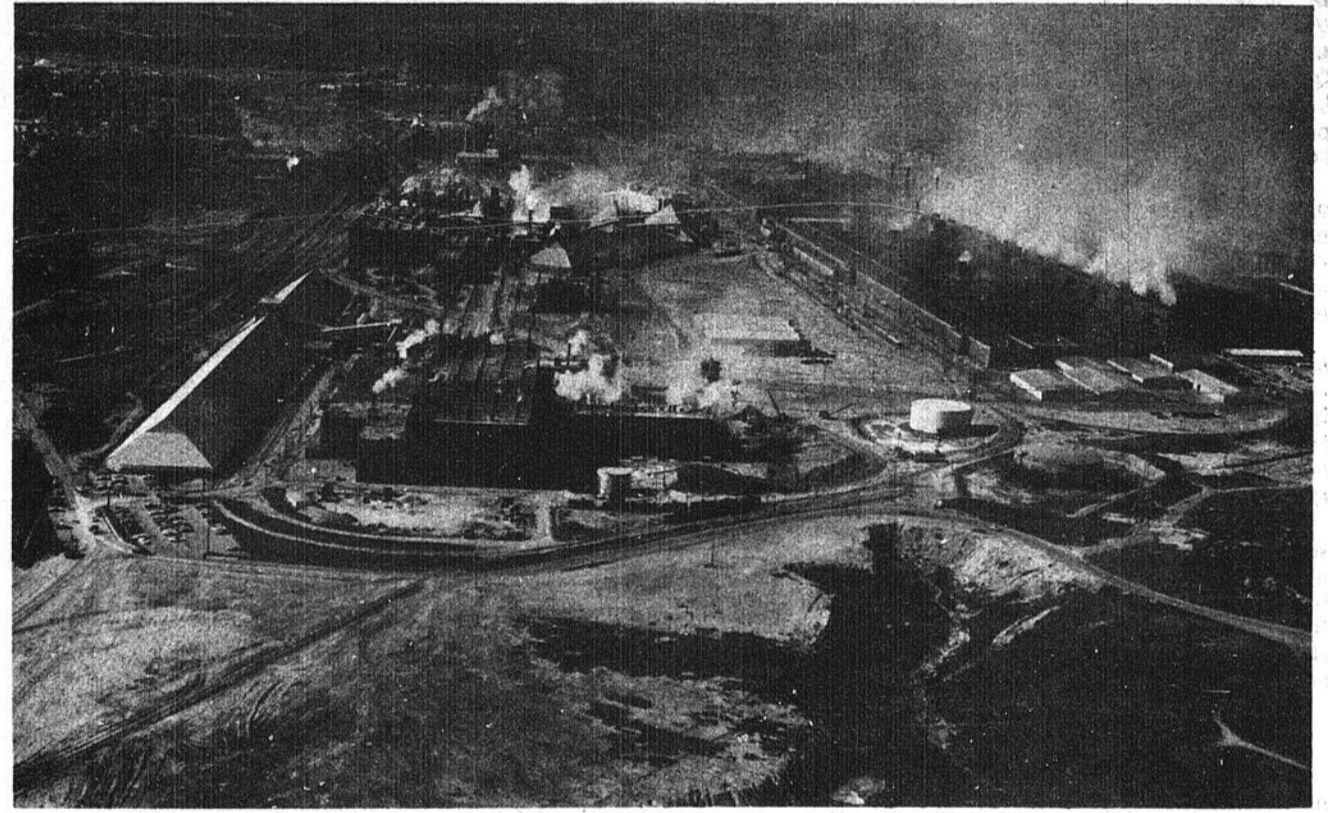
À plusieurs endroits, la concentration de ces gaz était supérieure à la limite permise.

Si l'on jette un coup d'oeil sur les observations faites par le gouvernement, on note les faits suivants:

- 1) Les conduits, servant à déverser l'alumine, manquent d'entretien et laissent couler le produit sur le plancher.
- 2) La poche de coulée est nettoyée au centre des salles de cuves et engendre de la poussière, fumée et bruit.
- 3) Les poches qui sont dirigées vers l'usine Lapointe sont chauffées à l'huile et dégagent des hydrocarbures dans l'allée centrale des salles de cuves.
- 4) Les tranchées qui apportent l'air frais extérieur vers les salles de cuves sont remplies d'alumine et d'objets hétéroclites.
- 5) De la poussière d'alumine est produite lorsque l'opérateur remplit son camion; il n'y a aucun système de récupération à la source. Cette poussière est engendrée près des salles à manger dans l'allée centrale des salles de cuves.
- 6) L'auxiliaire qui remplit les anodes des cuves avec la pâte Soderberg, nettoie la pâte cuite avec de l'air comprimé avant d'ajouter la pâte crue. Cette action produit une quantité de poussière polluante.
- 7) Il est très difficile de contrôler les polluants dans les salles de cuves à goujons obliques parce que les portes des hottes sont ouvertes en trop grand nombre à la fois. Et, on pourrait allonger la liste des observations encore longtemps. Evidemment, il s'agit d'observations bien techniques, très spécialisées mais qui proviennent hors de tout doute que les polluants existent et font des ravages dans les usines.

LE BRUIT

Dans les départements de l'usinage et de la restauration des cuves, le bruit est occasionné par les foreuses à



l'air, soudeuse à l'argon, meule à polir qui devront faire l'objet d'une étude de réduction de bruit à la source.

L'essai de la scie mécanique dans le garage devrait être interdit par les autorités.

RECOMMANDATIONS

Parmi les recommandations majeures, le gouvernement demande à la compagnie de nommer un responsable pour faire observer, vérifier et déterminer les moyens de contrôle des polluants à l'usine. Ce responsable devra garder dans un registre mensuel toutes les études et vérifications reliées aux polluants.

L'admission d'air frais dans les salles de cuves doit être filtrée.

Le département de la peinture doit posséder un système adéquat de capture des solvants.

L'atelier de préparation du brai de goudron devra recevoir de l'air frais tempéré. L'ouvrier devra porter des vêtements fermés au cou, aux bras et aux jambes, des

lunettes et un respirateur mécanique lorsqu'il exécutera son travail.

L'ALCAN INVESTIT

Suite à cette étude, l'Alcan a investi \$27 millions de dollars en 1974, pour contrôler la poussière et la ventilation aux usines d'Arvida, d'Isle-Maligne et de Port-Alfred.

Gestion S.G.A. Inc.

Confiez à nos spécialistes votre déclaration d'impôt

Tél.: 545-1833

110, RACINE EST, CHAMBRE 126, EDIFICE MURDOCK, CHICOUTIMI.

Avec l'achat de

chaque billet de Mini - Inter - Super Loto-Perfecta Loto Olympique vous avez la chance de gagner UN A 40 BILLETS DE LOTO OLYMPIQUE

Commande postale avec lettre affranchie à:

J.-Y. GIRARD
904, ST-PAUL
TELS: 545-0235 - 545-0259

LITERIE RIDEAUX DRAPERIE TAPISSERIE

SERVICE A DOMICILE POUR MESURES DE RIDEAUX ESTIMATION GRATUITE

YVON TREMBLAY Propriétaire

Décoration E.P.B.

164, RUE RACINE EST, CHICOUTIMI — 543-0462

Gérard Bilodeau

COURTIER D'ASSURANCES GENERALES

Incendie - Auto
Responsabilité - Etc.

1034, Pierre-Bédard CHICOUTIMI 549-2786

Le soir de la révolte...

Qui a convoqué une assemblée des policiers et pourquoi?

par Serge Cloutier

Pourquoi une assemblée?

Alma — On continue d'être surpris que les policiers d'Alma aient cessé leur travail normal pendant cinq jours en décembre. La Commission de police du Québec, qui a repris ses audiences publiques hier matin, tente de déterminer qui aurait été l'instigateur de la contestation, quels gestes précis ont été posés pendant la nuit du cinq au six décembre, qui était le leader de l'assemblée, et pourquoi exactement les membres de l'Association des policiers et pompiers sont allés jusque-là. D'autre part, une bonne partie de la matinée a été consacrée à préciser les éléments d'un dossier déposé en preuve. Me Marcel Simard, procureur de la cité, tenait ainsi à rétablir le mal "qui a été causé par les insinuations qui ont été faites lors du témoignage du policier John Gallup il y a quinze jours, et qui ont été rapportées dans les journaux."

Me Simard a tenté de démontrer que dans la cause rapportée par le témoin Gallup, et où on présumait de vol qualifié avec blessure, les autorités n'ont pas arrangé l'affaire, comme le laissait entendre un titre de journal, mais ont laissé le dossier ouvert, parce que la preuve était alors insuffisante pour porter des accusations formelles.

Ce n'est pas par hasard que tous les policiers se sont retrouvés au poste le soir du cinq décembre. Selon le témoin Léonce Dallaire (un constable), un groupe de trois policiers, Pierre Tremblay, Martin Lavoie, et lui-même, s'était réuni la veille, soit le quatre décembre, au local des policiers, pour parler des problèmes, puis a décidé d'organiser pour le lendemain une assemblée générale pour discuter de l'Association athlétique et des répercussions de ces problèmes sur le climat au département. Ce sont ces trois constables qui ont invoqué leurs confrères.

La Commission tente de savoir si la session d'étude ou le débrayage était planifié à l'avance. Les témoins disent que non. Ils prétendent que l'assemblée s'est transformée en occupation des locaux sans que cela ait été préparé.

Les causes du litige

On demande aux témoins de parler des griefs des policiers. Chacun revient aux difficultés relatives à l'équipement, parle de l'Association athlétique, dont il sera question en détails plus tard cette semaine. Le juge Coderre considère que "pris individuellement, les griefs ne semblent pas justifier une telle démarche des policiers."

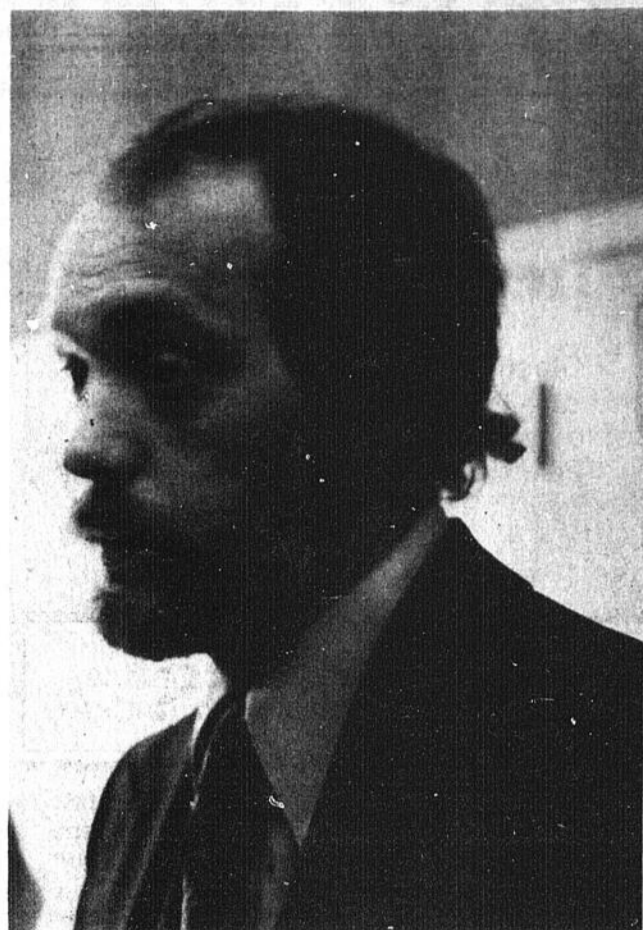
Un autre témoin, le sergent Gabriel Potvin, qui fut président du syndicat avant M. Arthur Verreault, est venu dire que pendant son mandat, les gars se plaignaient de l'intransigeance du directeur, de la grande froideur du directeur-adjoint, M. Marcel Boudreault, et du fait que M. Antoine Lavoie réglait unilatéralement les discussions après avoir écouté les doléances syndicales.

Les policiers ont souvent discuté entre eux des problèmes du département, mais jamais de façon systématique. Ils ne se sont jamais plaints officiellement d'être forcés de signer des formules de plaintes en blanc. Depuis les événements, le climat est archipourri au département, souligne le sergent Potvin, et il l'était même avant les événements de décembre.

Comment en est-on venu à débrayer pendant cinq jours, quelles sont les raisons fondamentales du conflit, qui a planifié les événements? Pour connaître les détails, le procureur de la Commission, comme les commissaires, montrent beaucoup d'insistance.

De plus, les procureurs en général, y compris ceux des parties invitées à témoigner, montrent des signes de fatigue et de nervosité. Sautes d'humeur, prises de bec, à un tel point que le juge Coderre a invité hier midi les procureurs à retrouver leur sérénité, ce qu'ils ont fait en après-midi.

Les audiences se poursuivent aujourd'hui.



Le procureur de la Commission de Police, Me Harris, se montre très insistant dans ses questions aux témoins.

Un conseil régional de Radio-Québec est réclamé

Chaude cordialité

Chicoutimi — C'est dans une ambiance de chaude cordialité que les audiences publiques de Radio-Québec ont débuté hier après-midi, à l'auditorium de l'université de Chicoutimi.

Le dialogue que se proposait d'entretenir le président directeur général de Radio-Québec, M. Yves Labonté s'est établi dès le départ, puisque celui-ci a dû apporter certains éclaircissements sur cette image de Radio-Québec, dont on ne reçoit qu'un pâle reflet au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Il fut donc très peu question des réalisations de l'Office de radiotélédiffusion du Québec, si ce n'est pour l'association des commissions scolaires du Saguenay-Lac-Saint-Jean parce que des émissions produites par Radio-Québec s'adressent spécifiquement à des étudiants de l'élémentaire et du secondaire. D'autre part, seul M. Gilles Déry, représentant la firme de câblodistribution Vidéo Déry (secteur de La Baie) était en mesure de porter un jugement sur la programmation actuelle de Radio-Québec, qui n'est diffusé que par câble dans le secteur de La Baie, si l'on fait exception d'émissions retransmises par Radio-Canada, et portant exclusivement sur l'aspect scolaire.

Les mémoires étant pour une bonne part très vagues dans leur présentation, les commissaires ont dû poser plusieurs questions pour obtenir des éclaircissements. Il y eut également quelques personnes qui assistaient aux audiences qui sont également intervenues pour préciser certains points ou pour demander des explications.

Bien qu'abordant différemment la question qui leur était posée au départ (à savoir ce que les gens de la région attendent de la programmation et du développement de Radio-Québec), chacun des organismes qui devaient présenter un mémoire ont insisté sur l'importance de l'image régionale que devrait revêtir la programmation de Radio-Québec à être télédiffusée dans la région.

Considérant le potentiel en équipements et en ressources humaines dont notre région peut disposer, la grande majorité des intervenants considéraient qu'il serait souhaitable qu'une bonne partie de la production de Radio-Québec soit faite dans la région. A ce sujet, plusieurs ont exprimé la crainte d'une image faussée qui pourrait être rendue si tout était centralisé à Montréal.

Implication

Règle générale, ces premiers intervenants aux audiences publiques de Radio-Québec ont largement fait sentir qu'après une expérience comme TEVEC, on désirait s'impliquer dans la télévision éducative, dans une télévision que l'on verrait sortir du milieu régional.

On se refuse carrément à demeurer encore avec Radio-Québec, de simples consommateurs d'émissions produites dans des centres situés à Montréal. D'autre part, il ne s'est trouvé personne pour dénigrer les émissions actuellement produites par Radio-Québec. Bien au contraire, on accepte à bras ouverts la venue d'une télévision où les commerciaux seraient absents, et qui présenterait autre chose, de quoi s'instruire et se cultiver.

Mais cela ne peut pas se concevoir sans qu'il y ait un minimum de production en provenance de la région. Il en va de même pour les horaires, où l'on voudrait que Radio-Québec tienne compte des particularités régionales.

D'autre part, les différents organismes n'ayant pas toujours le même centre d'intérêt, l'implication dans Radio-Québec n'apparaît pas la même, ce qui est tout particulièrement le cas pour les commissions scolaires s'intéressant d'abord aux émissions scolaires, et à celles à caractère éducatif, alors que des organismes féminins comme l'AFEAS et le comité La femme et les médias se préoccupent davantage de l'aspect culturel, de l'image de la femme à travers la télévision et la publicité.

Dans Arvida

Le Front municipal prépare les élections

Dans le secteur d'Arvida, on se prépare activement aux élections municipales du 1er juin. Réunis en assemblée lundi soir, une centaine de résidents du secteur ont endossé les prises de position de l'exécutif du Front municipal d'Arvida, présidé par M. Eimer Proulx.

Fort de l'appui de la population du secteur d'Arvida, le Front municipal a réitéré sa demande pour que l'ex-maire Francis Dufour soit sur les rangs pour l'élection à la mairie de la nouvelle ville de Jonquières.

Quant aux membres de l'ancien conseil de ville d'Arvida, lesquels étaient tous présents à l'assemblée du FMA, ils ont obtenu un appui entier de l'organisation politique dans l'éventualité où ils seraient candidats à l'échevinage. Cependant, le Front municipal d'Arvida n'entend pas privilégier un candidat en particulier, dans les différents quartiers du secteur d'Arvida.



VIF INTERET: C'est avec un vif intérêt que les membres de Radio-Québec ont écouté les divers mémoires qui lui ont été soumis hier. Les audiences se poursuivent aujourd'hui à l'UQAC.

La SNQ désire une Radio-Québec décentralisée et démocratisée

CHICOUTIMI — C'est une structure de participation très étoffée, que la Société Nationale des Québécois appuyée par un bon nombre d'organismes, proposait hier aux audiences de Radio-Québec.

Un conseil d'administration régional, un comité de programmation régional et un centre régional de ressources devraient, selon le mémoire déposé par la SNQ régionale, constituer une structure de participation régionale efficace.

Recommandation

Voici en quels termes la SNQ parle de l'organisation régionale dont devrait disposer Radio-Québec, si cette institution veut s'implanter au Québec.

"Un conseil d'administration régional serait responsable de la gestion et du fonctionnement du centre régional de ressources et de créer".

Le centre de ressources régionales en plus d'être un centre de production et de diffusion, verra à organiser un réseau de distribution des documents audio-visuels produits, à mettre sur pied une structure d'animation régionale auprès des groupes sociaux. Ce centre sera équipé d'un matériel technique et disposera d'un personnel de gestion, professionnel et technique requis pour répondre aux besoins de la région."

Présentation des règlements

Le conseil métropolitain durcit ses positions

CHICOUTIMI — Le conseil métropolitain du Haut-Saguenay a durci ses positions sur sa façon de procéder pour l'approbation des règlements soumis par les municipalités, hier soir, et il s'en est fallu de peu pour que deux règlements municipaux de Chicoutimi soient du moins retardés, faute de renseignements.

Le comité des règlements avait approuvé, en après-midi, la teneur de ces deux règlements mais l'ancien maire d'Arvida, M. Francis Dufour s'est fortement interrogé sur la taxe d'améliorations locales à \$0.73 du pied linéaire pour chacun des règlements, disant qu'à Jonquières, il situait une telle taxe, dans une proportion semblable, à \$6.

Le maire suppléant de Chicoutimi, M. Jules Larouche, a défendu tant bien que mal la façon de procéder de Chicoutimi, avouant à un certain moment que l'on voulait s'immiscer dans l'administration locale. "La fusion n'est pas pour le moment, a-t-il dit. Vous faites de la grande fusion un bébé prématuré. Quand ce sera le temps, nous serons disposés à procéder d'une façon uniforme mais pour l'instant vous dépassez les étapes".

L'ancien maire d'Arvida a rétorqué qu'à son avis, la loi 98 était en force depuis le 1er janvier et que tout règlement d'emprunt pouvait impliquer indirectement les contribuables impliqués dans la Ville de Saguenay.

La discussion a été longue et ardue, impliquant surtout M. Francis Dufour, M. Emilio Gamache, M. Jean-Claude Villeneuve et le représentant Jules Larouche.

Le président du Conseil métropolitain, M. Hervé Tremblay a allégué, pour sa part, que chaque ville avait sa

façon de procéder et que les officiers municipaux étaient capables de prendre leur responsabilité.

M. Francis Dufour, disant que cette décision était un avant-garde des autres règlements qui viendront, a soumis que les deux règlements d'emprunt, l'un de \$75,400 et l'autre de \$166,000 soient approuvés mais que le président et le trésorier soient habilités à rencontrer un haut fonctionnaire des affaires municipales pour prendre un avis sur le sens des propositions dans les règlements.

Décentralisation

En fait, le mémoire de la SNQ, s'en prend à l'image de Radio-Québec, considéré comme un organisme dirigé d'en haut quant à sa structure, à son organisation et à son fonctionnement. On parle donc au départ de décentralisation et de démocratisation.

Cette démocratisation passerait inévitablement à la décentralisation, laquelle se rattache directement à la régionalisation. En d'autres mots, c'est la participation de la population au sein de Radio-Québec, qui est réclamée.

10 accusations de vol contre deux individus

CHICOUTIMI — Une dizaine d'accusations de vol ont été portées hier matin contre Pierre DeChantal et Denis Villeneuve, deux individus de Chicoutimi.

Villeneuve et DeChantal ont été accusés de manquement à des ordonnances de probation, de dommages de \$5,000 à l'école Laure-Conan, de vols chez Saint-Hubert Importation et à la Commission scolaire régionale du Saguenay, de même que de vols dans des bureaux de la rue Racine à Chicoutimi.

Le juge Louis-René Lagacé a remis à vendredi l'audition des requêtes en échec au cautionnement formulées par Me Claude Gagnon, procureur de la couronne.

Par ailleurs, de nombreux individus ont comparu pour des changements d'option devant la Cour criminelle quelques heures avant que le terme des assises criminelles n'ouvre.

par Denis Lavoie

Chicoutimi — Les quatre mémoires présentés hier aux représentants de Radio-Québec sont unanimes à réclamer l'instauration d'un organisme régional qui permettrait à la population du Saguenay-Lac-Saint-Jean d'être directement impliquée dans cet organisme qu'est Radio-Québec, ou l'Office de radiotélédiffusion du Québec.

L'Association des commissions scolaires du Saguenay-Lac-Saint-Jean, premier des intervenants à ces audiences publiques, propose pour sa part l'instauration d'un conseil régional de Radio-Québec pour établir la politique générale comme la politique régionale, et pour participer à la gestion. Et les commissions scolaires s'engagent à embarquer de plein pied dans une telle structure dont elles se feraient volontiers les leaders. A cette effet, l'ACS offre les services du personnel des CS pour l'élaboration des programmes, la production régionale et la rétroaction du public.

Tout en se prononçant pour une production à caractère régional qui ne délaisserait pas la production actuelle de Radio-Québec, M. Gilles Déry, de Vidéo Déry (câblodistributeur pour le secteur de La Baie) signalait que nous ne disposons guère d'équipements dans la région, pour produire des émissions qu'il serait facile de lancer en ondes. La production sur 16mm serait assez facile régionalement, mais pour les productions régionales, il faudrait recourir à une assistance technique des gens de Radio-Québec à Montréal, lesquels devraient se déplacer pour visiter les régions, selon des commandes faites à partir de la région.

On s'entend tout de même sur l'existence d'un quelconque organisme régional rattaché à Radio-Québec, et à son insertion dans le milieu régional. Tous les mémoires sont d'accord sur ce point, il ne faut pas qu'il y ait centralisation à Montréal, tout particulièrement lorsqu'il serait question de présenter une image de la région.

Place aux femmes

Le troisième mémoire, présenté par l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFEAS) signale que l'organisme réclame depuis quelques temps déjà la décentralisation de Radio-Québec. Tout en insistant sur la qualité des émissions, comme sur l'importance de l'aspect culturel et éducatif que l'on attend de Radio-Québec, l'AFEAS réclame également que "les populations régionales devront participer à l'élaboration des programmes..."

Et au chapitre de la participation, on est très explicite, en réclamant la formation d'un comité où les organismes, associations et usagers de Radio-Québec seraient représentés au niveau des régions, pour participer et à l'élaboration de la programmation et à l'élaboration des politiques régionales et provinciales. On demande donc un accès facile à Radio-Québec, pour les associations et les organismes. Finalement, on demande la réalisation d'émissions par les régions.

Rejetant l'idée de la centralisation de la production d'émissions à Montréal ou par un car de reportage, le comité "La femme et les médias" (groupe formé à la suite de la Journée régionale des femmes, dans le cadre de l'Année internationale de la Femme), fait mention d'un "centre régional de Radio-Québec. Un tel organisme servirait à structurer le réseau de distribution et d'animation, comme à l'établissement de mécanismes d'évaluation des services administratifs et de la production de document typiquement régional.

Ce quatrième mémoire s'accorde donc avec les hypothèses formulées par les trois précédents, mentionnant à son tour l'utilisation que l'on devrait faire des ressources dont la région peut disposer pour la production d'émissions de télévision.

Et comme il s'agit d'un groupe particulièrement sensibilisé à l'insertion de la femme dans la société, on propose "que des femmes de notre milieu, fassent partie du centre régional de programmation non seulement au niveau des consultations, mais aussi et surtout à celui des décisions."

Mais c'est le mémoire de la Société nationale des Québécois qui définit le plus précisément ce que pourrait être l'organisme régional auquel s'incorporerait Radio-Québec.

En effet, on parle d'un conseil d'administration régional qui aurait la responsabilité d'un "centre régional des ressources". Différents organismes pourraient être représentés dans ce conseil d'administration.

La SNQ, appuyé de nombreux organismes régionaux, propose également l'instauration d'un "comité de programmation régional" devant comprendre des personnes ressources de Radio-Québec et des représentants de la population.

Michel Tremblay
 Ass. Générale
 500B, Bécarré Chicoutimi

**VIE — FEU —
 AUTOMOBILE
 RESPONSABILITE**

549.9983 ASS. SALAIRE

COMMENTAIRE QUOTIDIEN

Radio-Québec nous rappelle l'heureuse expérience TEVEC

C'est avec étonnement que j'ai cherché en vain, hier après-midi, une seule allusion à l'expérience-pilote TEVEC, dans le dossier de presse remis aux journalistes par les dirigeants de l'Office de radio-télédiffusion du Québec (Radio-Québec) qui poursuit, aujourd'hui et demain, les audiences publiques sur la programmation et le développement du réseau, à l'auditorium de l'Université du Québec à Chicoutimi.

"Radio-Québec et Tévec sont deux éléments différents", m'a expliqué le président Yves Labonté.

Mais personne ne niera que l'heureuse initiative de TEVEC (télévision éducative) a permis à Radio-Québec de prendre forme et de se réaliser pleinement. Mais l'enfant naturel de TEVEC, on le sait, c'est Multi-média qui, probablement à cause de moyens plus restreints et de déchirements avec tous ceux qui s'intéressent à l'éducation permanente, n'a jamais pu maintenir l'intérêt considérable provoqué en 1968 et 1969 particulièrement par l'expérience-pilote.

C'est le 20 avril 1945 que le gouvernement provincial avait adopté la "loi autorisant la création d'un service provincial de radio-diffusion", mais ce n'est qu'en février 1968, soit au début du projet TEVEC, qu'on utilisa cette législation pour établir Radio-Québec.

Et les premières émissions produites par le nouveau réseau de télévision furent diffusées, dans le cadre de TEVEC, au Saguenay-Lac-Saint-Jean exclusivement.

Avant d'annoncer l'établissement de Radio-Québec, "qui pourrait éventuellement servir de tribune à un programme à l'échelon provincial de télévision éducative", le premier ministre de l'époque, feu Daniel Johnson, avait qualifié l'expérience-pilote de "succès mirobolant".

Les sondages faits en mars 1968 indiquaient que 56,000 personnes regardaient quotidiennement l'émission d'une heure et demie qui passait à quatre moments différents aux deux postes de télévision CJPJ et CKRS.

Aujourd'hui, Radio-Québec, qui continue toujours à produire les émis-

sions éducatives transmises sur les réseaux, se veut un "canal autre".

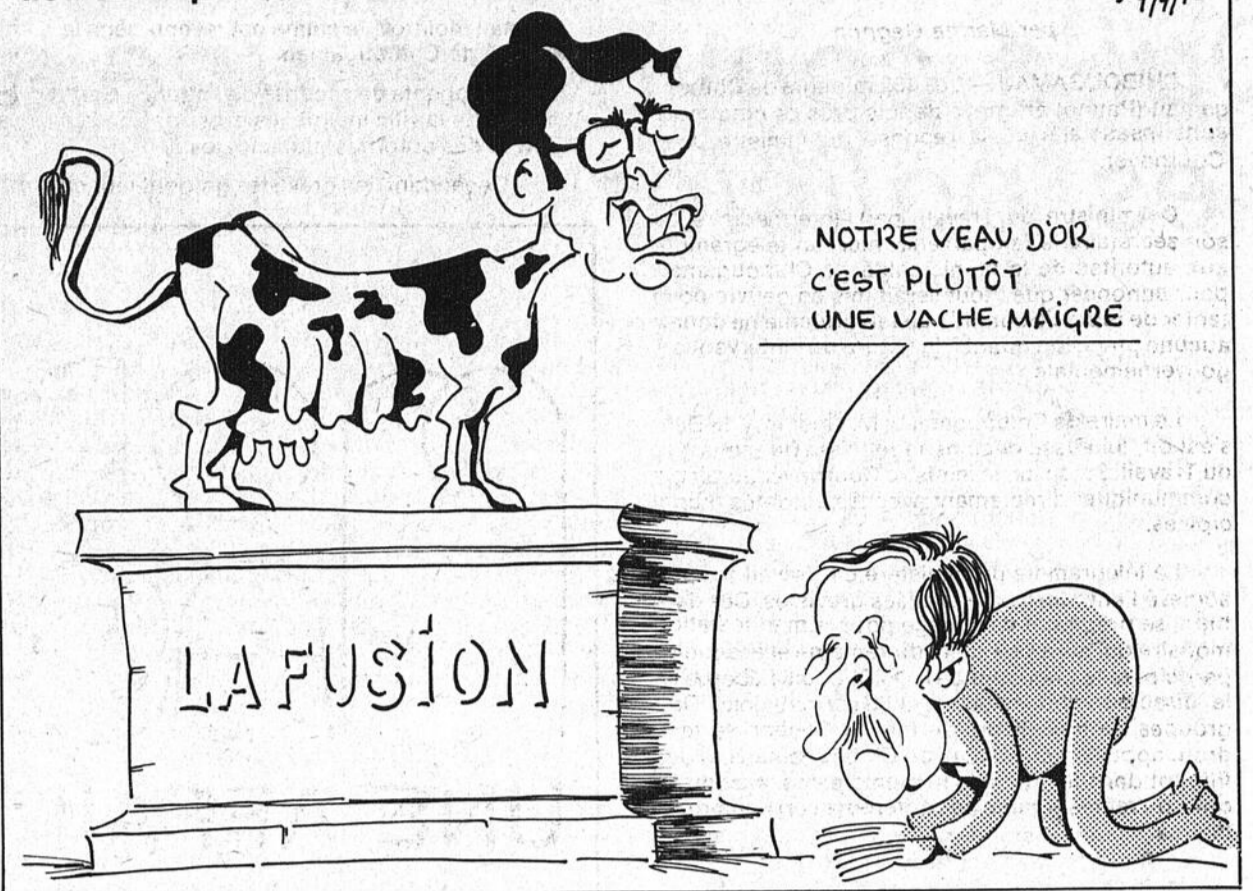
Radio-Québec explique que "les principales caractéristiques des émissions se dégagent à partir de l'effort de démythification du médium et d'objectivité des contenus véhiculés. C'est ainsi que plusieurs séries sont structurées de telle sorte qu'elles favorisent la participation des citoyens à la production même; la différence ici avec la télévision communautaire consiste à donner un cadre technique professionnel à la participation plutôt que de placer la quincaillerie dans les mains des citoyens". Ça ressemble étrangement à la formule appliquée dans partie socio-économique de TEVEC.

Même si les autorités de Radio-Québec ne veulent pas l'admettre, elles ont largement bénéficié de l'expérience TEVEC.

Elles pourraient maintenant profiter encore une fois de la participation des éléments dynamiques de notre région, et surtout, faire bénéficier dès cette année, plutôt qu'en 1976 tel que prévu, les téléspectateurs du Saguenay-Lac-Saint-Jean des avantages de ce "canal autre" en installant des UHF dans le Haut-Saguenay et au Lac-Saint-Jean.

Bertrand TREMBLAY

Jonquière veut fixer sa taxe à \$1.00 et devra couper \$2.5 millions de dépenses



PAROLE AUX LECTEURS

Versons nos \$2, \$5 ou \$10 à cette cause

... Alors que les journaux nous apprennent ces jours derniers, une autre étape des conséquences de la guerre au Vietnam, à savoir, de transporter quelque 1,500 bébés sud-vietnamiens orphelins. Sans doute que les pays plus privilégiés accueilleraient ces "petits êtres humains" à bras ouverts. Le Québec ne restera sûrement pas muet à cet appel d'humanité à l'égard de ces bébés qui réclament: "amour et sécurité" auxquels ils ont droit comme nous tous.

... D'autre part, à l'émission "Joie de Vivre" de ce matin, l'animateur, M. Alain Audet s'entretenait avec le fondateur de l'A.C.A.F., M. Claude St-Jean. Le jeune St-Jean, lui-même atteint

de la maladie de l'ataxie de Friedreich, d'une voix émouvante au possible sollicita la générosité de toute la population du Saguenay-Lac-St-Jean sur les ondes de C.B.J. Radio-Canada.

... Personne d'entre nous n'ignore le désir de Claude St-Jean, à savoir, faire un pas d'avant pour trouver un remède à cette maladie toujours ignorée de la science médicale ainsi que de notre "bon gouvernement du Québec" qui répond négativement à toute demande de la part de l'A.C.A.F. (Association canadienne de l'ataxie de Friedreich) de collaborer financièrement pour la recherche scientifique. A défaut de participation de notre système politique actuel qui se vante de

ne laisser souffrir personne!! Population du Saguenay-Lac-St-Jean, aurons-nous le courage et la générosité d'aider ce mouvement (A.C.A.F.) qui compte parmi nous quelque quarante personnes atteintes dans nos régions S.L.S.J.?

Offrez généreusement vos dons à l'adresse suivante dépendamment de votre secteur:

Au Saguenay: A.C.A.F., C.P. 124, Chicoutimi-Nord.
Lac-St-Jean: A.C.A.F., C.P. 1163, St-Félicien, Att.: M. Claude St-Jean.

Si nous avons une conscience collective, nous nous devons d'envoyer nos \$2, - \$5, - \$10, et plus à l'une ou l'autre des adresses ci-haut mentionnées.

Collectivement vôtre,
M. Cyrille Tremblay,
352, rue Ste-Anne est,
Alma.

P.S.: - Si par hasard, l'on dépitait un cas similaire dans une des familles Bourassa, Cloutier, Choquette, St-Pierre ou autres, l'on s'empresserait de fournir l'argent nécessaire pour permettre à la science de découvrir la cause de cette maladie. Ce n'est pas un souhait de ma part, car il n'y en a que trop qui en sont atteints. Cependant, ça aiderait grandement la cause des personnes atteintes qui attendent et espèrent un miracle en ce sens.

Le 4 avril.

Le syndicat du CEGEP s'en prend à la direction

Population de la région de Chicoutimi, parents, étudiants, professeurs, réagissez et revendiquez les droits que vous accorde le bill 21, loi qui statue sur l'existence et le mode d'administration d'un Cégep.

Actuellement, cinq (5) ou six (6) personnes disposent du pouvoir décisionnel et du pouvoir administratif du Cégep de Chicoutimi.

En effet, après une tentative avortée de centralisation, de l'administration par un projet de régionalisation mal conçu et répondant peu aux besoins de l'enseignement collégial, nous nous retrouvons (professeurs-étudiants-parents) avec des "restes" d'un conseil d'administration qui est à l'article de la mort.

Que se passe-t-il au juste?

Le Cégep de Chicoutimi, cégep autonome possédant des immeubles et une charte de corporation au sens du Code civil, doit normalement, selon la loi 21 être administré par (19) dix-neuf personnes dont la provenance est la suivante:

- (5) cinq personnes issues des groupes socio-économiques.
- (4) quatre personnes qui ont des enfants étudiant au Cégep.
- (4) quatre professeurs enseignant dans l'institution.
- (2) deux étudiants de l'institution.
- (2) deux personnes désignées par la majorité des personnes qui composent le collège.
- (1) un directeur général.
- (1) un directeur des services pédagogiques.

Toutes ces personnes après avoir été "désignées" par leurs instances respectives doivent être nommées officiellement par le lieutenant-gouverneur en conseil.

Il est évident que les créateurs des Collèges d'enseignement général et professionnel "Cégep" avaient comme objectif de donner à un milieu la possibilité, d'administrer, d'orienter, de développer un Collège selon les besoins des étudiants, professeurs, des pa-

rents et des groupes intéressés à la formation des jeunes pour le marché du travail d'une part, et des autres jeunes qui poursuivent leurs études à l'Université d'autre part.

Que se passe-t-il donc de particulier au Cégep de Chicoutimi?

Selon la Direction générale de l'enseignement collégial, (D.G.E.C.) organisme du ministère de l'Éducation, les (5) cinq personnes provenant des groupes socio-économiques seulement ont le droit légal de voter et de décider au C.A. Les parents, étudiants, professeurs, le D.G. et le D.S.P. sont présents sans droit légal de voter sur des propositions.

La D.G.E.C. oblige à toute fin pratique ces administrateurs à agir en dehors du cadre de la loi 21.

Quelles sont les conséquences d'une telle situation?

- A) Les groupes sont frustrés de leur droit d'être représentés légalement et de participer à l'administration du Cégep. Parents, professeurs, étudiants sont les composantes essentielles d'un collège.
- B) Quelques personnes représentant des groupes socio-économiques conseillées par le directeur général et le D.S.P. concentrent entre leurs mains le pouvoir décisionnel et l'administration.

Possibilité constante d'abus de pouvoir, de "manipulation" de l'information et de conflits de toutes sortes.

C) Un manque évident d'intérêt de la part des socio-économiques qui vivent de l'extérieur les problèmes d'un collège et qui siègent depuis presque les débuts du collège de Chicoutimi.

Les causes de cette situation pour le moins bizarre:

- A) Tentative de la D.G.E.C. d'imposer une régionalisation fusion.
- B) Pour 74-75 imposition d'un statu quo mal défini par des fonctionnaires du ministère de l'Éduca-

C) Inaction des membres restants du C.A.

D) Impuissance et refus d'agir des officiers du collège.

Directeur Général et Directeur des Services Pédagogiques.

E) Inertie du milieu.

F) Refus délibéré des autorités du ministère de demander au lieutenant-gouverneur d'agir pour nommer légalement les personnes désignées par les instances autorisées à le faire.

Que faudrait-il faire pour régulariser une situation qui dure depuis trop longtemps?

Les personnes en place devraient faire les représentations nécessaires aux bons endroits.

Il est étonnant que le président Me Riverin qui connaît si bien tous les "couloirs" politiques laisse durer une telle situation.

Faire des pressions auprès des députés du coin.

Prendre contact avec l'Ombudsman. La situation inacceptable a assez duré.

Agissons tous ensemble!

Elle Simard,
Président du Syndicat des professeurs du C.E.G.E.P., de Chicoutimi.

Le 4 avril.

OPINION DES AUTRES

Le salaire minimum à \$104

En fixant le salaire minimum à \$104 par semaine, soit \$2.60 l'heure à compter du premier mai, M. Castonguay dépasse à peine le seuil de \$100 que préconisait il y a plus de trois ans le Front commun syndical chargé de défendre les intérêts des quelque 250,000 travailleurs du secteur public et para-public à Québec.

En plus de maintenir un rythme d'augmentation dont les résultats ont été plus élevés que si le salaire minimum avait seulement été ajusté par voie d'indexation automatique, il effectue néanmoins une redistribution non-négligeable du revenu global en faveur des travailleurs les moins favorisés.

La valeur de cette redistribution ne sera certes pas énorme: l'effet sur la masse salariale de l'ensemble des secteurs de l'économie québécoise ne sera guère que de 1%. Le salaire minimum, qui se situait jusqu'à maintenant à environ 50% du salaire moyen versé dans les industries québécoises, atteindra néanmoins, avec l'augmentation du premier mai, 56% du salaire industriel moyen. Comme il sera en outre indexé, non pas sur l'évolution du coût de la vie, mais sur l'évolution du salaire industriel moyen (lequel connaît en longue période une augmentation plus prononcée que le coût de la vie), on a l'assurance qu'aucune incurie gouvernementale ne pourra le ramener à un niveau inférieur.

M. Castonguay ne s'est pas borné à recommander au gouvernement

un taux brut de salaire minimum. Quant à y être, il n'a pas manqué, suivant son habitude, de procéder à un large examen de tous les facteurs qui se greffent à la question du salaire minimum. De son étude, émanent au moins trois recommandations majeures qui devraient donner lieu à de notables améliorations.

La loi actuelle s'applique à toute personne, "ouvrier, commis, fonctionnaire ou employé quelconque qui a droit à un salaire pour travail fait pour un employeur". Le législateur a cependant prévu maintes exceptions, notamment pour les salariés travaillant à des exploitations agricoles, pour les personnes employées à des travaux domestiques, pour les entrepreneurs dépendants qui n'ont souvent d'entrepreneur que le nom (livreurs de lait, livreurs de buanderie, etc.), de même que pour certaines catégories de salariés travaillant en dehors de l'établissement de l'employeur. Ces catégories, s'il n'en tient qu'au rapport Castonguay, seraient désormais soumises à la loi du salaire minimum. Ce serait une importante amélioration.

Plus importantes encore sont les recommandations qui suggèrent d'englober sous le régime du salaire minimum non plus seulement la rémunération, mais aussi d'autres conditions de travail comme le temps supplémentaire, les heures de repas, la rémunération pour les jours fériés, l'avis de fin d'emploi, la garantie de versement du salaire en cas d'insolvabilité de l'employeur. En raison de leur très grande dispersion et de leurs ressources financières très limitées, les travailleurs que vise la loi du salaire minimum éprouvent des difficultés particulières à se doter d'une protec-

tion syndicale. L'Etat se chargeant déjà de leur garantir un salaire minimum, il serait logique et normal qu'il se charge aussi de leur assurer des conditions minimales de travail sans lesquelles la garantie salariale risquerait souvent d'être amoindrie ou annulée. On s'orienterait ainsi vers une véritable politique de protection des travailleurs plus exposés à subir des formes grossières d'exploitation. A bien y penser, cet aboutissement était contenu en germe dans l'idée même de salaire minimum: il est étonnant qu'on ne l'ait pas vu plus tôt.

On avait enfin cru comprendre que le rapport Castonguay donnait raison à M. Jean Cournoyer dans la lutte qui l'oppose à la présidente de la Commission du salaire minimum, madame Claire Kirkland-Casgrain. Or, les vœux de M. Castonguay sont plus nuancés. Ce qu'il propose, c'est plutôt un nouveau partage des responsabilités entre non pas deux mais trois organismes, le ministère du Travail, le Conseil du travail et de la main-d'oeuvre et possiblement aussi la Commission.

Surtout si la responsabilité gouvernementale devait embrasser non seulement le salaire mais aussi d'autres conditions minimales de travail, le maintien de la Commission pourrait, note M. Castonguay, "comporter des avantages non-négligeables". Avant de remettre tout le paquet à la gestion directe du ministre du Travail, le gouvernement fera bien d'associer l'opinion à sa décision en mettant sans délai le texte complet du rapport Castonguay à la disposition du grand public.

Claude RYAN,
"Le Devoir".

BILLET

La consultation.

Dès l'instant où la démocratie a essayé de vraiment se démocratiser, c'est-à-dire de provoquer la participation des citoyens, il lui a fallu commencer à tenir compte de la consultation. Cette idée généreuse, comme tous les gestes magnanimes, est assez embarrassante car on est porté à en abuser.

On amis la consultation à l'honneur quand on s'est aperçu, un peu tard sans doute, que le public se fichait éperdument des affaires publiques. Un peu comme a fait l'Eglise avec le malgre du vendredi. Quand elle en a enlevé l'obligation, il y avait belle lurette que nos cuisines ne sentaient plus le poisson.

Malgré tout, aujourd'hui, le public désire être consulté sur tout et tout le temps. Une manière de politique de restaurant où chaque client fait son propre menu, pensant qu'il va mieux digérer s'il déguste les plats de son choix.

La politique est devenue une vaste cafétéria où, malheureusement, à cause du nombre de diners, le cuisinier-chef ne peut satisfaire tout son monde.

Cette difficulté qu'on a à favoriser la vraie consultation ne doit pas empêcher de la promouvoir. Ce n'est pas parce qu'on est malade qu'il ne faut pas se faire soigner.

Encore là, il faudrait prendre l'exemple sur l'école qui a été à peu près la première institution de chez nous à valoriser la consultation. C'est un exemple magnifique. Tout va bien, dans le secteur scolaire, depuis qu'on a entrepris de consulter les étudiants, de tenir compte de leurs avis, surtout de ceux des derniers de classe.

En consultant dans le même esprit, notre société fera certainement des progrès décisifs.

LE RICANEUR

Espoir à la Patino

Insatisfactions de la réponse de Cournoyer

par Martha Gagnon

CHIBOUGAMAU — Les 482 mineurs de Chibougamau (Patino) en grève depuis près de cinq mois sont insatisfaits de la réponse du ministre Jean Cournoyer.

Ce ministre du Travail, par l'intermédiaire de son secrétaire, a fait parvenir, hier, un télégramme aux autorités de la municipalité de Chibougamau pour annoncer que "tout serait mis en oeuvre pour tenter de régler le conflit". Le télégramme ne donne aucune précision quant à la nature de l'intervention gouvernementale.

Le maire de Chibougamau, M. Godefroy de Billy s'est dit, lui aussi, déçu de la réponse du ministre du Travail. Selon lui, le ministre Cournoyer aurait pu communiquer directement avec les autorités municipales.

Le télégramme du ministère du Travail n'a pas soulevé l'enthousiasme chez les grévistes. Ces derniers se préparent davantage pour la manifestation monstre qui aura lieu en fin de semaine et à laquelle participera le président de la FTQ, Louis Laberge et le directeur des métaux, J. Guérin Lajoie. Des groupes de travailleurs de tout le Québec se rendront appuyer les mineurs de Chibougamau qui défileront dans les rues de la municipalité, accompagnés de représentants des différents corps intermédiaires.

Les négociations

La possibilité d'une reprise des négociations se fait toujours sentir au bureau central du syndicat. Le président, Bertrand Tremblay confirme qu'il a eu au cours de la fin de semaine dernière, une conversation téléphonique avec le directeur du personnel de la mine Patino, M. Wayne Alders qui déclarait que le procureur patronal devait se rendre à Chibougamau, cette semaine. Toutefois, Me Jean Massicotte de Montréal n'a pas encore annoncé son arrivée.

Malgré tout, le président des métaux (Local 5914) demeure confiant: "nous n'hésiterons pas à dire oui à une invitation de la compagnie à négocier".

Le calme

Après les événements violents de la semaine dernière où trois grévistes ont été blessés par un

cocktail molotov, le calme est revenu dans la municipalité de Chibougamau.

Les agents de sécurité de l'agence Garda n'ont pas quitté la ville malgré les pressions de la population et des autorités municipales.

Cependant, les grévistes gardent leur calme. Ils

veulent "une grève qui se déroule dans l'ordre", selon les termes du président du syndicat.

Rappelons que les 482 mineurs de Patino sont sur la ligne de piquetage depuis le 18 novembre dernier. Si les choses continuent d'aller mal, il est fort probable que les 500 mineurs de la compagnie

Campbell (la mine voisine) viendront les rejoindre pour faire le piquet, le cinq mai prochain alors qu'ils auront le droit de grève.

Les travailleurs de Patino réclament des conditions de travail comparables à celles de leurs confrères du Nord-Ouest.

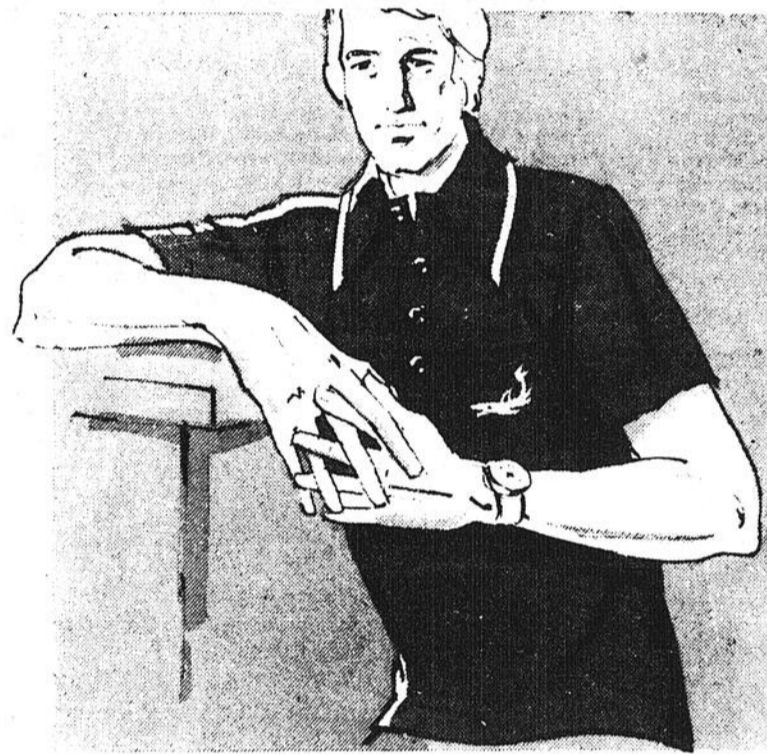
MODE ASOULINE

UNE AFFAIRE D'HOMMES...

VESTE EN CUIR

Véritable pour messieurs et jeunes gens. Modèle sport à bouton ordinaire ou boutons pression. Poches à rabats et double pique. Variété de teintes. Tailles: 36 à 44

\$110 à \$180



Veste style chemisier en velours 100% coton. Deux poches appliquées avec rabat. Teintes: vert bouteille, brun, beige et bleu. Grandeurs: P-M-G.

\$27

Pantalons pour jeunes hommes. Velours côtelé 100% coton. Ceinture de 2 pouces et bas évasé à la jambe. Teintes: vert bouteille, bleu, beige, brun et marine. Tailles: 28 à 36.

\$20

Jeans Lois pour hommes et jeunes gens. Modèle ajusté à la taille et jambe évasée. Tailles: 26 à 36.

\$19

Gilets sport pour hommes 100% polyester lavable à la machine. Manches courtes. Se portent à l'intérieur ou à l'extérieur du pantalon. Teintes variées. Tailles: P-M-G.

\$6



Angoulême

Chicoutimi délègue sept représentants

CHICOUTIMI — La délégation officielle de la cité de Chicoutimi qui se rendra à Angoulême, du 27 avril au 4 mai, comprendra sept représentants, et M. René Brassard, directeur général de la Société d'aménagement Industriel du Chicoutimi Métropolitain, sera invité à joindre les rangs de la délégation.

Les délégués de la cité de Chicoutimi, sont: le maire, M. Henri Girard; le pro-maire, M. Jules Larouche; les conseillers municipaux Léo Favre et Louise Paré; le géant municipal, M. Benoit Simard et les deux principaux représentants du Comité de jumelage, M. Gérard Claveau, président et Mme Ruth Paradis, secrétaire.

Cette dernière a révélé qu'elle avait remis sa démission du comité de jumelage Chicoutimi-Angoulême mais que le conseil municipal lui avait demandé de reconsidérer sa décision. "Depuis lors, a-t-elle dit, je n'ai eu aucune communication de l'hôtel de ville, mais d'ici quelques jours, je ferai le nécessaire pour avoir une entrevue avec le maire Girard."

Mme Ruth Paradis a ajouté qu'elle ne ferait pas partie de la délégation à Angoulême, en raison du congrès de la Société nationale des québécois du Saguenay-Lac-Saint-Jean qui aura lieu les 3 et 4. "En tant que présidente, je me dois d'être présente à ce congrès et j'ai l'intention de suggérer à la cité de Chicoutimi de déléguer à ma place le délégué touristique de Chicoutimi, M. Gaston Mazide".

NE L'OUBLIEZ PAS
LA CROIX-ROUGE
AGIT EN VOTRE NOM



COURS D'EXTENSION EN ADMINISTRATION D'UNE UNITÉ DE SOINS

Les infirmières autorisées employées à plein-temps dans des fonctions administratives peuvent s'inscrire au cours d'extension en administration d'une unité de soins. Le programme est conçu pour les infirmières qui désirent perfectionner leur compétence administrative. Il est offert en français et en anglais.

Le cours commence par une session intra-muros de cinq jours en septembre, suivie d'une période de sept mois d'études à domicile. Il se termine par une session finale de cinq jours en avril ou mai. Les sessions intra-muros sont organisées sur une base régionale.

Le cours d'extension en administration d'une unité de soins est parrainé conjointement par l'Association des infirmières canadiennes et l'Association des hôpitaux du Canada.

Les infirmières intéressées à s'inscrire pour la classe 1975-76 sont priées de faire parvenir leur demande avant le 15 mai. Elles auraient intérêt à le faire le plus tôt possible.

Les droits d'inscription sont de \$175; ils sont payables le ou avant le 1er juillet.

Pour de plus amples renseignements ou pour obtenir les formulaires d'inscription, prière d'écrire à:

La coordonnatrice
Cours d'extension en administration
d'une unité de soins
Faculté de Nursing, Université
de Montréal,
C.P. 6128
Montréal (Québec) H3C 3J7

POUR LES CAPRICES DES JEUNES EXIGEANTS

Ensemble pour garçons de style chemisier en polyester. Modèles confectionnés en tissu uni ou à carreaux. Pratique avec ses deux poches. Teintes: beige, brun, marine. 8 à 18 ans.

\$46, \$50

Ensemble sport à veston court. Tissu uni ou à carreaux. Style très jeune. Teintes: bleu, brun et beige. Ages: 8 à 18 ans.

\$46, \$50

Veston en véritable suède pour garçons. Modèle sport à boutons pression genre safari. Ages: 12 à 18.

\$65

Chemise de lainage pour garçons. Choix de teintes et de modèles. Grandeurs: P à XG.

\$15

Imperméable et casquette de même tissu. Poches à rabats. Teintes: marine, brun, beige.

\$28

Ages: 2-3X

\$30

Pantalons pour garçons. Velours côtelé 100% coton. Ceinture de deux pouces à la taille et jambe évasée au bas. Teintes: vert, beige, brun, marine. Ages: 7 à 14

\$12



gagnon FRERES

400, EST RACINE,

CHICOUTIMI
TEL.: 543-1501

FOURRE-TOUT QUOTIDIEN

CLUB AEROMODELISME

Pour la première fois de son existence, depuis 1961, le Club aéromodélisme Saguenay Inc., tiendra une exposition annuelle à Jonquière, les 26 et 27 avril, plus précisément au Collège de Jonquière.

Cette exposition (on compte déjà 25 inscriptions) est organisée principalement par le club en collaboration et la participation des clubs de la Baie, du Vol-O-Lac ainsi que du dernier né, le Club Aqua-Modélisme Saguenay.

OPERATION SOLIDARITE

"L'avenir est à celles qui s'appuient, s'entraident et s'affirment"; "C'est pour accroître la participation et le mieux-être de la femme et de la société", deux des nombreux thèmes retenus par les organisatrices de la grande journée "Opération Solidarité", une journée qui permettra, dit la publicité, à toutes les femmes du Saguenay-Lac-Saint-Jean de participer dans leur paroisse à une rencontre dans les cadres de l'Année internationale de la femme.

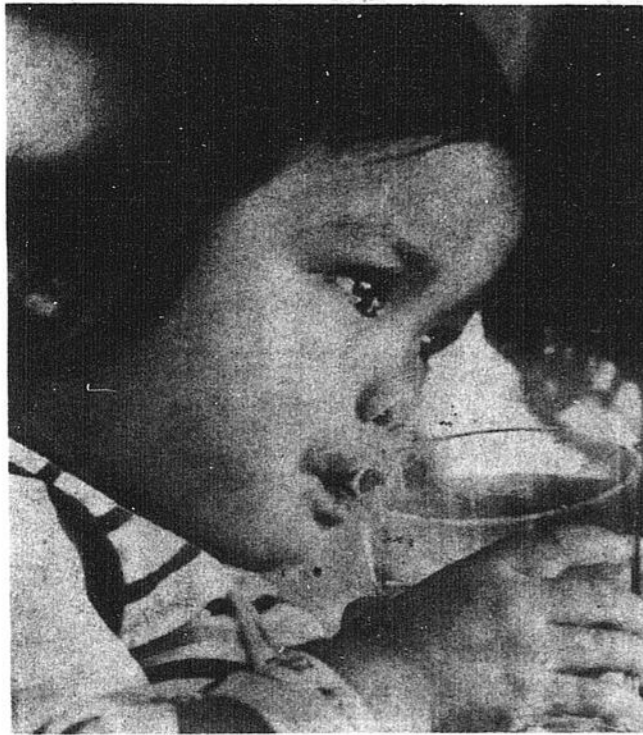
Rappelons que le grand thème de la journée demeure toutefois: "La participation de la femme en association, en éducation, en syndicalisme, en agriculture, en politique, en économie, est-elle un mythe ou une réalité?"

DIALOGUE

Les citoyens du secteur de Place du Royaume et les chefs de service de la municipalité de Chicoutimi devaient se réunir hier. Les contribuables ont l'intention d'exposer franchement les problèmes qui affligent ce quartier résidentiel.

CONGRES DU CRD

Le Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue se tiendra à La Sarre, les 19 et 20 avril, au Centre culturel de l'endroit. Cette rencontre régionale aura comme thème "Les transports en Abitibi-Témiscamingue, épine dorsale de l'économie régionale". Divers ateliers seront formés autour de ce thème.



SECOURS A SAIGON

Les Sociétés Saint-Vincent-de-Paul du Chicoutimi métropolitain ont résolu de s'unir afin de venir en aide aux victimes de la guerre au Sud Vietnam. Le mouvement fera ainsi parvenir un montant d'argent qualifié de substantiel aux deux conseils particuliers de la Société Saint-Vincent-de-Paul, à Saigon.

De manière à éviter que l'argent ne se perde en cours de route, les donateurs de la région utilisent un intermédiaire australien des Sociétés Saint-Vincent-de-Paul.

Celui-ci remettra donc les fonds provenant de Chicoutimi aux responsables Saigonnais. Il ne s'agit pas en fait d'une première contribution de la région à ce pays, puisque les Sociétés de Chicoutimi et celles de Saigon sont jumelées depuis deux ans.

RENDEZ-VOUS

CHICOUTIMI

RENCONTRE EUCHARISTIQUE — Jeudi soir à 19.30 h, à la chapelle des Servantes du Saint-Sacrement, rencontre eucharistique, confessions, messe et communion. Les paroissiens de Saint-Jacques viendront en groupe et sont tout spécialement invités. Les membres de la Garde d'Honneur et le public sont aussi invités.

JONQUIERE

LES MEMBRES DU CLUB NOTRE HOTESSE — Les membres du Club Notre Hôtesse du quartier d'Arvida, sont priés de ne pas oublier leur rencontre régulière au motel Richelieu, mercredi le 9 avril, à 20

heures. On fera l'élection de l'hôtesse de l'année et un léger goûter sera servi. Bienvenue à tous.

MESSE POUR LES HANDICAPES — Une messe sera célébrée pour les handicapés et leur famille, le 13 avril à 9.30 h, à l'église Saint-Dominique de Jonquière. Il y aura exposition des oeuvres de nos handicapés à l'église même les 12 et 13 avril prochains. Bienvenue à tous. L'Association des droits de l'enfant.

SAINT-HONORE

REUNION CLSC SAGUENAY-NORD — Le CLSC Saguenay-Nord annonce une réunion d'information pour le Comité local de Saint-Honoré, jeudi le 10 avril prochain à 19.30 h,



Mlle CARCAJOU

Mlle Hélène Saint-Gelais est la nouvelle reine du Club Carcajou Inc. d'Alma (chasse et pêche). Elle a été couronnée récemment lors d'une grande soirée sociale à la salle Camaro. A la même occasion, on a procédé à la remise des prix attachée à ce concours. Le canot Radisson, 14 pieds a été gagné par M. Aimé-Louis Brassard, de Saint-Félicien; la caméra 35 mm à M. Jean-Guy Boily, d'Arvida tandis que la tente, neuf pieds sur 9 pieds a été méritée par M. Lucien Potvin, d'Alma. Mentionnons que c'est M. René Larouche qui est le publicitaire du Club Carcajou Inc. d'Alma.

COFFRE VIDE

Les membres du Conseil municipal de Chicoutimi-Nord ont eu beau gratter le fond du tiroir de la caisse, mais ils n'ont pu réunir \$1,000 pour une participation au dîner-bénéfice pour la Fondation Mgr Victor-Tremblay, organisé par le notaire Marcel Claveau. Une situation financière difficile pour la municipalité empêchera le maire Jean-Claude Ville-neuve à participer à cet événement social qui aura lieu le 18 mai, à l'hôtel Chicoutimi.

FEMME DE LA SEMAINE

C'est Mme Rita Duchaine, d'Alma, qui a été choisie "Femme de la semaine" par la station CFGT d'Alma. Mme Duchaine travaille bénévolement dans son milieu depuis huit ans à différentes causes qui lui sont chères dont les loisirs du Foyer Normande, en plus de militer dans plusieurs mouvements ou associations.

NATURISME

Quelques personnes de la région doivent participer au congrès naturiste social qui se déroulera à l'hôtel Windsor de Montréal, le dimanche 13 avril. Au programme, on prévoit des conférences prononcées par des naturopathes qualifiés, démonstration de recettes culinaires de santé, nombreux kiosques sur le naturisme.

CONGRES JC LAC-SAINT-JEAN

La jeune Chambre de Normandin sera l'hôte du 20e congrès régional des Jeunes Chambres Lac-Saint-Jean-Chibougamau, qui aura lieu à l'école polyvalente de l'endroit, les 10 et 11 mai. Le thème de ce congrès sera: "Jeune chambre d'aujourd'hui, société de demain". Le président de ce congrès, M. Paul Dion, attend la participation d'une centaine de congressistes pour cette fin de semaine.

CINEPHILE ENRAGE

Un individu, sans doute cinéophile enragé, a dérobé à la Fédération française des ciné-clubs, à Paris, 48 copies de films 16 mm dont les chefs-d'oeuvre de Fellini, Cocteau, Carne, Ford et Hitchcock, apprend-on lundi.

Le vol a été commis la semaine dernière après effraction du local abritant la "cinémathèque" de la Fédération des ciné-clubs. Cette dernière avait été victime, en février dernier, d'un autre vol cette fois d'une trentaine de films 35 mm. La Fédération française des ciné-clubs est maintenant en péril et a fait appel au Centre national du cinéma et au secrétariat d'Etat à la culture pour reconstruire son patrimoine cinématographique.

PARACHUTISTE CHANCEUX

Un parachutiste australien, Michael Bazin, se remet de ses émotions, lundi, à l'hôpital de Darwin, dans le nord de l'Australie, après être resté 20 minutes entre ciel et terre pendu à l'avion dont il venait de sauter.

Le bras gauche du parachutiste s'était emmêlé avec une sangle accrochée à l'avion au moment du saut, à 2,300 mètres d'altitude. Le pilote de l'appareil ne s'étant rendu compte de rien commença sa descente pour atterrir.

Il constata alors que son appareil tangeait quelque peu et aperçut enfin le parachutiste après avoir repris de l'altitude.

Celui-ci plongea dans le vide pendant environ 1,000 mètres avant d'ouvrir son parachute de secours. Bilan: un poignet brisé seulement. Bazin a 160 sauts à son actif. Il n'a pas l'intention d'en rester là, a-t-il dit sur son lit d'hôpital.

LES APPARTEMENTS MGR PARE

Pour l'édifice devant abriter les personnes re-traitées au coin des rues Labrecque et Hôtel-Dieu de Chicoutimi, le conseil municipal a reçu une liste de suggestions pour son identification. Sans aucun commentaire (pour ne pas être malin), voici la liste: Le Chez-Nous, Le Chicoutimi, La Retraite, Le Bourgeois, Le Prestige, Au Bellevue, Au Gai Logis, Au Bon Séjour, Les Appartements Louis-Gagnon, Les Appartements Mgr Paré, Edifice Bel-Age, Le Beauvoir et le Beau Séjour. Précisons toutefois que le conseil municipal n'a retenu encore aucun nom et il est ouvert (profitez-en car ça n'arrive pas souvent) aux recommandations des contribuables.

HAMEL ET FRADETTE

Vous vous souvenez de la menace des contribuables du quartier Hamel & Fradette à l'endroit du maire Henri Girard, au sujet du problème d'eau rencontré dans ce secteur depuis une quinzaine d'années. Or, "le conseil a décidé d'apporter une considération particulière dans le protocole d'entente à intervenir entre les municipalités visées par la loi

98, de façon à ce que des mesures permanentes soient instaurées pour que le réseau d'aqueduc réponde adéquatement aux besoins du secteur et de son environnement", peut-on lire dans le procès verbal de la réunion du 1er avril. Les contribuables du quartier Hamel & Fradette souhaitent bien que cette décision ne devienne pas un poisson d'avril...



QUEBECAIR

Entrant en vigueur le 13 avril, le nouvel horaire du printemps de la Compagnie Québécoise implique plusieurs changements pour le voyageur du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Ainsi, le vol 410 est remplacé par le vol 310, ce qui signifie qu'un BAC-111 remplacera le Boeing 727 entre Montréal et la région. Après avoir étudié le trafic entre ces deux points, Québécoise en est venue à la conclusion qu'un BAC-111 pouvait largement combler les besoins actuels. Toutefois, le 727 effectuera son voyage en soirée comme c'est d'ailleurs le cas actuellement. D'autre part, Québécoise a décidé d'effectuer un BAC-111 à sa liaison Bagotville-LG2. De plus, ce service est porté à cinq jours par semaine. Québécoise annonce aussi que son service entre Montréal, Bagotville et La Malbaie reprendra le 20 juin. Il y aura deux vols par semaine, le vendredi et le dimanche. Un appareil F-27 reliera les trois régions.

ANNIVERSAIRE D'HITLER

Une organisation nazie, au sein de laquelle se trouvent d'anciens officiers SS, a l'intention de célébrer l'anniversaire de la naissance d'Adolf Hitler, le 20 avril, dans le village de Warninglid, dans le sud de l'Angleterre, a déclaré, lundi, dans une interview radiodiffusée, M. Paul Rose, député travailliste.

Il a précisé que l'organisation a pour nom "Colonne 88". Ses membres sont d'anciens nazis de hauts rangs et des sympathisants en Grande-Bretagne et dans d'autres pays européens.

M. Rose n'a pas dit de qui il tenait son information.

Le ministre de l'Intérieur n'a fait aucun commentaire.

Princess Silks

Valance 7 pc.	119 ⁹⁹	Ensemble
Draperies 60" x 95"	54 ⁹⁹	paire
Couvre lit (lit double)	74 ⁹⁹	chacun
Matériel	8 ⁹⁹	verge
Panneaux diaphanes en polyester	32 ⁹⁹	paire

Draperies et couvre-lit coordonnés

L'élégance et la riche texture du velours peut-être votre. 7 pc. valance avec frange à pompons. Panneaux à plis pincés 60" x 85" et couvre-lit pour lit double. Exclusif à Princess Silks. Couleurs: melon, bleu, or, vert, rose et rouge.

Panneaux diaphane à plis pincés de qualité 100% Polyester

Panneaux prêts à poser pour compléter votre décor. Lavable à la main. Laisser égoutter pour sécher. N'a pas besoin de repassage ou très peu. Voile 100% polyester avec feutres brodées. Choix entre blanc, or, bleu, avocat. 144" x 95".

Tapis mur-à-mur pour Salle de bain

Avec couvre-siège pour appareiller

Rég. 39.99

19⁹⁹

Facile à installer 5' x 6' ouverture de peluche 100% acrylique et dimension parfaite pour votre salle de bains.

100% ACRYLIC

Ens. de rideaux de douche 6 pcs. avec pompons

16⁹⁹

6 mxc.

Rideaux de douche en vinyle. Ensemble comprend valance, 2 panneaux, 2 attaches pour panneaux de côté et doublure.

RIDEAUX DE FENÊTRE 7⁹⁹

S'AGENCANTS

PRINCESS SILKS CORP.
1, BOUL. TALBOT,
PLACE DU ROYAUME

Roberval Hausse de \$5 par mois

ROBERVAL — Le conseil municipal de Roberval, au cours de sa réunion de début de semaine, a décidé d'augmenter de \$30 à \$35 par mois la location des terrains pour maisons mobiles situées dans l'actuel parc des roulottes.

Pour ce qui est du nouveau parc, les coûts seront légèrement plus élevés et la municipalité demandera \$45 par mois de location. Par ailleurs, on exigera de ces locataires de terrains, qu'ils entretiennent adéquatement l'espace loué.

L'OMH

Dans une lettre qu'il a fait parvenir à la municipalité de Roberval, l'Office municipal d'habitation réclame un montant de \$6,235 comme participation à l'administration de la société concernée. Ce montant représente 10% de l'administration globale, et comme les logements de l'office rapportent en taxes municipales et scolaires une somme de \$30,000 à l'administration publique, le conseiller Guy Laroche a souligné qu'on serait très mal placé pour refuser cette participation administrative aux frais de l'OMH. Le conseil a donc accepté de défrayer cette participation administrative.

DEUX SUBVENTIONS

Roberval versera, via la Commission des loisirs dirigée par M. Jacques Audet, une subvention de \$1,000 au Choeur Piékouagami. Par ailleurs, toujours via la Commission des loisirs, le Club cycliste, recevra un montant de \$300. Ces deux décisions ont été endossées par le conseil municipal de Roberval, lors de sa réunion de lundi soir.

Activités culturelles à l'Expo- Sciences à Jonquière

JONQUIERE — Le comité organisateur de la 14e Expo-Sciences Pan-Canadienne, qui se tiendra à Jonquière du 18 au 25 mai 1975, a voulu réserver aux activités culturelles une place de première importance tant par la qualité des spectacles présentés que par leur diversité comme on peut en juger par le programme qui vient d'être publié par le responsable de ce secteur, Mlle Cécile Belley.

Dimanche, 18 mai: Soirée folklorique "Rire - chanter - danser".

En première partie: Le Carnaval-Souvenir de Chicoutimi.

En deuxième partie: Les Farandoles, troupe de danseurs de Chicoutimi qui animeront et donneront un spectacle de danse québécoise roumaine et israéliite.

Samedi, 24 mai: L'Acadie chante d'un océan à l'autre.

En vedettes: Première partie: Ti-Jean Carignan; deuxième partie: Edith Butler.

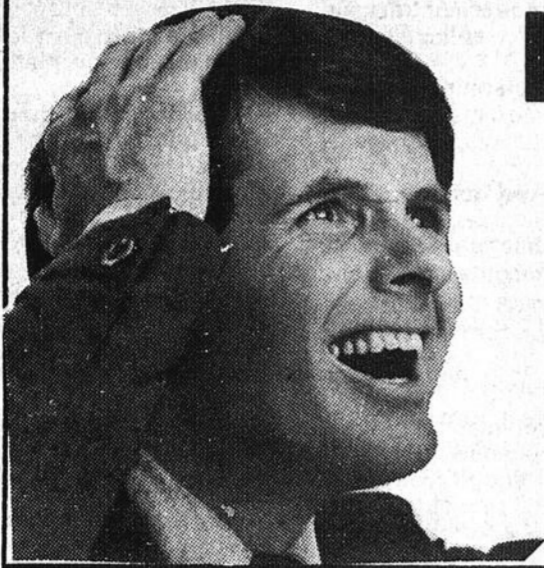
Dimanche, 25 mai: Les violons de l'île. L'orchestre de musique de chambre d'Alma donnera un concert sur une île flottante à la piscine du cégep de Jonquière, à l'occasion du banquet de clôture.

Du 19 au 25 mai: "Salon Léonard de Vinci". Exposition permanente d'oeuvres d'arts de peintres, sculpteurs, sérigraphes, tapisiers du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Cette exposition regroupera également les étudiants en art de l'université, des cégep et des écoles secondaires.

22, 24 et 25 mai: "Quand les sciences pures deviennent sciences humaines". Les métiers d'art seront de la partie pour des démonstrations et de l'animation. Seront présents des potiers, des tisserands et un luthier.

Zellers

PLACE DU SAGUENAY,
SEULEMENT



LES ASSISTANTS GERANTS SONT DEVENUS FOUS.

DES SPECIAUX A PROFUSION

JEUDI — VENDREDI — SAMEDI
10 — 11 — 12 AVRIL

SACS BONBONS WESTON

sac 1 lb., rég.: \$1.39
SPECIAL:

.97

SACS DE CHIPS HOSTESS

régulier, vinaigre, B.B.Q.
Rég.: \$0.89,
SPECIAL:

.67

PASTILLE A LA MENTHE

Rég.: \$0.97,
SPECIAL:

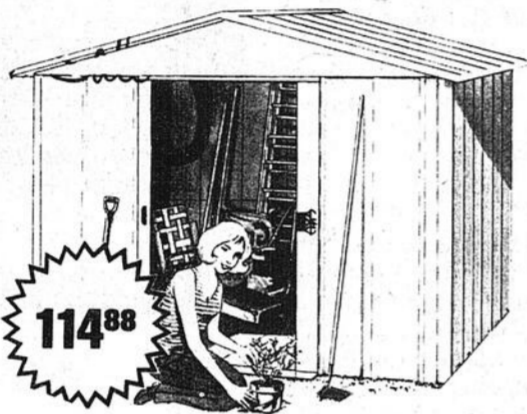
.57



JEUDI
SEULEMENT
CARTON DE
CIGARETTES
régulier ou king size.
SPECIAL:

\$5.17

limite 2 par client.



REMISE

5 X 7 — \$114⁸⁸

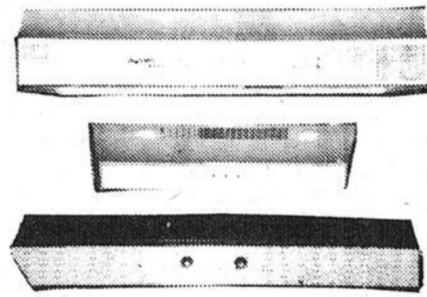
7 X 10 — \$154⁸⁸

10 X 10 — \$198⁸⁸

10 x 10 barn

\$248⁸⁸

114⁸⁸



VENTILATEUR

pour cuisinière 30", 3 vitesses, lumière, avec sortie extérieure, couleurs: blanc, or, brun, (4 seulement). Rég.: \$79.99.

\$49⁸⁸

SPECIAL:

VENTILATEUR

pour cuisinière, 3 vitesses, sans sortie, 30", lumière, couleurs: vert, blanc, (3 seulement). Rég.: \$89.99.

\$59⁸⁸

SPECIAL:

VENTILATEUR

pour cuisinière, 30", lumière, sans sortie, vitesses variables, couleurs: brun et blanc, (2 seulement). Rég.: \$89.99.

\$59⁸⁸

SPECIAL:

VENTILATEUR

pour cuisinière, avec sortie, 1 vitesse, lumière, couleurs: blanc, cuivre, (3 seulement). Rég.: \$42.99.

\$31⁸⁸

SPECIAL:

SCIE A CHAINE

marque Remington Mighty Mite, 10" chaîne, scie jusqu'à 20" de diamètre. Rég.: \$114.88.

SPECIAL:

\$97⁸⁸

BAC ET ROULEAUX BIG BUY.

Ce nécessaire "Big Buy" de Zellers comprend le bac de 9 1/2", l'armature de 9 1/2", un manchon à finir de 3", 2 manchons en peluche épaisse et 1 manchon en peluche mince.

3.33

Rég.: \$4.44

PEINTURE INTERIEURE

Latex ZELCO. Rég.: Latex: \$10.97

SPECIAL: **\$8.77**

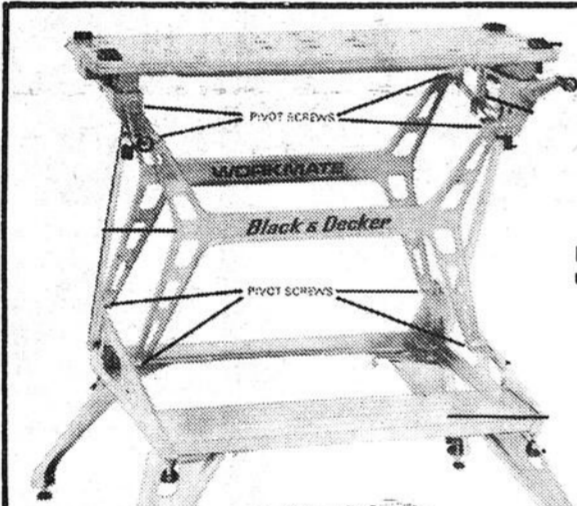
semi-lustrée: **\$11.97**

Rég.: **\$9.77**

SPECIAL: **\$9.77**



COUPEZ
LES CARTES
et obtenez
2 à 20%
d'escompte sur tout
achat, portez
à votre compte
Zellers.

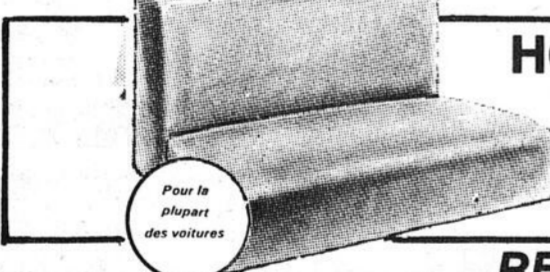


ETABLI BLACK & DECKER

la table de travail et l'étau tout usage. Rég.: \$84.88.

\$69⁸⁸

(6 SEULEMENT)



HOUSSE D'AUTO EN ORLON

Rég.: \$10.97 — **\$8.77**

\$14.97 — \$11.77

ANNE-MARIE:

Tirage d'un ensemble de produits de beauté d'une valeur de \$25.00 au département des Cosmétiques. Chaque achat donne droit à un coupon de participation. Tirage samedi à 4 heures.

RESTAURANT CAFE FLEUR DE LYS.

Repas complet, spaghetti, sauce à la viande, soupe du jour, jello ou pouding, thé ou café.

SPECIAL: **\$1.99**

SHORTCAKE
Payez ce que vous crevez de \$0.01 à \$0.74. AUX FRAISES.

PROMOTION WONDERBRA.

Aucun achat requis, remplir ce coupon et remettre au département de sous-vêtements de base pour dames. 2 tirages par jour. (6 brassières).

DECOUPEZ LES COUPONS ET PROFITEZ DE CES SPECIAUX.

Tout achat de bas Myrtil vous donne droit de participer au tirage de 9 douz. de bas Myrtil. Demandez vos coupons avec chaque achat.

9 personnes se mériteront 1 douz. de bas Myrtil chacune.

3 tirages jeudi, (3 douz.), 3 tirages vendredi, (3 DOUZ.), (3 tirages samedi, (3 douz.).

JAVEX LIQUIDE

168 oz.

SPECIAL: **.87**

(limite 2 par client)

Adoucisseur Fleecy

128 oz.

SPECIAL: **\$1.37**

(limite 2 par client)

SAVON BOLD

boîte de 5 lb.

SPECIAL: **\$1.77**

(limite 2 par client)

WINDEX AEROSOL

15 oz.

SPECIAL: **.57**

(limite 2 par client)

SPIC & SPAN

boîte 4 lb. 6 oz.

SPECIAL: **\$1.77**

(limite 2 par client)

MR. NET

32 oz.

SPECIAL: **.87**

(limite 2 par client)

TANT QU'IL Y EN AURA

ZELLER A UN MODE DE CREDIT EN FONCTION DE VOTRE BUDGET!

Le projet de loi-cadre sur le cinéma est présenté avec grand coup de théâtre

QUEBEC (PC) — Le projet de loi-cadre sur le cinéma, déposé hier à l'Assemblée Nationale par le ministre des Affaires culturelles Denis Hardy, définit globalement la politique que devra adopter ce ministre dans le domaine du cinéma.

Le bill 1 prévoit que le ministre des Affaires culturelles devra favoriser:

- la mise en place de l'infrastructure artistique, industrielle et commerciale d'un cinéma qui reflète et développe la spécificité culturelle des Québécois;
 - le développement d'un cinéma québécois de qualité et l'épanouissement de la culture cinématographique dans toutes les régions du Québec;
 - la liberté de création et d'expression;
 - le développement du cinéma pour enfants.
- Le ministre devra voir à coordonner les commandes du gouvernement en matière cinématographique et audio-visuelle et voir à la conservation et à la classification des oeuvres commanditées ou réalisées par le secteur public.

Salles

Le ministre pourra aussi intervenir dans le secteur privé pour encourager le cinéma québécois, notamment en obligeant les propriétaires et exploitants de salles de cinéma à inclure dans leur programmation un minimum d'oeuvres québécoises et en interdisant certaines prati-

ques privant la population de films de qualité ou retardant indûment leur présentation.

La classification des films sera désormais faite au ministère par un directeur qui devra aussi informer le public sur la qualité des films présentés.

Ce directeur contrôlera aussi la réclame sur les films et pourra exiger que des avertissements soient donnés au public sur la nature des films.

Le bill prévoit aussi:

- la création d'une Cinémathèque nationale du Québec et le dépôt légal obligatoire des oeuvres cinématographiques et audio-visuelles;
- que les films réservés aux adultes ne pourront être présentés dans les ciné-parcs;
- la création d'un Institut québécois du cinéma qui verra, tout en veillant à la liberté de création et d'expression, à répartir les fonds que le ministre destine au secteur privé pour mettre en oeuvre la politique sur le cinéma, définie par la loi.

Cet institut sera formé de 10 membres nommés par le gouvernement à même une liste de noms suggérés par le milieu cinématographique. Les membres seront choisis de façon à représenter les consommateurs de même que les secteurs de l'art, de l'industrie et du commerce du cinéma.

L'Institut exercera son mandat d'après un contrat conclu avec le ministre. Ce contrat établira les orientations de l'institut, ses champs d'activité, ses effectifs, les

limites des engagements financiers qu'il pourra prendre et les modalités d'exécution de ses fonctions.

L'IQC sera autonome dans le cadre de ce contrat mais ses règlements et son budget devront être approuvés par le gouvernement.

Cet institut sera aussi chargé de déterminer les oeuvres qui doivent être considérées comme films québécois. Pour être considéré comme film québécois, une oeuvre devra:

- être produite par des personnes domiciliées au Québec ou par des entreprises dont le siège social et le principal établissement sont au Québec et dont les actions de toutes les catégories appartiennent en majorité à des personnes domiciliées au Québec;
- être mise en scène ou réalisée par des personnes qui sont domiciliées au Québec;
- être financée majoritairement par des capitaux québécois;
- faire participer en majorité des créateurs, des artistes et des techniciens domiciliés au Québec.

L'Institut sera une corporation au sens du code civil et aura son siège social à Québec ou à Montréal.

Mandat

L'IQC aura pour mandat:

- de promouvoir et soutenir financièrement la création, la production, la distribution, la diffusion et l'exploitation de films québécois de qualité;

— de stimuler et encourager la distribution, la diffusion et l'exploitation de films de qualité au Québec;

— de stimuler et encourager les industries qui concourent à la production cinématographique au Québec, notamment en matière de doublage et de sous-titrage;

— de stimuler et encourager le développement du cinéma pour enfants au Québec;

— de stimuler et encourager la formation, la recherche et l'innovation dans le domaine cinématographique et audio-visuel au Québec.

Pour exécuter son mandat, l'institut pourra investir dans des productions en contrepartie d'une participation aux bénéfices; accorder des prêts avec ou sans intérêt, servir de garantie aux prêteurs et aux investisseurs; accorder des primes à la qualité et au succès; accorder des subventions et des prix d'excellence.



M. Denis Hardy

Gérard Lévesque réclame un nouveau partage fiscal avec le fédéral



M. Gérard Lévesque

MONTREAL (PC) — Le ministre des Affaires intergouvernementales, M. Gérard-D. Lévesque, a déclaré qu'il estimait que les discussions sur le partage fiscal entre le fédéral et les provinces doivent être engagées au plus tard à l'automne de cette année dans le cadre d'une conférence des premiers ministres.

C'est ce que le vice-premier ministre du Québec a déclaré, hier, devant la Chambre de Commerce de Montréal, où il a profité de l'occasion pour faire un tour d'horizon des relations intergouvernementales du Québec.

M. Lévesque a souligné que le régime du partage fiscal établi dans les années qui ont suivi la deuxième guerre mondiale a évolué depuis ce temps, à l'occasion des arrangements fiscaux conclus tous les cinq ans, et que le renouvellement pour la période 1977-1982 des arrangements en vigueur sera l'occasion d'évaluer le rendement du système actuel.

Négociation d'envergure

"Pour notre part, nous nous préparons déjà à cette négociation d'envergure, un groupe spécial de travail interministériel a été récemment formé chez nous, pour mettre au point les données techniques requises à cette fin", souligne le ministre dans un texte remis à l'avance à la presse.

Concernant la péréquation des revenus des provinces, il a dit qu'ils étaient aussi inégaux que peuvent l'être les conditions de leur économie, un point d'impôt sur le revenu des particuliers ne donnant évidemment pas le même rendement à l'Île-du-Prince-Édouard que dans l'Ontario ou dans la Colombie Britannique ou l'Alberta.

"De toute évidence, pour remplir les mêmes obligations, une province moins riche ne peut pas disposer de revenus par habitant qui soient comparables à ceux d'une province mieux nantie.

"C'est pour corriger cette situation de fait que, depuis près de 30 ans, le partage fiscal a toujours été assorti d'une formule de péréquation des revenus des provinces", a noté M. Lévesque.

Modalités

M. Lévesque a souligné que la formule de redistribution des ressources depuis 1947 a connu, au cours des années, des modalités très diverses.

Pour M. Lévesque, il s'agit maintenant de réexaminer sérieusement le financement de la fédération canadienne en fonction de trois critères: les pouvoirs de taxation, le partage fiscal et la péréquation des revenus des provinces.

Par ailleurs, le ministre a rappelé aussi que les secteurs où les res-

ponsabilités étaient partagées entre les deux ordres de gouvernement se sont multipliés au cours des années.

Pour M. Lévesque, "il s'agit dans plusieurs cas de domaines vitaux quant à l'élaboration et à la mise en oeuvre d'une politique destinée à assurer la permanence, sur son territoire, d'une société à prédominance francophone.

Mentionnant à titre d'exemple les domaines de l'immigration, des Affaires urbaines, de la protection de l'environnement, des Communications et des Affaires sociales, il a indiqué "que dans ces domaines comme dans les autres, la question d'un partage plus clairement défini des responsabilités des divers gouvernements devra être tranchée".

International

Au sujet de la participation controversée du Québec au plan international, le ministre a souligné que c'est précisément parce que la loi constitutionnelle de 1867 est muette sur la question de ces compétences, "qu'un gouvernement comme le Québec, conscient de l'importance et de la nécessité d'agir à l'extérieur du pays, ne peut avoir d'autre attitude que de démontrer le mouvement de la marche".

C'est pour cette raison, a-t-il dit, que l'action du gouvernement du Québec au plan international s'est depuis quelques années largement intensifiée.

Les cadres supérieurs de la fonction publique québécoise se perfectionneront

QUEBEC (PC) — Un programme de formation accélérée de cadres supérieurs de la fonction publique sera institué, a annoncé hier le ministre des Finances.

Participant au débat en réponse au discours inaugural, M. Raymond Carneau a expliqué que cette initiative visait à préparer une relève adéquate de ca-

drés supérieurs. Dans une première étape, le projet expérimental permettra à une vingtaine de candidats de participer chaque année à un plan accéléré de carrière.

En 1975-76, 10 fonctionnaires seront appelés à participer au programme, qui s'étendra sur quatre ou cinq ans.

Le plan comporte des stages dans l'administration publique régionale en dehors de Québec et de Montréal, des assignations à différents postes gouvernementaux, des stages dans des sociétés paragonnementales et dans l'entreprise privée et l'affectation à un projet de recherche spécifique.

Les candidats seront

choisis par un jury de huit membres dont feront partie le secrétaire général du Conseil exécutif, le secrétaire du Conseil du trésor, le président de la Commission de la fonction publique, le sous-ministre de la fonction publique, trois sous-chefs nommés par le Conseil du trésor et une personne n'appartenant pas à la fonction publique.

M. Carneau a souligné les efforts du gouvernement depuis 1970 pour réhausser la qualité de l'administration publique québécoise.

Quand l'opposition parle de "climat dans la fonction publique", a-t-il dit, "elle manifeste un mépris étonnant pour cette classe de fonctionnaires compétents

qui est apparue suite à l'adoption de règlements administratifs, et à la modernisation de l'appareil gouvernemental lui-même."

Le sol serait à l'origine de la détérioration d'une école

Grandes-Bergeronnes (PC) — Le ministre des Richesses naturelles a installé des instruments de mesure à l'école secondaire Bon Désir, à Grandes-Bergeronnes, à 130 milles au nord-est de Québec, afin de déterminer si un mouvement du sol est responsable des fissures qui se sont produites dans certains murs de l'institution.

Les autorités de la commission scolaire de Tadoussac et de la Régionale Côte-Nord ont fermé l'école, jeudi dernier, quand les fissures allant jusqu'à un pouce de largeur sont apparues dans les murs de quatre des 75 locaux.

Quelque 500 étudiants des localités de Sacré-Coeur, Tadoussac, des Escoumins et de Grandes-Bergeronnes sont ainsi privés de cours.

Un examen préliminaire effectué en fin de semaine par un ingénieur du ministère des Richesses naturelles a révélé que les dommages causés à l'école se-

raient attribuables à des défauts dans la structures du

bâtiment plutôt qu'à un mouvement du sol.

LAMONTAGNE

NETTOYAGE A MOUSSE SECHE

5
4
5
1
9
8
7
6

5
4
5
1
9
8
7
6

MAINTENANT, vous pouvez faire nettoyer vos tapis, chaises, sofas et intérieur d'automobiles.

SAVEZ-VOUS, un bon nettoyage tous les ans, donne une meilleure durée de vos tapis.

C'est un nettoyage à mousse sèche fait à domicile.

Une démonstration sera faite chez Gagnon Frères, les 10 et 11 avril, entre 6 hres et 9 hres.

ESTIMATION GRATUITE

place du royaume

FAIT DES HEUREUX

SAMEDI LE 5 AVRIL AVAIT LIEU A PLACE DU ROYAUME LE TIRAGE DU CONCOURS "VOYAGE AU PORTUGAL"

Apparaît sur la photo, M. Ronald Tremblay, de Place du Royaume, M. Fernand Bouchard du 1035, Joliet, Chicoutimi, l'heureux gagnant du voyage au Portugal, Mme Claire Poulin de l'agence de voyages Gilbert et M. Gaston Tremblay, administrateur de Place du Royaume. M. Bouchard a choisi deux semaines au Portugal et un semaine en Espagne. Il partira avec son épouse le 28 avril sur les ailes de T.A.P., transport aérien portugais, en plus, il recevra \$200.00 du journal LE QUOTIDIEN.

Félicitations à M. Bouchard et bon voyage.

faites-vous

une place au soleil

COURS SPECIAUX D'ETE

Anglais, allemand, espagnol, italien, etc.

Le conseiller pédagogique de l'Ecole Berlitz M. Gérald Castonguay sera à l'Hôtel des Gouverneurs, 1303, boul. Talbot, Chicoutimi, tél.: 549-8244, les 10-11-12 avril. Le 10 de 19.30 à 22.00 hres, le 11 de 9.30 à 14 hres et de 19.30 à 22.00 hres, le 12 de 9.30 à 13.00 hres. Vous pouvez prendre rendez-vous en composant (418) 529-6161 ou en vous rendant à l'endroit ci-dessus mentionné à la date prévue. Suite à un test oral d'évaluation, nous pourrions vous donner tous les renseignements nécessaires.

Berlitz®

Langues vivantes

Permis de culture personnelle no 749585
Ministère de l'Éducation du Québec



ON EST LA POUR VOUS

BISCUITS
SODA
Premium de Christie
2 lb. **117**

Sauce hot-chicken
CO-OP
14 oz. **.20**

LIQUEURS
Bouteilles,
CO-OP
Asst.
26 oz. **.29**

FARINE
CO-OP
7 lb. **.99**

DETERGENT
Liquide IVORY
32 oz. **.99**

SHORTENING
CRISCO
3 lb. **209**

CEREALES
CORN FLAKES
16 oz. **.59**

Pâtes alimentaires
CATELLI
Spaghettini, macaroni
coupé ou long,
spaghetti
16 oz. **.37**

WINDEX
AEROSOL
15 oz. **.65**

MARGARINE
Blue Bonnet
régulière
2 lb. **139**

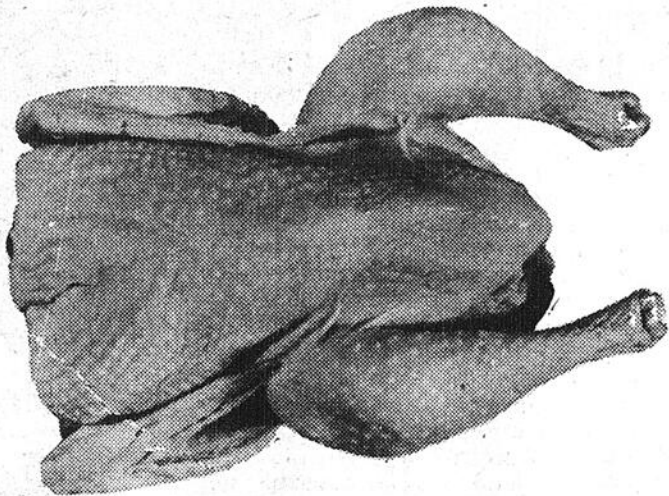
Filet de morue
3 LBS **269**

SEVEN-UP
BOUT. 26 OZ
.35



JUS de TOMATES
HEINZ
.24
19 OZ.

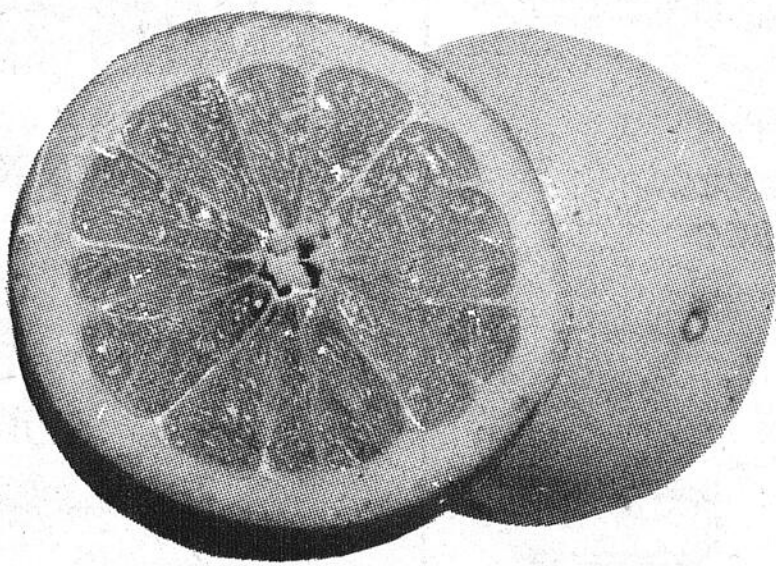
POULET FRAIS CONGELE



CAT. A — 3 A 4 LB.

.59
LB.

Pamplemousses
BLANCS PRODUIT FLORIDE



GR. 48

6 .58
POUR

APPRET à SALADE
Miracle Whip de Kraft



16 OZ.

.66

Spéciaux
en vigueur
jusqu'à
samedi
12 AVRIL



- SCA St-Ambroise
COMTE DUBUC
- M.C. Desbiens, 1.011, rue Hébert, DESBIENS, Cte Lac St-Jean
- M.C. Naudville, 375, Boul Dequen, ALMA, Cte Lac St-Jean, G8B 5P2
- M.C. St-Jérôme, 15, rue St-Pierre, ST-JEROME, Cte Lac St-Jean
- S.C.A. L'Ascension, L'Ascension, Cte Lac St-Jean, GOW 1Y0
- S.C.A. St-Bruno, 1, rue Melançon, ST-BRUNO, Cte Lac St-Jean
- S.C.A. St-Coeur-de-Marie, St-Coeur-de-Marie, Cte Lac St-Jean
- S.C.A. St-Nazaire, 196, 1ere Avenue, ST-NAZAIRE, Cte Lac St-Jean
- S.C.A. Ste-Croix, Lac Ste-Croix, Cte Lac St-Jean
- M.C. Notre-Dame-de-la-Doré, Notre-Dame-de-la-Doré, Cte Roberval
- M.C. Roberval, 420, boul Marlotte, ROBEVAL, GOW 1G0
- S.C.A. Chambord, Chambord, Cte Roberval, GOW 1G0
- S.C.A. Mistassini, Mistassini, Cte Roberval
- S.C.A. Péribonka, 351, rue Plante, PERIBONKA, Cte Roberval, GOW 2G0
- S.C.A. St-Eugène, St-Eugène d'Argentanay, Cte Roberval
- S.C.A. St-Félicien, 1.199, rue Vaudreuil, ST-FÉLICIEN, Cte Roberval, GOW 2N0
- S.C.A. St-Prime, St-Prime, Cte Roberval
- M.C. Albanel, Albanel
- M.C. Hébertville, 95, rue Turgeon, Hébertville



- Epicerie Marc Prevost, 149, rue Principale, GERARDVILLE, Cte Roberval
- Marché R.F. Enrg., 3M1, rue Davis, ARVIDA, Cte Lac St-Jean
- Héliodore Sénéchal, 23, rue Forquet, ST-THOMAS DIDYME, Cte Roberval, GOW 1P0
- Marché Tremblay Enrg., 66, rue Principale, CHAMBORD, Cte Roberval, GOW 1A0
- Rosaire Tremblay, 210, Saguenay, ST-FULGENCE, Cte Dubuc, GOW 1S0
- J.P. Blanchet, St-François-de-Sales, Cte Roberval
- Marché Dufour, 186, de l'Eglise, MISTASSINI, Cte Lac St-Jean
- J. Wilbrod Gagnon Enrg., 45, St-Dominique, JONQUIÈRE, Cte Lac St-Jean
- J.P. Gélinas, 260, rue Principale, LAC BOUCHETTE, Cte Roberval
- Juneau & Fils Ltd, 1.220, boul Walberg, DOLBEAU, Cte Roberval, GOW 3A0
- Guy Lapointe, 460, St-Cyrille, C.P. 145, NORMANDIN, Cte Roberval
- Jacques Laroche, 1.155, boul Marlotte, ROBERVAL, Cte Roberval
- Lavoie & Fils Enrg., 360, rue Ste-Anne, Chicoutimi, G7J 2M6
- Adhémar Lavoie, 2.708, Rang St-Jean Baptiste, Chicoutimi, G7H 5V1

Beaucoup d'autres
spéciaux dans le
journal CO-OP et
Minipri de votre
localité.



SERVICE • QUALITÉ • CHOIX

PRIX

QUEBEC EN BREF

MONTREAL (PC) — A l'occasion de la dernière audience de l'enquête du coroner sur deux morts par l'arsine, survenues en janvier 1975 à la Canadian Copper Refiners (CCR), le "superviseur des relations Industrielles" de la compagnie, M. William Johnson, a affirmé, mardi, qu'il a agi de sa propre initiative en ordonnant à son subordonné de ne pas transmettre au syndicat un rapport sur un cas précédent d'empoisonnement par arsine.

Comme mes supérieurs étaient déjà saisis de ce dossier particulier, a-t-il affirmé, je n'avais aucune intention autre que celle de leur remettre la responsabilité de décider s'il convenait de remettre au syndicat une copie du rapport d'empoisonnement de M. Bellevue.

Invité à expliquer pourquoi il présumait que ses supérieurs avaient en main le cas de M. Bellevue, à la mi-décembre 1974, M. Johnson a expliqué que ce dernier présentait les mêmes symptômes que son compagnon, M. Skalak. Ce compagnon, à son tour, présentait les me-

par l'arsine où il avait aussi été impliqué, en mai 1974. Le cas de Skalak était entre les mains des supérieurs, M. Moquin (directeur des relations industrielles) et M. Johnson (directeur général de la compagnie).

PQ — Mirabel

MONTREAL (PC) — Selon le Parti québécois, Ottawa doit restituer les 60,000 acres de sols expropriées en trop pour l'aménagement de Mirabel et Québec doit les rétrocéder aux agriculteurs désireux de reprendre l'exploitation de ces terres.

Au cours d'une conférence de presse, mardi, le président du parti, M. René Lévesque, a reproché au gouvernement Bourassa d'avoir permis au gouvernement Trudeau de détruire une société une société prospère et d'éparpiller à tous vents une collectivité agricole florissante, "pensant que l'achat de leurs biens suffirait à panser toutes les plaies".

CEQ — refus

MONTREAL (PC) — La CEQ a révélé, mardi, qu'elle avait essayé d'un non déguisé mais catégorique, à ses premières propositions concernant la sécurité d'emploi de ses membres, alors qu'elle venait de convoquer pour la première fois les représentants patronaux des secteurs public et para-public.

Cette centrale, qui représente la quasi totalité des enseignants de l'élémentaire et du secondaire, ainsi qu'une partie des professeurs de cégep, a décidé de régler en priorité le problème de la sécurité d'emploi avant de discuter de toute autre question à la table des négociations. Les enseignants veulent ainsi se prémunir contre les traditionnelles mises à pied qui les frappent de façon cyclique à ce moment-ci de l'année.

Le texte présenté par la CEQ aux représentants patronaux est très explicite: "Nous revendiquons la garantie immédiate d'un emploi pour la future année pour tous nos membres actuellement en fonction dans le réseau des commissions scolaires et des cégep".

Deuxièmement, poursuit le document, "Pour le futur, nous revendiquons de la sécurité d'emploi pour tous les salariés de l'éducation".

Métis — Trudeau

MONTREAL (PC) — Les Métis et les Indiens sans statut du Canada vont rencontrer le Premier ministre Trudeau, le 15 avril prochain, afin de revendiquer pour quelque 750,000 Amérindiens dont les ancêtres sont de sang-mêlé le droit "à l'égalité et à la justice".

Lors d'une conférence de presse, mardi, à Montréal, le président national de la Fédération des Métis et Indiens sans statut du Canada, M. Kermit Moore, et le président de l'Alliance lauréenne des Métis et Indiens sans statut (pour le Québec), M. Carl Larivière, ont tous deux qualifié d'"historique" la rencontre au sommet d'Ottawa, au cours de laquelle ils espèrent convaincre le gouvernement canadien de la nécessité de fournir au "peuple ouillé" les moyens nécessaires à son émancipation sociale, culturelle et économique.

"Les Métis et les Indiens non inscrits sont au bas de l'échelle sociale. Nous sommes les parias du Canada. Nous n'avons aucune reconnaissance juridique, aucun droit de propriété, aucune terre ni aucune école. Dispersés à travers les centres urbains, ruraux, miniers et forestiers du pays, à titre de "cheap labor" occasionnel, nous vivons en majorité du bien-être social, de l'assurance-chômage, des miettes qu'on veut bien nous laisser, en marge de toute vie digne et décente", déclare notamment M. Larivière.

Au Québec, on compte actuellement quelque 15,000 Métis et Indiens sans statut. Au Canada, il y en a au moins 750,000.

Léger — Loi 22

QUEBEC (PC) — Le "gel" des effectifs scolaires du secteur anglophone au Québec, annoncé lundi par le ministre de l'Éducation, M. François Cloutier, est une mesure "hypocrite", selon le Parti québécois.

C'est du moins ce qu'a affirmé le porte-parole de ce parti, le député de Lafontaine, M. Marcel Léger, alors qu'il commentait le règlement relatif à la langue d'enseignement rendu public par le ministère de l'Éducation.

M. Léger a expliqué que le gouvernement Bourassa "gela" à 210,000 le nombre de places disponibles dans le secteur anglophone, même si le nombre réel d'étudiants anglophones n'est que de 135,000 au Québec.

Le député péquiste a indiqué que ce nombre d'étudiants anglophones allait être appelé à diminuer dans l'avenir à cause de la dénatalité, mais que le nombre de places disponibles allait néanmoins se maintenir à 210,000, ce qui permettra aux enfants d'immigrants de fréquenter l'école anglaise en dépit de la loi 22.

Gros-Cacouna

QUEBEC (PC) — Le gouvernement du Québec accorde son appui au projet de construction et d'aménagement d'un port en eau profonde à Gros-Cacouna par la Société Havre Champlain, a annoncé hier le premier ministre du Québec Robert Bourassa, dans un communiqué.

Le projet appuie le projet à la condition que l'entreprise accepte de créer le nouveau port entièrement à ses frais "et dans la mesure où la vocation de ce port sera essentiellement complémentaire à celle du port de Québec", a dit M. Bourassa.

"À l'heure actuelle, le projet Havre Champlain est celui qui nous paraît le plus sérieux, le plus avancé et le plus compatible avec nos objectifs de développement national," a-t-il dit.

"C'est pourquoi nous soutenons auprès du gouvernement fédéral les démarches de la Société Havre Champlain en vue d'être autorisée à réaliser ce projet."

Chômage

QUEBEC (PC) — Le chef de l'Opposition, M. Jacques-Yvan Morin, a invité, mardi, le ministre des Finances à se préoccuper des 286,000 chômeurs québécois en présentant son prochain budget.

Par des questions à l'Assemblée nationale, puis, dans un communiqué remis à la presse, M. Morin souligne que les dernières statistiques fixent à 10,8 pour cent le taux réel de Québécois en chômage.

Ce taux représente 34 pour cent des chômeurs canadiens alors que le Québec ne compte que pour 27 pour cent de la main-d'œuvre canadienne, selon M. Morin.

Ceci prouve que le gouvernement Bourassa n'a pas mis de l'avant une politique d'emploi, ni de mesures d'urgence comme un programme de construction domiciliaire ou de travaux publics, estime le chef de l'Opposition.

Garneau frappe à bras raccourcis sur l'opposition officielle et Morin

Par Pierre Bellemare

Garneau furieux

QUEBEC (PC) — "Le manque d'intégrité des hommes publics ne se manifeste pas seulement dans l'octroi de contrats ou la nomination de personnes à des postes de responsabilité, il se manifeste tout autant à travers les propos de ceux qui aspirent à exercer le pouvoir".

C'est ce qu'a déclaré mardi à l'Assemblée nationale le ministre des Finances, M. Raymond Garneau, dans le cadre du débat sur le message inaugural livré le 18 mars dernier par le lieutenant-gouverneur Hugues Lapointe.

Ce débat a d'ailleurs pris fin avec l'exposé du ministre Garneau et les ministériels ont rejeté les deux motions de blâme présentées dans le cours du débat par les députés Jacques-Yvan Morin et Camil Samson.

"L'intégrité des hommes publics est beaucoup plus mise en cause par l'irresponsabilité du parti qui forme l'Opposition officielle, lorsque ce parti essaie de tromper l'électeur québécois en soumettant que l'indépendance et l'établissement d'un régime socialiste régleraient tous les problèmes économiques, culturels et sociaux".

Le titulaire des Finances, d'un ton furieux, a aussi déclaré que "le socialisme d'Etat presque totalitaire proposé par le chef parlementaire du Parti québécois constitue un accroc beaucoup plus important à l'intégrité des hommes publics que l'octroi d'un contrat à un partisan qui, au demeurant, peut être à conditions égales et à prix égal".

M. Garneau a vilipendé M. Morin et, du même souffle, le député créditiste Fabien Roy, pour laisser planer des doutes sur l'intégrité de M. Paul Desrochers, l'ex-conseiller spécial du premier ministre Bourassa.

"C'est un autre exemple de grenouillage, de fourberie et de manque d'intégrité, j'oserais dire de malhonnêteté", a affirmé M. Garneau en précisant que "jamais un chef de parti n'a pu compter sur un homme aussi dévoué, aussi intègre, aussi disponible et aussi consciencieux de l'intérêt supérieur du Québec que M. Desrochers".

Non indifférent

M. Garneau a aussi noté que le gouvernement Bourassa ne peut être accusé

d'être resté "indifférent", puisqu'il a déjà adopté "plusieurs mesures concrètes en vue d'améliorer la qualité de la vie démocratique".

Le ministre a rappelé l'adoption du code d'éthique en juin 1974 à l'intention des membres du cabinet, suite à la célèbre affaire Paragon, l'adoption d'un autre code d'éthique à l'intention des hauts-fonctionnaires et, enchaîné M. Garneau, le discours inaugural propose l'élimination des caisses électorales occultes.

Mais les hommes sont des hommes, ajoute-t-il, et les "gouvernements se sont toujours vus entourés, bon gré mal gré, par une foule de courtisans, dont les intentions sont plus ou moins à voir".

"Que d'amis, que de parents naissent en une nuit aux nouveaux ministres", dit-il en citant Jean de La Bruyère. M. Garneau entend enfin réagir aux commentaires du chef de l'Opposition sur la situation économique du Québec dans le cadre du discours du budget, qu'il prononcera en Chambre le 17 avril prochain.

Récapitulation

Le député Roy, le dernier opposant à prendre

la parole sur le message inaugural, a fait une récapitulation des éléments percutants de l'actualité politique, juste avant que M. Garneau laisse tomber le rideau sur ce débat.

Le porte-parole de Beauce-Sud a évoqué les enquêtes sur la Direction générale du Nouveau-Québec, sur la corruption municipale, sur la Société

d'habitation du Québec, sur la liberté syndicale dans la construction.

Il a aussi rappelé l'expulsion de M. Guy Leduc des rangs libéraux, la guerre froide entre Mme Kirkland-Casgrain et le ministre Cournoyer, ainsi que les révélations de l'enquête sur le crime organisé.

"Qu'est-ce que les parlementaires de l'As-

semblée nationale peuvent réellement faire de positif, face à un gouvernement atteint de gangrène, de cancer généralisé?"

M. Roy a enfin proposé deux mesures pour améliorer la qualité de la vie démocratique: revaloriser le rôle du député en permettant notamment des votes libres en Chambre et tenir des élections à date fixe.

Québec promet de sévir contre l'amiantose

QUEBEC (PC) — Une norme précise de salubrité sera en vigueur dans les mines et moulins d'amiant, et les différentes compagnies auront trois ans pour s'y conformer.

C'est ce qu'a annoncé, mardi, le ministre des Richesses naturelles, M. J.-Gilles Massé, dans une déclaration à l'Assemblée nationale.

La norme qui devra être respectée sera de 5 fibres d'amiant en moyenne par centimètre cube d'air. Il s'agit de fibres ayant une longueur de 5 microns, les fibres plus petites n'étant pas considérées.

De plus, le gouvernement créera bientôt une commission spéciale formée de spécialistes, avec mandat d'étudier la salubrité dans les mines, a annoncé M. Massé.

Cette commission devra conseiller le gouvernement sur:

- le maintien ou la modification de la norme de 5 fibres par centimètre cube.
- les modalités de mise en place et d'application de cette norme.
- un système d'inspection apte à assurer le respect de cette norme.
- les mesures d'aide technique et financière du gouvernement pour favoriser l'application rapide de cette norme.

Ce comité sera invité à étendre son mandat à l'ensemble de l'industrie minière au Québec.

Ontario

La déclaration du ministre Massé a provoqué la colère du député péquiste de Saguenay, M. Lucien Lessard.

Ce dernier a rappelé que le gouvernement de l'Ontario venait de rejeter récemment la norme de salubrité que le Québec voulait appliquer, parce qu'elle était trop dangereuse pour la santé des travailleurs de l'amiant.

Manif à l'UQ du Québec

QUEBEC (PC) — Quelque 150 étudiants de l'université du Québec à Trois-Rivières ont manifesté mardi aux abords du parlement provincial et du siège social de l'UQ, à Québec.

Cette manifestation, qui s'est déroulée calmement, avait pour but de faire accélérer le règlement du conflit qui a atteint toute son ampleur lors de la grève des 200 professeurs de Trois-Rivières, le premier avril dernier.

De plus, le député de Saguenay s'en est pris au délai de trois ans consenti aux compagnies pour l'application de cette norme, estimant que "les compagnies auront encore 3 ans pour permettre aux mineurs de continuer à crever".

Autres mesures

M. Massé a également annoncé d'autres mesures qui seront appliquées immédiatement, afin de s'attaquer au problème de la santé des travailleurs: — révision des examens médicaux annuels des travailleurs de l'amiant auprès de la Commission des accidents du Travail. Cette révision sera faite par un comité de 5 médecins-spécialistes.

— le comité de pneumoconiose de la Commission des accidents du Travail

devra faire passer à tous les travailleurs soupçonnés d'être porteurs d'amiantose un diagnostic de pathologie professionnelle pulmonaire.

— le comité devra réexaminer chaque employé reconnu antérieurement comme porteur d'amiantose par la CAT, sauf ceux dont l'incapacité a déjà été fixée à 100 p.c. et qui sont rétribués en conséquence.

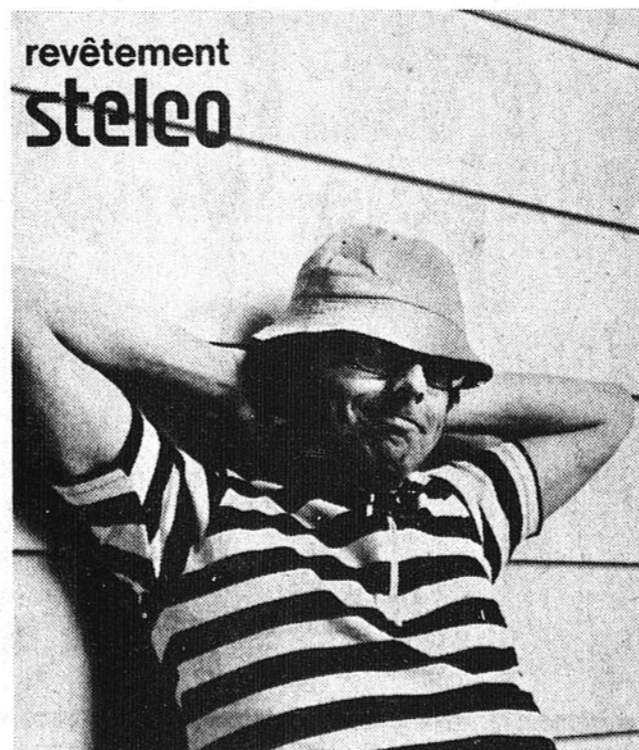
— le certificat médical des employés travaillant dans les mines, tel que prescrit par un arrêté-en-conseil datant de 1956, sera modifié de façon à lui permettre de couvrir toutes les maladies des voies respiratoires et non seulement la tuberculose.

— enfin, le nombre d'exams pulmonaires actuellement faits par la CAT sur la pneumoconiose passera de 15 à 30 par semaine.

Pourquoi peindre? Embellissez avec la beauté tenace.

Le revêtement Stelco est en acier préfini Ultra-Stelcolour. C'est le revêtement métallique le plus solide que vous puissiez acheter. Il résiste à la décoloration et aux éléments comme aucun autre revêtement métallique. C'est pourquoi la Stelco peut fournir la garantie la meilleure et la plus sérieuse sur le marché du revêtement.

Obtenez une estimation gratuite! Aujourd'hui même!



Pro-Co Métal Limitée
Route 172
Plan St. Nazaire
C.P. 362, ALMA 668-8331

OFFRE SPÉCIALE

FIESTA
PEINTURE DE PREMIÈRE QUALITÉ
CONTENU NET 160 OZ (4.55 L.)

Épargnez 250 PAR GALLON

DURANT NOTRE VENTE-RECLAME DE PRESENTATION

LATEX SATIN D'INTERIEUR ou TEINTURE A BOIS LATEX	PRIX COURANTS WOOLCO 10.99 LE GALLON - 3.49 LA PINTÉ	2.89 LA PINTÉ
ALKYDE SEMI-LUSTRE ou EMAIL TRES PEU LUSTRE	PRIX COURANTS WOOLCO 12.99 LE GALLON - 3.79 LA PINTÉ	3.19 LA PINTÉ 10.49 LE GALLON
LATEX SEMI-LUSTRE	PRIX COURANTS WOOLCO 14.99 LE GALLON - 4.19 LA PINTÉ	3.59 LA PINTÉ 12.49 LE GALLON
EMAIL A L'ALKYDE ou AU LATEX POUR PLANCHERS	PRIX COURANTS WOOLCO 13.99 LE GALLON - 3.99 LA PINTÉ	3.59 LA PINTÉ 11.49 LE GALLON
PEINTURE A BASE D'ALKYDE ou DE LATEX POUR L'EXTERIEUR	PRIX COURANTS WOOLCO 13.99 LE GALLON - 4.19 LA PINTÉ	3.59 LA PINTÉ 11.49 LE GALLON

Les peintures "Fiesta", dont la renommée n'est plus à faire, vous sont maintenant offertes sous une nouvelle étiquette. Pour lancer cette étiquette, nous avons réduit les prix pour un temps limité. Choisissez parmi notre gamme complète de couleurs - jusqu'à 1,500 teintes pour égayer votre maison. FAITES-EN PROVISION MAINTENANT!

Les contenants des bases à colorer ne sont pas remplis à capacité afin de permettre l'addition du colorant. Le prix des couleurs prémélangées, email très lustré ou peinture pour l'extérieur, est légèrement plus élevé.

MAGASINS A RAYONS
Woolco
1451, Boul. Talbot - PLACE DU ROYAUME CHICOUTIMI
HEURES D'AFFAIRES:
Lundi à mercredi: 9.15 hres à 5.30 hres
Jeudi, vendredi: 9.15 hres à 9 hres
Samedi: 9.15 hres à 5.00 hres

ACHETEZ EN TOUTE CONFIANCE
SATISFACTION GARANTIE
ECHANGE OU ARGENT REMIS

Des Phéniciens sont venus au Québec 500 ans avant la naissance du Christ

QUEBEC (PC) — Un archéologue de l'Université Laval, M. Thomas Lee, vient de faire une découverte importante qui porte à croire que des Phéniciens sont venus au Québec 500 ans avant la naissance du Christ.

M. Lee en est arrivé à cette théorie après avoir réussi à faire déchiffrer les inscriptions sur trois pierres trouvées dans les régions de Sherbrooke et de Beauvoir, dans les Cantons de l'Est.

Ces pierres, conservées au musée du séminaire Saint-Charles-Borromée, de Sherbrooke, ont été découvertes au début du siècle.

Les spécialistes ont d'abord cru que les messages gravés dans ces pierres étaient d'origine Viking mais M. Lee devait apprendre qu'il n'en était rien après être entré en contact avec des archéologues étrangers.

Interprétation

C'est un spécialiste de l'Université Harvard, M. Barry Fell, qui a finalement réussi à interpréter les messages.

Selon lui, ces inscriptions appartiennent à un dialecte libyen de l'Égypte ancienne.

Les deux premières pierres, trouvées près de la rivière Saint-François, où les Phéniciens auraient débarqué, portent les inscriptions suivantes: "Expédition qui traversa (la mer), au service du roi Hiram, conquérant du territoire", et "Gravé par Hata qui atteignit ici les limites avec son embarcation et grava cette pierre".

Sur l'autre pierre, trouvée à Beauvoir, on peut lire, toujours selon l'interprétation de M. Fell, "Hannon, fils de Tamu, qui atteignit cette montagne".

Hiram aurait été un roi de Tyr, un port très ancien de la Phénicie, et Hannon, un célèbre navigateur de Carthage, 500 ans avant Jésus-Christ.

Choc

M. Lee a déclaré au cours d'une entrevue qu'il avait ressenti un choc quand les résultats des recherches de son collègue de Harvard lui ont été communiqués, le 15 janvier dernier.

"Cela m'a empêché de dormir", a-t-il dit.

Selon lui, ces pierres ont une très grande importance non seulement pour le Québec mais aussi pour l'histoire de l'humanité.

Jusqu'ici les spécialistes croyaient que l'Est de l'Amérique avait été découvert par des Irlandais qui, au début du présent millénaire, auraient été progressivement chassés par les Viking d'Écosse en Irlande, puis en Islande, puis au Groenland et enfin sur les côtes de l'Amérique.

M. Lee doit faire état de la présence du monde phénicien au Québec, il y a 2.000 ans, dans un article sur le sujet qui sera publié dans le prochain numéro du "Journal anthropologique du Canada", un petit magazine spécialisé publié à Ottawa et dont il assume la direction.

Pour votre information

LISEZ

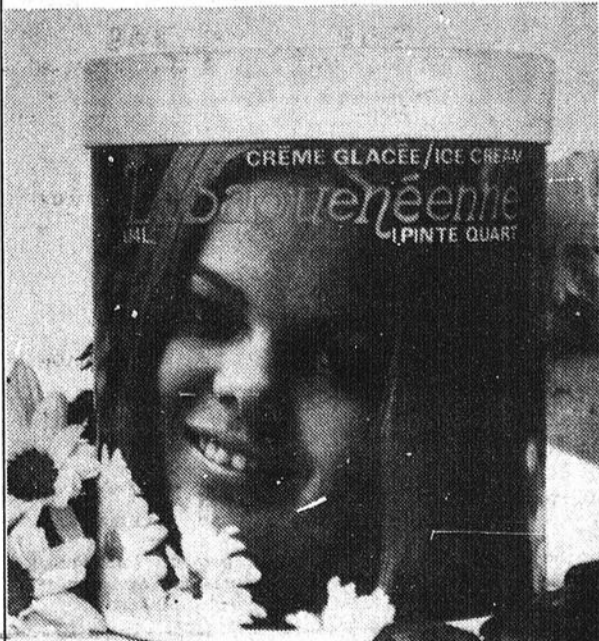
LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

GOUTEZ A

UNE NOUVELLE CRÈME GLACÉE
AU GOÛT **SUPÉRIEUR**

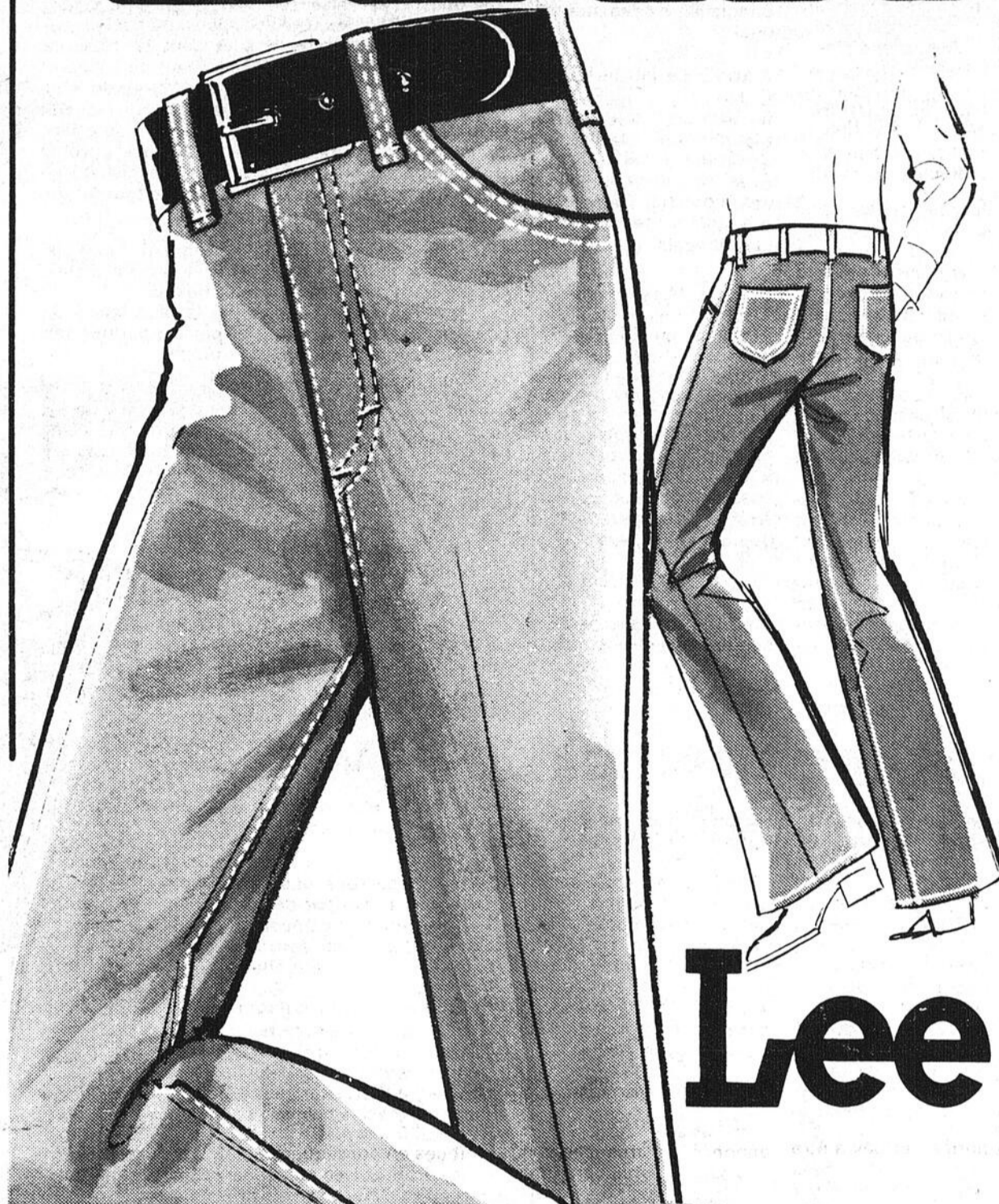
**La fraîcheur
de votre été!**

En vente dès maintenant chez tous nos dépositaires.



LAITERIE CHICOUTIMI
373, Ste-Anne, Chicoutimi, Qué.
LAIT-BEURRE-FROMAGE-CRÈME GLACÉE
Le Saguenéenne, une autre marque de notre savoir-faire!

LA RUÉE VERS LE DENIM



OFFRE SPÉCIALE
WOOLCO

UNE OFFRE ALLECHANTE
POUR MONSIEUR!
Nouveau jean Lee
A jambes Larges

9⁹⁹
LA PAIRE

Le prix est plus que modique... mais ce sont vraiment des Lee! Jeans à coupe ample très confortables: largeur de 20" au genou et de 24" au bas. En denim 100% coton (13 3/4 oz.). Le denim indigo a été délavé pour obtenir cette apparence de "déjà porté" si à la mode. Coutures renforcées aux points de tension. 2 poches cavalier et gousset à montre devant. 2 poches plaquées derrière. Tailles: 28-38. Entrejambes: 32, 34, 36. Prix courant Woolco, 15,95 la paire.

Jeans résistants Lee
ou "Easy G"
de G.W.G. pour garçons

8-12
AU
CHOIX

14-18
AU
CHOIX

11⁹⁵

12⁹⁵

Un style devenu classique: la fameuse jeans Lee à jambes légèrement évasées. Poches plaquées derrière. Poches à rivets devant pour une apparence impeccable même après un long usage. Tailles: 8-18.

Les "Easy G" de G.W.G. en 100% coton déjà rétréci assurent durabilité et confort. Jeans style Western avec poches cavalier devant et poches plaquées derrière. Tailles 8-18.

Jeans durables
style Western
pour hommes

AU
CHOIX
CHACUN

15⁹⁵

Jeans G.W.G. en denim indigo 100% coton. Poches cavalier devant et poches plaquées derrière. Jambes évasées de 21". Tailles: 29-34. Entrejambes: 30, 32, 34.

JEANS LEE, 100% coton, coupe ample, largeur du genou 20 pouces au bas, tons: brun, marine, beige, noir, tailles: 28 à 36, entrejambes, 31, 33, 35.

Ces jeans Lee à jambes évasées, en denim indigo 100% coton (13oz), offrent cette allure et ce confort qui ont fait toute la popularité du jeans. Poches cavalier et gousset à montre devant. 2 poches plaquées derrière. Tailles: 28-38.



MAGASINS A RAYONS

Woolco

1451, Boul. Talbot - PLACE DU ROYAUME - CHICOUTIMI
HEURES D'AFFAIRES: Lundi à mercredi: 9 h 15 à 5 h 30
Jeudi, vendredi: 9 h 15 à 9 h
Samedi: 9 h 15 à 5 h 00

ACQUIEZ EN TOUTE CONFIANCE
**SATISFACTION
GARANTIE**
ÉCHANGE DE L'ARGENT REMIS

ARTS ET SPECTACLES

Place au Méga Cho 75

ALMA — Méga Cho 75 est commencé. Pour la cinquième année consécutive, le grand public est invité à assister à cette manifestation culturelle organisée par des étudiants et professeurs du Collège d'Alma, et qui offrira du théâtre, de la musique, des expositions, des conférences, sous le

thème "Le Québécois et son environnement". L'ouverture officielle du Méga Cho 75 avait lieu hier soir. M. Marcel Gagnon, animateur culturel chargé de l'organisation, a mentionné qu'un comité de 25 personnes travaille depuis quelques mois pour mettre sur pied cette manifesta-

tion d'envergure. Cette année, en effet, le Méga Cho devient plus important, tant par le nombre des activités que par la durée, puisqu'il se terminera le 18 avril. Les principaux endroits où seront présentées les activités sont La Tourelle, (nouvel auditorium du collège), le Centre social des étudiants et le pavillon des techniques agricoles.

Nous vous donnons ici l'horaire des activités prévues:

9 avril: "Chansonniers et musique du Québec"
12 h.: films (locaux 2-126 et 2-129)
13 h.: audition de créations musicales québécoises (foyer étudiant)
expositions de Michel Tanguay, Pierre Lapointe et Paul Bonneville
29 h. 30: Gropus 7 présente son récital de musique contemporaine (La Tourelle)
10 avril: "Le théâtre québécois"
10 h.: Parade d'animation du Théâtre Euhl et mini-spectacle: "Le Mineur"
12 h. 30: Théâtre St-Thétique
14 h.: "Les 7 péchés Capitales", par le Théâtre Euhl (La Tourelle)
11 avril: "Le cinéma québécois"
9 h.: "Un pays sans bons sens", invité Pierre Perrault
12 h.: "Cache-toé pu, on t'a vu", par La Gaboche (La Tourelle)
14 h.: conférence sur les multi-nationales, par Jean-Guy Frenette
16 h.: film: "Québec vu par Cartier-Bresson", local 2-129
18 h. 30: le souper des Québécois, au Centre social

20 h. 30: soirée québécoise au Centre social
13 avril: "Journée des jeunes québécois"
13 h. 30: film sur les marionnettes
14 h.: "Le magicien des couleurs", par les Amis de Chiffon (marionnettes, La Tourelle)
15 h.: atelier de marionnettes
17 h.: souper
14 avril: "Le fait québécois"
9 h.: conférence par Michel Brunet (La Tourelle)
12 h.: films (local 2-129)
14 h.: conférence par Marcel Rioux (La Tourelle)
16 h. à 24 h.: festival du film québécois (La Tourelle)
15 avril: "Les artisans québécois"
12 h.: film sur l'artisanat québécois
13 h.: expositions et démonstrations d'artisans (centre social)
20 h.: boîte à chansons (foyer étudiant)
16 avril: "Environnement physique du Québécois"
20 h.: Théâtre St-Thétique (La Tourelle)
16 h.: Démonstration de danse sociale (foyer étudiant)
16 h. 30: film (local 2-129) kiosque à la salle polyvalente
17 h.: souper des romantiques
20 h. 30: soirée des romantiques (La Tourelle)
17 avril: "La musique au Québec"
12 h.: film, (local 2-129)
13 h.: "Trans-sphères", par Denise Latendresse (foyer étudiant)
20 h. 30: Soirée des groupes instrumentaux (La Tourelle)
18 avril: "L'art québécois"
13 h.: Happening des arts plastiques
17 h. 30: souper bavarois
20 h. 30: soirée bavaroise

Gérard Depardieu n'est pas si méchant que ça

Après l'extraordinaire succès de sa composition dans "Les Valseuses", on aurait pu craindre que Gérard Depardieu ne soit spécialisé par les producteurs et metteurs en scènes dans les rôles de voyous sympathiques. La même aventure était arrivée à Jean-Paul Belmondo après "A bout de souffle", et il mit plusieurs années avant de pouvoir changer cette image de marque. Depardieu a sans doute fait son profit de cette mésaventure. Il a profité de sa gloire nouvelle et de la liberté de choisir qui en résultait pour changer de personnage tout en demeurant fidèle à sa personnalité.

Tout d'abord, il fut dans "Vincent, François, Paul et les autres" l'ami solide et sincère d'Yves Montand, celui qui veut devenir boxeur.

— La partie boxe, a été la plus facile. Je connais bien la boxe, j'ai été sparring-partner des futurs champions militaires d'Europe".

Actuellement il revient à l'écran, en partenaire de Marlène Jobert, dans le film de Claude Goretta "Pas si méchant que ça". Il y incarne un brave patron-menuisier suisse qui fait quelques hold-up pour le bon motif car l'argent sert à payer ses ouvriers.

A 13 ans, j'étais un voyou

Authentiques voyou, Gérard aurait pu cependant le devenir:

— Dès l'âge de 12 ans, j'ai fait les 400 coups. Je fréquentais de mauvais garçons plus âgés. Je les suivais. Attaques de bijouteries, vols de voitures... J'ai connu les tribunaux, et les juges. La prison, la liberté surveillée.

J'ai "vadrouillé" jusqu'à 15 ans. J'ai fait toute l'Europe, sans passeport, mais avec une carte que l'on distribue d'ordinaire aux aveugles. J'avais obtenu cette carte en vendant des savonnets pour une association de charité.

A première vue, voilà qui ne conduisait encore vers l'art dramatique, encore que Gérard Depardieu estime que dans cette période difficile, c'était en bon comédien qu'il attendait les juges, les gendarmes, les contrôleurs de train, les caissières de cinéma.

— Je trouvais toujours un truc pour ne pas payer. C'est ainsi que, toujours sans payer, je me suis glissé dans des cours d'art dramatique, que j'y ai pris goût, que j'ai joué une première pièce "Les garçons de la bande", une seconde qui était une comédie "Une fille dans ma soupe", que j'ai débuté au cinéma grâce à Audiard, que je me suis retrouvé acteur sollicité de partout après "Les Valseuses".

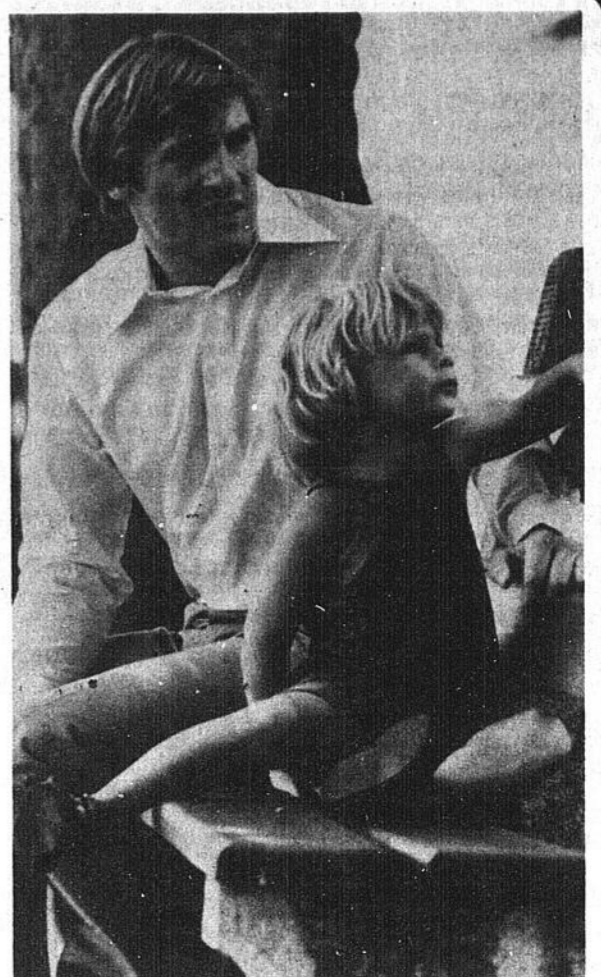
— Aujourd'hui avec "Pas si méchant que ça" vous voilà entraîné dans le cinéma suisse?

— Depuis deux ans, depuis son film "L'invitation", j'avais envie de travailler avec Claude Goretta. "Pas si méchant que ça" est un film sur le mensonge.

Un film qui remue des choses que l'on sait, que l'on connaît, mais que l'on ne mesure bien que lorsqu'elles sont passées. C'est un film déchirant à cause de sa simplicité. On peut comparer Goretta à Renoir, car ce qu'il fait est toujours honnête et vrai.

Gérard Depardieu, le cheveu très court à cause du tournage de son nouveau film "1900", l'air très juvénile, la carure large dans le blouson de cuir, le casque de moto devant lui, parle par explosions verbales. Il rit, il mime ses paroles:

— Dans le personnage que m'a donné Goretta, ce qui est fantastique, c'est qu'il est lié à son enfance. Cela lui donne une clarté, une lumière dif-



férente. Je suis entré dans le rôle sans difficulté. C'est celui d'un homme à la fois responsable et victime. Et puis "Pas si méchant que ça", raconte aussi une histoire d'amour pas comme les autres".

C'est sous la direction du réalisateur du "Dernier tango à Paris" Bernardo Bertolucci que Gérard Depardieu tourne "1900".

— Le film se passe en Italie du Nord dans les années 1880-1900 au moment où commence à monter une grande vague révolutionnaire. Je suis un paysan révolutionnaire. Un vrai, ceux qui sont dangereux. Pas du tout image d'Épinal. C'est l'état pur de la révolution, le romantisme".

L'ivresse de jouer sans tricher

Enthousiaste, heureux, Gérard Depardieu se dit presque drogué par l'ivresse de jouer:

— Comme comédien, j'ai l'impression de sans cesse créer. Je m'attends à des choses fabuleuses, au pire et au meilleur. J'aime me passionner, je préfère pour l'instant le théâtre au cinéma.

Ce que je veux, c'est rester moi-même, ne pas devenir un pur produit de consommation.

Je suis d'une seule pièce, je flambe la vie par les deux bouts. Mais, j'ai une existence équilibrée, aujourd'hui, avec une femme, deux jeunes enfants, qui me rendent heureux.

Ce que je veux, c'est ne jamais tricher ni dans mon métier, ni dans la vie. Ce qui m'énerve chez Brandon par exemple, c'est qu'on sent le truquage, le travail, les années de métier. Je déteste cela, il faut vivre son rôle, une trop grande technique est dangereuse.

J'aime toujours ce qui est direct, même le coup de poing. Cela m'arrive encore. J'ai expliqué un jour à Catherine Deneuve que le fait de bien se battre équivalait à faire l'amour. Elle ne comprenait pas très bien que prendre un bon crochet sur l'oreille ou sur la tempe cela peut-être grisant.

Ne vaut-il pas mieux se griser comme ça, ou bien au champagne, ou bien encore en s'amusant, en riant de soi, de la vie, des autres, plutôt qu'en se prenant pour une vedette?"

MICHELE DOKAN

TELEVISION

C.K.R.S.-T.V. 12-2-4-8-9

MERCREDI, LE 9 AVRIL
8.45 Mini-fée (C)
9.15 Les Oriens (C)
9.30 Mon coin de pays c'est (C)
9.45 En mouvement (C)
10.00 You-Hou (C)
10.15 Les contes de la rive
10.30 Départ (C)
11.00 Les recettes de Juliette (C)
11.30 Le module du midi
12.30 Les Coqueluches (C)
13.31 Téléjournal (C)
13.36 Femme d'aujourd'hui (C)
14.31 C'est quoi ça "Communications", 2e partie.
Jeux de groupe (C)
15.00 Ne coupez pas
16.00 Bobino (C)
16.30 Picoline (C)
17.00 Cinéma pour rire "Ma femme et mes enfants"
18.30 Information première
18.40 Actualités nationales (C)
19.00 Coup de filet (C)
19.30 Cinéma "Safari au grand nord" (C)
21.31 Les filles, c'est pas pareil (C)
22.30 Téléjournal national et international (C)
22.45 Téléjournal provincial (C)
22.53 Nouvelles du sport et météo (C)
23.00 Appelez-moi Lise (C)
00.00 Cinéma "La ligne de démarcation"

C.J.P.M.-T.V. Canal 6

MERCREDI, LE 9 AVRIL
8.45 Dessins animés (C)
9.00 Les bouts d'chou (C)
9.30 Ciné-matin: "La voisine"
11.00 Adèle (C)
11.30 Dessins animés (C)
11.45 A votre service
12.15 Les nouvelles du midi
12.30 Sans détour (C)
13.00 Rond point
13.30 Pour vous mesdames (C)
14.45 Toucher du bois
15.00 Personnalités (C)
15.30 J'inny (C)
16.00 Patioville (C)
16.30 La soeur volante (C)
17.00 Les tannants (C)
18.00 Studio six
18.30 Parle parle, jase jase (C)
19.30 Le ranch à Willie (C)
20.00 Les Grandes Productions: "Stri-teaseuse effarouchée" (C)
22.00 Si Québec n'était conté (C)
22.30 Nouvelles T.V.A. (C)
23.00 Festival de Yul Brynner (C) "Les frères Karamazov"

RÉPONDEZ À L'APPEL! DEVEZ-VOUS ENGAGÉ VOLONTAIRE

JEUDI, LE 10 AVRIL

8.45 Bagatelle (C)
9.15 Les Oriens (C)
9.30 Mon coin de pays c'est (C)
9.45 En mouvement (C)
10.00 Minute Moutoute (C)
10.15 Topino (C)
10.30 Départ (C)
11.00 Les recettes de Juliette (C)
11.30 Le module du midi
12.30 Les Coqueluches (C)
13.31 Téléjournal (C)
13.36 Femme d'aujourd'hui (C)
14.31 Cinéma chez vous "La colosse de Rome"
16.00 Bobino (C)
16.30 Gruepot et Délicat (C)
17.00 Tarzan "Le cheval de Troie" (C)
18.00 Pinocchio (C)
18.30 Information première
18.40 Actualités nationales (C)
19.00 Les Pierres (C)
19.30 Les Grands Films "Rak" (C)
21.31 A communiquer
22.00 Vedettes en direct (C)
22.30 Téléjournal national et international (C)
22.45 Téléjournal provincial (C)
22.53 Nouvelles du sport et météo (C)
23.00 Conférence féd.-prov. (C)
23.30 Appelez-moi Lise (C)
00.30 Cinéma "La mort sonne toujours deux fois"

8.45 Dessins animés (C)
9.00 Les bouts d'chou (C)
9.30 Ciné-matin: "Fin d'un voyou"
11.00 Adèle (C)
11.30 Dessins animés (C)
11.45 A votre service
12.15 Les nouvelles du midi
12.30 Sans détour (C)
13.00 Rond point
13.30 Pour vous mesdames (C)
14.30 Bonjour été (C)
15.00 Personnalités (C)
15.30 J'inny (C)
16.00 Patioville (C)
16.30 Thierry La Fronde
17.00 Les tannants (C)
18.00 Studio six
18.30 Parle parle, jase jase (C)
19.30 Jeudi 7:30: "Volupté"
21.30 Vrai ou faux (C)
22.00 Fernand Gignac (C)
22.15 Loto-Parfectia (C)
22.30 Nouvelles T.V.A. (C)
23.00 Festival de Yul Brynner (C) "Salomon et la reine de Saba"

Foire populaire

La Foire populaire des éditions L'Aurore commence aujourd'hui au Collège de Chicoutimi. Voici les activités au programme:

12h: "Les voyages", pièce de Michel Garneau, à l'auditorium Dufour.
13h30: La Gaboche présente un nouveau spectacle sur les loisirs (Auditorium Dufour).
14h: Rencontre avec les écrivains Jacques Ferron, Yves Taschereau, et Jean-Pierre Boucher, au local 108.
17h: Lancement de huit livres.
20h: "And Now, Ladies and Gentlemen: Reynald Bouchard", pièce de théâtre, à l'auditorium Dufour.

CINEMA

ALMA Alma Jusqu'au 10 avril incl.: "La fureur du Dragon" - "2e film en couleur".	Cinéma 2 "V'là que les nonnes dansent le tango" - "Les anges pervers".
Canadien Jusqu'au 10 avril incl.: "L'enfant de la solitude" - "Le hasard et la violence".	Cinéma 3 "J'irai comme un cheval fou" - "Madly".
CHICOUTIMI Impérial Jusqu'au 10 avril incl.: "La fureur du dragon" - "La belle affaire".	JONQUIERE Centre Jusqu'au 10 avril incl.: "La fureur du dragon" - "La mort carresse la nuit".
Capitol Jusqu'au 10 avril incl.: "A nous quatre Cardinal" - "Lucky Luke".	Bellevue Jusqu'au 10 avril incl.: "A nous quatre Cardinal" - "Lucky Luke".
Cartier Jusqu'au 10 avril incl.: "S" comme Sally" - "Le corps a ses raisons".	Elysée Jusqu'au 10 avril incl.: "S" comme Sally" - "Le corps a ses raisons".
BAGOTVILLE Saguenay Jusqu'au 10 avril incl.: "La fureur du dragon" - "La mort carresse la nuit".	DOLBEAU Météore Jusqu'au 12 avril incl.: "Aurore l'enfant martyre" - "Allons tuer Sartana".
PLACE DU ROYAUME Cinéma 1 "Bruce Lee" - "La grande Mafia".	MISTASSINI Orphéon Jusqu'au 10 avril incl.: "Y a pas de mal à se faire du bien" - "Le jour du jugement".
	ARVIDA Palace Jusqu'au 12 avril incl.: "Carriage" - "Terreur aveugle".

CKRS

ATTENTION LES JEUNES

CONCOURS

CKRS-RADIO 59 vous présente un concours sensationnel à l'émission POLY-CHAUD

50 gilets Yamaha à gagner et le 30 mai 1975 tirage d'un vélo-moteur Yamaha valeur de \$470.00

Ecoutez l'émission POLY-CHAUD pour les conditions de participation

CKRS votre monde à vous

LES FILLES c'est pas pareil

Un film d'Hélène Girard

5ième film de: EN TANT QUE FEMMES

CE SOIR

MERCREDI 9 AVRIL

21 heures 30
A LA TELEVISION DE RADIO-CANADA

Après la présentation du film, nous attendons vos appels aux numéros de téléphone suivants:

(514) 790-0991
(514) 790-0301

Frais interurbains acceptés. De plus, si vous désirez nous faire parvenir vos commentaires par écrit, nous vous invitons à nous les adresser à:

SOCIÉTÉ NOUVELLE
OFFICE NATIONAL DU FILM DU CANADA
C.P. 6100
P-41, Montréal, Québec, H3C 3H5

Le Canada en bref

Pétrole — société

OTTAWA (PC) — Les Communes d'Ottawa ont adopté mardi le principe du projet de loi portant création de la société nationale des pétroles.

Cette société aura pour mission d'augmenter les approvisionnements en pétrole.

Onze députés néo-démocrates et le même nombre de députés libéraux se sont joints aux 114 députés libéraux, à l'appui de la mesure contre laquelle les 67 députés progressistes-conservateurs se sont prononcés.

Cette nouvelle société d'Etat sera autorisée à intervenir à tous les échelons de l'industrie pétrolière, depuis la prospection jusqu'à la distribution. Elle sera en outre autorisée à prendre le contrôle des sociétés pétrolières déjà existantes.

Défense — budget

OTTAWA (PC) — Des statistiques rendues publiques mardi indiquent que les budgets des forces armées canadiennes ont suivi la courbe ascendante de l'inflation.

On y découvre qu'entre 1963-64 et 1974-75, les budgets affectés à la défense nationale se sont toujours maintenus à un même niveau.

Ces statistiques ont été dévoilées aux Communes d'Ottawa mardi, par le ministre de la Défense nationale, M. James Richardson.

Traitement des eaux

OTTAWA (PC) — Le Canada assumera, au coût de \$90 millions, l'aménagement d'un système de traitement des eaux dont a un urgent besoin Kabul, la capitale de l'Afghanistan.

L'Agence canadienne de développement international a signé un contrat de \$1.1 millions à une firme d'ingénieurs de Toronto qui concevra le système.

Cette somme sera transmise par le biais de l'Organisation mondiale de la santé qui a choisi la Procter and Refern Ltd de Toronto, pour réaliser le gros oeuvre.

Assurance-médicaments

OTTAWA (PC) — Le ministre canadien de la Santé, M. Marc Lalonde, a déclaré mardi que le gouvernement fédéral n'a pas encore élaboré de programmes d'assistance financière pour les personnes ayant besoin de médicaments.

Le ministre a fourni cette précision à un député néo-démocrate qui demandait si le gouvernement songeait à établir un programme d'assurance médicaments.

M. Lalonde a précisé en outre que le gouvernement n'entend pas fournir d'assistance en ce domaine aux personnes âgées.

La province d'Ontario a récemment établi ce service pour ces contribuables.

MacEachen — Vietnam

OTTAWA (PC) — Le ministre canadien des Affaires extérieures a soutenu mardi à Ottawa qu'il n'y a aucune commune mesure entre les opérations militaires entreprises par le Nord Vietnam et les bombardements américains sur Hanoi.

M. MacEachen a fait cette déclaration aux Communes au moment où il était invité à préciser si le gouvernement canadien a logé des notes de protestations auprès du gouvernement nord-vietnamien pour ses opérations de bombardement du Sud-Vietnam.

"Les écarts de langage, a observé le ministre n'auraient rien de salutaire pour les ressortissants canadiens actuellement en territoire vietnamien.

Loterie

HALIFAX (PC) — Joseph-Charles LeBlanc, auparavant de Montréal, a été condamné à une amende de \$1,000, lundi, pour avoir tenu une loterie illégale.

Trois personnes ont été accusées en rapport avec la loterie "Five-Way Action". La police a saisi 20,000 billets et l'installation pour les imprimer.

George F. Clinton, de Halifax, devra payer \$500 d'amende pour avoir distribué des billets de cette loterie.

Launa Preston, de Waverley, N.-E., a nié avoir imprimé les billets; son procès a été fixé au 9 juin.

Les arrestations suivirent une enquête de la police de Halifax et de la Gendarmerie fédérale.

Bell — services

OTTAWA (PC) — La société Bell Canada dev. a obtenir l'autorisation de relever ses taux, si non, les usagers du téléphone risquent une détérioration des services qui leur sont offerts.

Tel est l'avertissement lancé mardi par le président de la société, M. Jean de Grandpré, lors de l'assemblée des actionnaires.

M. de Grandpré a observé que les sociétés Hydro-Québec et Hydro-Ontario ont lancé des services identiques et prévenus les usagers que leurs comptes d'électricité augmenteraient de 10 ou 15 pour cent, sur une base annuelle au cours des prochaines années.

Le président de Bell soutient que son groupe devrait être autorisé à hausser annuellement ses prix de cinq pour cent.

M. de Grandpré a précisé que la hausse de taux que lui a permise l'an dernier la Commission canadienne des Transports, n'aura apporté dans ses coffres que \$13 millions additionnels. Cette somme a été fortement érodée (\$7.9 millions) par les effets de la surtaxe de dix pour cent imposée aux sociétés non-manufacturières.

Bell Canada a réalisé en 1974, des bénéfices de \$224.4 millions, soit \$5.57 par action, comparativement à \$205.4 millions ou \$5.18 en 1973.

Fusillade

VICTORIA (PC) — Les policiers de l'île de Vancouver ont pu identifier hier soir les recherches en vue de retrouver un bandit qui, mardi, avait pris deux personnes en otage pour fuir en automobile et, plus tard, les relâcher.

L'homme, que l'on croit être un évadé du pénitencier William-Hean, est soupçonné d'avoir plus tôt accompli un vol à main armée.

Durant sa fuite, le gunman a ouvert le feu à plusieurs reprises vers les policiers qui le poursuivaient, mais personne n'a heureusement été blessé.

Les deux otages, une mère et son enfant, ont été libérés sans coup férir.

Les politiciens décideront du prix que vous paierez pour le pétrole

par André Bellemare

OTTAWA (PC) — L'importante conférence de deux jours qui s'ouvre aujourd'hui à Ottawa en présence des 11 premiers ministres au Canada qui traitent des prix du pétrole et du gaz naturel en particulier risque de se terminer par un affrontement majeur sur le plan constitutionnel.

Depuis une semaine, divers chefs de gouvernement ont multiplié les déclarations et, avant même que ne débutent les négociations, on assiste déjà à des prises de position difficilement réconciliables entre, d'une part, l'Alberta, principale province productrice de pétrole, et le gouvernement fédéral, d'autre part.

Le premier est résolu à retirer le maximum de revenus de sa principale ressource naturelle, comme l'avait promis le premier ministre Peter Lougheed à ses compatriotes albertains lors de la campagne électorale de mars dernier au terme de laquelle il a reçu un mandat sans équivoque des électeurs.

Quant à M. Trudeau, lui aussi victorieux d'une récente bataille électorale, il

semble bien déterminé à tout mettre en oeuvre en vue d'éviter que les Canadiens n'aient pas à subir une hausse considérable du prix du pétrole domestique.

Depuis la conclusion de l'entente du mois de mars 1974 au 24 Sussex Drive où M. Lougheed, "l'Arabe aux yeux bleus", avait consenti à maintenir le prix de son pétrole à \$6.50 le baril de brut, bien au-dessous du prix mondial de \$11.50, M. Trudeau et son collègue de Québec, M. Bourassa, notamment, ont vanté plus d'une fois les mérites de la fédération canadienne.

Or, cette même fédération sera durement mise à l'épreuve aujourd'hui et demain, le temps de la trêve étant maintenant terminé.

Les observateurs s'attendent que la réunion prenne fin par une augmentation d'au moins \$2 le baril de pétrole à la tête de puits, ce qui signifierait une majoration de 6 cents le gallon d'essence au détail.

M. Lougheed, cependant, doute que la conférence aboutisse à un accord sur les prix du pétrole et du gaz naturel.

Bien plus, elle pourrait provoquer une

crise constitutionnelle si, devant la situation, le fédéral maintient son intention de recourir à une législation pour imposer unilatéralement un prix unique au Canada.

Présentement, le prix du pétrole brut sur le marché international est fixé à \$12.50 par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et le prix moyen du pétrole produit aux Etats-Unis est de \$9.74, comparativement à \$6.50 au Canada par suite de l'entente du printemps 1974 à Ottawa.

Hier, le gouvernement fédéral a distribué un volumineux document de travail de 80 pages qui a été remis aux premiers ministres provinciaux et dans lequel on y fait une rétrospective complète de la situation du pétrole dans le monde et au Canada.

Dans les milieux fédéraux, on soutient que le Canada ne serait pas prêt à absorber une hausse immédiate de \$2 ou \$3 le baril de brut sans causer une montée inflationniste inquiétante dans l'est du pays en particulier.

A ce propos, M. Lougheed se de-

mande pourquoi le Canada serait différent des autres pays, depuis le temps que les gens de l'Ouest ont fait les frais de la protection accordée aux manufacturiers du centre du pays, d'après le premier ministre albertain.

Les délibérations dans la capitale ne manqueront sûrement pas de susciter un vif intérêt sans compter que les points de vue entre les participants sont loin de concorder: le premier ministre de l'Ontario, M. Davis, paraît farouchement opposé à toute augmentation sensible du prix du pétrole dans la plus importante province consommatrice de pétrole; il en est de même, semble-t-il, pour les premiers ministres des Maritimes, la région la plus défavorisée du pays.

Quant à M. Bourassa, sa position paraît plutôt délicate: il devra oeuvrer de façon à ne pas trop indisposer le gouvernement fédéral ni ses collègues des provinces.

On croit savoir, à Ottawa, que M. Davis tentera de rallier à sa cause le premier ministre du Québec, au nom sans doute de cette espèce de coalition tacite des deux provinces centrales face aux visées du gouvernement central.

"Nous laisserons un peu de côté les bonnes manières de persuasion et nous ferons preuve d'un peu plus de résistance concrète", a dit la semaine dernière M. Davis qui a tout à gagner à la veille d'une élection générale dans sa province.

Le chef du gouvernement ontarien a ajouté qu'il s'opposera "avec véhémence à toute tentative d'augmentation exagérée des prix".

Blakeney

Le premier ministre de la Saskatchewan, M. Allan Blakeney, de son côté, ne serait pas opposé à une majoration du prix du pétrole, que produit également sa province, mais à la condition que le surplus des revenus constitue un fonds destiné à favoriser l'exploitation de cette ressource naturelle.

Par ailleurs, les discussions autour de la fixation d'un prix pour le gaz naturel ne seront guère plus faciles si l'on tient compte d'un rattrapage énorme à effectuer dans ce domaine.

Présentement, son prix est de 45 cents le 1,000 pieds cubes, ce qui, selon M. Lougheed, demeure nettement au-dessous de son équivalent pétrolier. En comparaison avec le prix actuel du pétrole, celui du gaz devrait être haussé à \$1.20 le 1,000 pieds cubes.

La conférence d'Ottawa représente l'enjeu d'une répartition entre tous les Canadiens de vastes ressources naturelles provenant de l'Alberta, de la Saskatchewan et de la Colombie-Britannique, que celles-ci ne sont pas prêtes par ailleurs à laisser aller pour une peccadille.



PLUS CHER — Le premier ministre de la Saskatchewan, M. Allan Blakeney, présente un graphique des nouveaux prix internationaux en vigueur pour les ressources naturelles énergétiques non-renouvelables. (PC Téléphoto)

Bourassa sera favorable à une hausse du prix de pétrole de l'Ouest canadien

OTTAWA (PC) — C'est maintenant officiel. Le gouvernement du Québec ne s'opposera pas à une hausse raisonnable du prix du pétrole albertain, a confirmé hier un haut fonctionnaire de l'administration Bourassa, à la veille de l'importante conférence fédérale-provinciale sur l'énergie, qui débute ce matin à Ottawa pour se terminer jeudi.

Ce porte-parole autorisé de l'administration québécoise a souligné que le Québec ne pouvait pas, en toute logique, s'opposer à une hausse raisonnable des prix du pétrole de l'Alberta, taux fixé à \$6.50 le

baril lors de la conférence de l'an dernier.

Cependant, a précisé ce haut fonctionnaire, le gouvernement québécois ne veut pas que la hausse accordée à l'Alberta pour son pétrole stimule davantage l'inflation, ce fléau enrayable avec lequel les gouvernements et les citoyens sont aux prises davantage chaque mois depuis quelques années.

C'est pourquoi, a poursuivi le porte-parole, la hausse ainsi accordée au gouvernement albertain pourrait s'appliquer par étapes selon un échéancier à déterminer. Il n'a cependant pas voulu préciser

jusqu'où le gouvernement québécois était prêt à aller.

En coulisse

On parle de plus en plus, dans les coulisses, à la veille de l'ouverture de ces assises, que le prix du baril pourrait être majoré de deux dollars à la tête des puits.

De plus, a précisé cette source, la conférence devra s'entendre sur la façon de trouver l'argent nécessaire pour permettre d'exploiter les autres ressources pétrolières possibles en Alberta, comme par exemple les sables bitumineux de l'Athabaska. Cette mesure essentielle, selon le gouvernement provincial,

permettra d'éviter que les provinces canadiennes soient obligées d'acheter du pétrole arabe dans cinq ou six ans. Les réserves actuelles connues de l'Alberta couvriront cette période.

Ainsi, le gouvernement Bourassa ne voit pas d'objection à la création d'un genre d'office, regroupant les provinces canadiennes et le gouvernement central, afin de fournir un effort collectif pour favoriser le développement des ressources énergétiques.

Concession

Malgré cette concession au développement énergétique, le Québec demeure

ferme sur un point: l'autonomie, les juridictions provinciales en matière de richesses naturelles, doivent demeurer intactes et à l'abri de l'infiltration du gouvernement central.

Toujours concernant le pétrole canadien, le premier ministre Bourassa, dimanche dernier à Magog, alors qu'il s'adressait à des militants libéraux, s'est à nouveau prononcé pour le maintien d'un prix uniforme à travers le Canada.

M. Bourassa est arrivé à Ottawa lundi soir.

Il a profité de ces quelques heures avant l'ouverture de la conférence pour s'entretenir privément avec certains de ses collègues des autres provinces.

Il a refusé de faire tout commentaire décollant de ces rencontres mais il a dit qu'elles avaient été amicales et avaient permis de faire le point sur la situation actuelle.

Le prochain budget sera présenté à la fin de mai

OTTAWA (PC) — Le ministre des Finances, M. John Turner, a fait savoir, hier aux Communes, qu'il soumettra un budget d'ici la fin du mois de mai devant couvrir l'année financière 1975-76.

Le dernier budget du gouvernement fédéral remonte au 18 novembre 1974, quelques mois après les élections générales que l'Opposition avait provoquées justement après avoir rejeté le budget de mai 1974.

Le ministre des Finances a été amené à dévoiler ses intentions par le chef de l'Opposition, M. Stanfield, qui lui a demandé pourquoi les prévisions d'un taux de croissance de 4 p.c. pour 1974-75 et 1976, contenues dans le budget de novembre dernier, ne sont maintenant plus valables.

M. Turner a prié le chef conservateur d'attendre "le moment approprié" avant de connaître la nouvelle politique économique du

gouvernement.

Or, ce moment viendra d'ici la fin de mai par la présentation du budget, a précisé M. Turner.

Celui-ci n'a pas voulu expliquer la nature de ce budget, en ce moment-ci, et ce pour trois raisons: Il faudra d'abord examiner le caractère et le prolongement de la politique énergétique des Etats-Unis; les résultats de la conférence fédérale-provinciale des premiers ministres sur le prix du pétrole et le gaz naturel qui débute aujourd'hui à Ottawa et, en dernier lieu, les effets sur les prix et revenus au Canada par suite des consultations entre le gouvernement et les divers groupes de l'économie canadienne.

M. Turner sera en mesure de mieux mesurer la situation internationale relative aux pays exportateurs de pétrole après le voyage qu'il entreprendra bientôt au Moyen-Orient, au

Royaume-Uni et en France.

Par ailleurs, le secrétaire parlementaire du ministre des Finances déposera sur la table des Communes un rapport sur l'état des discussions entre le gouvernement et les différents secteurs de l'activité économique en vue d'en arriver à un consensus sur la

façon de combattre l'inflation.

Le 19 février dernier le président du Conseil du Trésor, M. Jean Chrétien, rendait public le budget des dépenses du gouvernement pour 1975-76 dans lequel on prévoit dépenses \$28.2 milliards.

CINÉMAS PLACE DU ROYAUME
BOULEVARD TALBOT, CHICOUTIMI

BRUCE LEE SA VIE SES COMBATS SES AMOURS SA MORT

POUR TOUS 2EME FILM LA GRANDE MAFFIA

VENDREDI, SAMEDI DIMANCHE
Lee: 12.10 - 3.30 - 6.50 - 10.10.
Maffia: 1.50-5.10-8.30.

SUR SEMAINE:
Lee: 6.10 - 9.30.
Maffia: 7.50

Cinéma 1

V'là que les Nonnes dansent le Tango!!

18 ANS

EN SEMAINE: Nonnes 6.15 - 9.30 Angés 7.50
SAMEDI ET DIMANCHE: Nonnes 12.15 - 3.30 - 6.45 - 10.00 Angés 1.50 - 5.05 - 8.20

Cinéma 2

ARRABAL J'IRAI COMME UN CHEVAL FOU 2IEME FILM Madly

SUR SEMAINE:
Arrabal: 6.15 - 9.35
Madly: 8.00

VENDREDI - SAMEDI - DIMANCHE - LUNDI
Arrabal: 12.05 - 3.25 - 6.45 - 10.05.
Madly: 1.50 - 5.10 - 8.30.

Cinéma 3

CINÉMAS FRANCE FILM
- A L'AFFICHE CE SOIR -

LES CHARLOTS en folie!

LA VIE DE BRUCE LEE

LA FUREUR DU DRAGON Plus un 2Ieme film

CAPITOL BELLEVUE

BIENTOT: UNE COCCINELLE EN BALLADE EXTRAORDINAIRE

Le Planier par les années 18 ANS

VOIR comme Sally

Le CORPS à ses raisons

IMPERIAL CENTRE SAGUENAY

18 ANS

LA FUREUR DU DRAGON

CARTIER ELYSEE

Le Conseil des Indiens du Canada est confiant pour la prochaine rencontre avec le gouvernement

par Stuart Lake

OTTAWA (PC) — L'optimisme est de rigueur dans les bureaux du Conseil des Indiens du Canada à Ottawa, alors qu'on est à mettre la dernière main à la rencontre prévue, la semaine prochaine, entre le conseil, le premier ministre

Trudeau et certains membres du cabinet. Comme premier point à l'ordre du jour, les réclamations territoriales de quelque 750,000 Métis et Indiens non reconnus aux termes de la loi. Parmi les autres sujets figurent les questions de l'habitation, du développement écono-

mique, de l'éducation et de la culture, de la loi et de la justice.

La vice-présidente du conseil, Mme Gloria George, une ravissante jeune femme qui avait perdu son statut d'Indienne au moment où ses parents avaient décidé de quitter leur réserve de Colombie

Britannique, a déclaré au cours d'une interview, lundi, que le conseil espérait avant tout que le cabinet accepterait la création de mécanismes de liaison directe entre le conseil et le gouvernement.

Mme George a suggéré que ce dialogue constant soit instauré entre le gou-

vernement et les Indiens par l'intermédiaire d'un comité ministériel ou du bureau même du premier ministre.

Le principal problème découle du fait que le Conseil des Indiens compte entre autres parmi ses membres toute personne "ayant au moins 25 pour

cent de sang indien" et qui, pour diverses raisons, n'est pas enregistrée comme Indien au ministère des Affaires indiennes et n'a pas, par conséquent, droit aux programmes d'aide financière prévus par la Loi des Indiens. **Territoires**

Or, l'esquisse d'une étude soumise au cabinet

sur les réclamations territoriales des autochtones, et rendue publique il y a déjà plusieurs années, concluait que plusieurs des personnes considérées comme Métis ou Indiens non reconnus avaient en fait plus de sang indien dans leurs veines que bien des Indiens reconnus comme tels.

Le mémoire en question soulignait que les réclamations territoriales de ces autochtones méritaient d'être entendues et prévenait le cabinet que le règlement des seules réclamations des Indiens reconnus ne mettrait pas fin aux revendications des autres autochtones.

SUPERIEUR



Le BREUVAGE au CHOCOLAT instantané "PROVIGO" est un moyen agréable et nutritif de bien commencer la journée. Entre les repas ou après le jeu, il est parfait. - Il est NOURRISSANT chaud ou froid.

Jeunes et vieux aiment savourer une tasse de chocolat chaud accompagné de quelques biscuits secs avant le coucher, ce qui ne dérange pas leur sommeil.

Le BREUVAGE au CHOCOLAT instantané "PROVIGO" contient les ingrédients les plus fins. Comme tous nos autres produits "PROVIGO", notre breuvage au chocolat instantané est d'EXCELLENTE QUALITE à prix inférieur! Procurez-vous le BREUVAGE instantané au chocolat "PROVIGO" dès aujourd'hui chez PROVIPOPOP... Si vous ne l'avez déjà essayé, vous l'adopterez!

BREUVAGE AU CHOCOLAT "PROVIGO" BOITE 2 LB.

\$ 1.75

- INSTANTANE CAFE PROVIGO 10 ONCES 1.99
- TRANCHEES CLING PECHES PROVIGO-BTE. 28 OZ .63
- VERTS-PROVIGO POIS ASST. CHOIX-BTE. 19 OZ .39
- DESOSSE-PROVIGO POULET BOITE -7 ONCES .71
- DORE-PROVIGO SIROP CARTON 52 ONCES 1.13
- A MEUBLE-PROVIGO POLI CITRON-SPRAY 14 OZ .95
- Bleu-Provigo DETERGENT Bte.4,6 Livres 1.49

VOUS TROUVEREZ CES PRODUITS DE QUALITE SUPERIEURE CHEZ...

provipop

D'AUTRES PRODUITS DE QUALITE A BAS PRIX!

- ERABLE - PUR SIROP Citadelle - 26 OZ 1.69
- WEETABIX CEREALE BOITE 14 ONCES .75
- CORDON BLEU DINER BOITE 15 ONCES .59
- VEGETALE-CRISCO HUILE BOUTEILLE 38 ONCES 1.79
- F.B.I. - 6 cannettes 6 onces Raisin, Pamplemousse, Orange JUS .79
- TENDER LEAF THE BOITE 60 SACHETS 1.05
- POULET-BOYRIL BOUILLON LIQUIDE-4 OZ .73
- Neilson-F, Pack Asst.-Pqt. 4 x 20c • 61 CHOCOLATS

- SPAGHETTI-CATELLI SAUCE VIANDE-14 ONCES .53
- MAIS-BEE HIVE SIROP BOITE 2 LIVRES .73
- GRAIN COURT RIZ DAINTY-BOITE 32 ONCES .77
- HARNOIS-GATEAU BISCUITS ROYAL-14 OZ .73
- HABITANT MARINADES Sucrées 24oz • 85
- POUDRE BREUVAGE SWING ORANGE-PQT. 4 ENV. 1.09
- CATELLI SPAGHETTI Coudes 12 oz .29
- MINI-POUDING ASST.-NESTLE PQT. 3 x 5 OZ. .63

- Nett. Toilette SANI-FLUSH BOUT. 20 OZ .41
 - GILLETTE PLUS LAMES PAQUET DE 10 1.39
 - COLGATE PATE à DENTS 100 ML. .99
 - BEBES-JOHNSON POUDRE CONT. 14 OZ 1.39
- N'OUBLIEZ PAS VOS Certificats de Noël! EN VENTE EN TOUT TEMPS SEULEMENT \$1.00 CHACUN**

VIANDES DE CHOIX A BAS PRIX!

FESSE DE PORC DEMIE OU ENTIERE

.79

LA LIVRE



- Centre de Ronde-LA LIVRE Rôti de Porc .89
- 4 ETOILES, 15 ONCES Cretons Frais 1.29
- DANS LA RONDE-LA LIVRE Steak de Porc .99
- "4 ETOILES"-LA LIVRE Saucisse Fraiche .83

COUPELLERIE acier inoxydable

SPECIAL en VEDETTE cette semaine

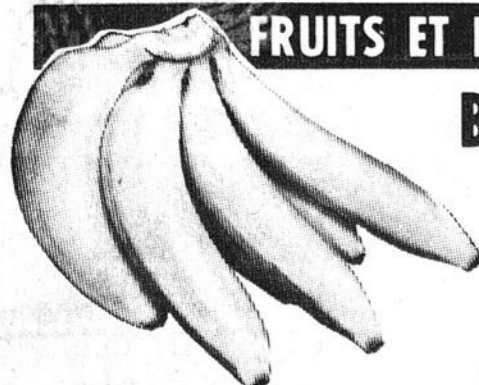
FOURCHETTE A SALADE

.39 SEULEMENT AVEC CHAQUE \$3.00 D'ACHAT

Dessin champêtre (HARVEST) Signé

DEMANDEZ LES MENUS ECONOMIQUES DE SOEUR BERTHE Cette semaine, demandez votre fascicule No-6 GRATIS.

FRUITS ET LEGUMES FRAIS!



BANANES CHIQUITA IMPORTEES No-1, LA LIVRE

.23

- ETATS-UNIS No-1, LA LIVRE CHOUX FRAIS .17
- No-1 DE COLOMBIE BRITANIQUE POMMES "GOLDEN" LA LIVRE .39

- ETATS-UNIS No-1, LA LIVRE FEVES JAUNES .69

CES PRIX SONT EN VIGUEUR JUSQU'A L'HEURE DE FERMETURE SAMEDI LE 12 AVRIL 1975. LES PRIX DES DENREES FRAICHES SONT SUJETS A FLUCTUER.

PAIN DE VIANDE "ROY-ALL" canadian BOITE 12 ONCES

57¢

LE MAITRE DU SERVICE AUX CLIENTS

SPECIAL

QUALITE

LIQUEURS "KIST" ASSORTIES BOUTEILLES 26 ONCES

6/\$1.99

LAIT EVAPORE "CRINO" 16 oz

29¢

Victoire des Saguenéens 6-3

Le mythe des Remparts vient de s'éteindre

par Pierre Fellice

CHICOUTIMI — 10... 9... 8... 7... 6... 5... 4... 3... 2... 1... L'horloge du Centre Gorges-Vézina égrène les dernières secondes du sixième match entre les Remparts de Québec et les Saguenéens de Chicoutimi et ces derniers mènent 6-3 devant ce que l'on appelait autrefois la "grosse machine rouge".

Tout près de nous, un Français qui lui, connaissait sans doute quelque peu le hockey, nous lançait cette phrase bien caractéristique:

"Non, mais ces Saguenéens ont le don de vous mettre les nerfs en boules. Tenez, moi, j'ai les tripes qui sont toutes mélangées, je n'en peux plus".

Et il n'était pas le seul car les quelque 7,000 spectateurs massés dans les gradins de l'amphithéâtre de la rue Bégin venaient d'assister à la victoire des leurs. Ils étaient épuisés certes mais toute cette fatigue s'est subitement envolée avec le son de la sirène qui annonçait également que les Saguenéens junior ma-

jeurs, à leur deuxième saison seulement dans le circuit Lagaçé, venaient d'atteindre la série demi-finale contre les puissants Castors de Sherbrooke.

Aux dires de l'instructeur Yvan Gingras, c'était la fin d'une guerre psychologique, et mentale mais d'abord et avant tout une guerre qui a résulté en une victoire d'équipe. "Chez les Remparts, de souligner le mentor saguenéen, on méditera sans doute très longtemps sur cette phrase qui dit qu'il ne faut pas vendre la peau de

l'ours avant de l'avoir tué définitivement. Mes gars n'ont jamais lâché et la foule aidant, cela nous a permis de reprendre un deuxième souffle qui nous a conduits à cette victoire finale, laquelle signifiait en quelque sorte la fin d'un mythe voulant que les Remparts soient quasi toujours de la grande finale depuis plusieurs années."

Un match calme

Ce ne fut probablement pas le match le plus spectaculaire de la série, hier soir à Chicoutimi, exception faite de la troisième période qui, à elle seule, valait pratiquement le droit d'entrée. Constamment talonnés par la troupe de Marc Picard, les Sags ont finalement donné le coup de grâce aux Québécois avec deux buts successifs du grand Marc Desforges en milieu de ce troisième tiers.

C'est toutefois Marc D'Amico qui a donné le ton au match en marquant à trois reprises, l'autre but allant à Jean-Paul Leblanc. Pour les Remparts, Gaëtan Boucher, Daniel Beaulieu et Florent Fortier ont marqué.

Groulx au centre

Ce sixième match de la série semblait toutefois vouloir s'orienter du côté de la robustesse, comme l'avait souligné Gingras avant la rencontre.

En effet, avec au départ le robuste Richard Groulx au centre en compagnie de Daniel Lecours et Marc D'Amico, il fallait surveiller le tout de près. Mais il n'en fut rien.

"Vous me demandez le pourquoi d'une telle stratégie au départ de la rencontre?... La chose est fort simple: j'avais promis à Rémi Levesque qu'il ne ferait plus la pluie et le beau temps devant mes hommes et c'est pourquoi je tâtais le terrain avec Groulx au centre. De fait, est-ce que vous avez vu Levesque sur la glace ce soir?"

Sherbrooke... une autre histoire

Mais le plus fort reste sans doute à venir pour les Saguenéens de Chicoutimi. Avec Sherbrooke comme prochain adversaire, il faudra sans doute changer de tactique. Et sur ce point, le petit général chicoutimien n'a pas l'intention de s'aventurer sur un terrain glissant au départ. "On a dit que cette série contre Québec avait été axée sur la rudesse. A mon sens, cette rudesse n'a existé que sur les journaux. Nous avons appliqué quelques bonnes mises en échec lorsque le bon moment se présentait et c'est toute cette mise en scène qui a vraiment dérangé les Remparts.

Contre les Castors de Sherbrooke ce sera différent quelque peu quoique dans l'ensemble je demanderai à mes joueurs de pratiquer le même jeu qui nous a conduit au succès contre Québec. Et qui sait... les surprises sont toujours dans le domaine du possible".

De la passerelle... de la passerelle

Il y avait foule au Centre Vézina hier soir et ce autant à l'intérieur qu'à l'extérieur. En fait, on a dû refuser quelque 1,500 spectateurs qui avaient négligé de se procurer leurs billets à l'avance.

On n'a pas déclaré la foule exacte mais il semble qu'elle se situerait aux environs de 6,500 spectateurs.

Le champagne coulait à flot dans la chambre des Saguenéens et pratiquement personne n'a été épargné. Quelques-uns devront même se procurer un nouveau complet.

Le gérant-général des Remparts, Paul Dumont, était de la partie hier soir et avant le match il nous faisait la déclaration suivante: "Ne cherchez pas d'excuses à mon équipe.

Si elle est dans cette situation c'est tout simplement qu'elle avait devant elle une équipe qui a beaucoup mieux joué, un point c'est tout.

Friday, stupéfait devant la montée en flèche de l'AMH

"Combien de buts Frank Mahovlich a-t-il compté cette année dans l'Association mondiale? Combien en avait-il comptés avec les Canadiens de Montréal, l'an passé?"

traiter décevantement son monde. La LNH lui fournissait le tremplin lui permettant justement d'aller chercher des compétences comme Hull, Howe, Friday, etc.

C'est l'arbitre Bill Friday qui me pose la question. Volubile, exubérant, agitant les mains comme un Italien, il lance lui-même la réponse sans me donner le temps de bouger les lèvres:

Aux dernières nouvelles, au sein de la LNH, les éperviers ont pris le dessus sur les colombes. On veut avoir l'AMH à l'usure, attendre qu'elle s'abîme dans la misère noire.

"Frank a obtenu 31 buts avec les Canadiens, et 36, cette année avec les Toros. Est-ce que c'est là la grosse différence qu'on voudrait voir entre les deux ligues."

"Impossible, tranche le pionnier Friday, la ligue est maintenant lancée au pas de charge. Plus rien ne va l'arrêter. Ceux qui pensent le contraire sont des rêveurs. Au-delà de 4,000,000 de spectateurs, cette année, une augmentation de 46%.

Enflammé, l'arbitre Friday faisait allusion aux gorges chaudes qu'on a faites à Montréal et à Toronto sur le record de 77 buts de Bobby Hull.

De nouvelles patinoires, l'an prochain avec de nouveaux correctifs à venir. Les gars de la LNH qui espèrent encore nous voir tomber sont mûrs pour une balle dans la tête."

Bill Friday parle avec d'autant plus de ferveur de ce record de 77 buts que Hull a éclipsé la marque de Phil Esposito des Bruins de Boston pour lequel il nourrit une profonde aversion.

L'arbitre Bill Friday s'arrête un moment pour mesurer le chemin parcouru depuis trois ans.

"Pourquoi cette aversion parce que Phil Esposito ne porte plus à terre, et qu'il n'a aucune raison d'avoir la tête enflée, certifié Friday. Il parle comme un empereur parce qu'il est trop innocent pour se rendre compte que c'est Bobby Orr qui le porte sur ses épaules.

"C'était le bordel, la première année, et il y avait de quoi entretenir des doutes sérieux. Je me souviens du match des étoiles, à Québec, avec 5,500 spectateurs. Des 3,000 et 4,000 personnes à New York et un peu partout. C'était presque l'épouvante. C'est incroyablement comme la ligne s'est améliorée sur tous les plans. Stupéfiant. Je n'envie pas l'autre ligue.

Sans Orr, compterait-il 45 buts par année? C'est à voir. En tout cas, je suis bien content de voir que



CLAUDE LAROCHELLE

(Tous droits réservés au Soleil et au Quotidien).

Bobby lui a bousillé son record. Ça va le désenfler un peu."

Comment peut-elle être poignée, après 50 ans, avec des choses affreuses comme Washington et Kansas City?"

C'est une opinion de l'arbitre Friday évidemment. En toute justice, est-il nécessaire de préciser, qu'en 1972, face aux Soviétiques, Phil Esposito s'est imposé avec brio sans avoir l'appui de l'illustre Orr sur ses arrières!

Friday se laisse évidemment porter par son enthousiasme. L'AMH a encore de fort sérieux ennuis. Mais le redressement effectué, en trois courtes saisons, mérite bien le qualificatif de stupéfiant.

Dans les comparaisons LNH-AMH, l'arbitre Friday s'enflamme facilement, ce qui est bien naturel chez tous les pionniers de ce circuit.

Imlach en campagne

Et Friday en est un qui, il y a trois ans, a lâché la proie pour l'ombre pour se jeter bravement dans le sillage de l'aventurier Gary Davidson.

On ignore quelles sont les sources de Punch Imlach, mais il aurait déclaré, sur les ondes de Buffalo, que l'AMH a déjà capturé quinze juniors de 18 ans... Au cours de son émission régulière, Imlach frappe à coups redoublés sur le circuit rival auquel il ne cesse de trouver des poux.

L'aventure l'a tenté pour une raison bien simple. Parce qu'une NLH arrogante, érigée en dictature, exploitait joueurs et arbitres.

Marius Fortier trouve bien curieuse l'attitude de Punch pour la bonne raison qu'il avait consulté le directeur général des Sabres avant de plonger avec son projet des Nordiques... Imlach lui avait accordé une entrevue d'une heure pour lui dire finalement: "Vas-y, Marius, t'as de bonnes chances de réussir."... Punch a toujours eu un de ces flairs.

Coupe Lord Avco

Avant une émission de télévision, cette semaine, j'avais l'occasion de parler avec Richard Garneau, Rocky Brisebois, Robert Pélipin, et Joël Le Bigot, des bouleversements sans nom qu'avait déclenchés le circuit du "hors-la-loi" Davidson qui a introduit entre autres choses la "Coupe Lord Avco", pour reprendre une expression du coloré Brisebois faisant allusion à ce trophée "généreusement" prêt par une compagnie de finance. Le ridicule ne tue plus de nos jours mais on admettait finalement au cours de cette discussion, que Davidson avait décidé de fonder après avoir pris connaissance des abus de la LNH, des Maurice Richard et des Gordie Howe à \$25,000 par année, son pied de nez aux villes du Canada, son refus de

Jean-Claude Tremblay est franchement désolé d'avoir brisé une bouteille de champagne, cédant à un geste coléreux, dans le vestiaire des siens, samedi soir dernier... A sa décharge, il faut souligner que cette blessure à l'épaule, cause d'un véritable supplice et le diminuant considérablement dans son jeu, le rend irritable...

Pourquoi la parodie Coupe Lord Avco?... En mars 1892, à Ottawa, Lord Stanley remettait une coupe destinée à être débattue entre les meilleurs clubs de hockey du Canada.



C'EST LA VICTOIRE — La sirène vient de se faire entendre et l'instructeur Yvan Gingras s'empresse de féliciter ses hommes. Marc Desforges, auteur de deux buts, et Sylvain Locas reçoivent les premières sautes de bonne humeur de leur instructeur. (Photo Réal Tremblay)

Picard a eu sa leçon

par André Lestourneau

CHICOUTIMI — Avant même que ne débute ce sixième match, l'instructeur Marc Picard avait lancé la serviette.

"Lorsque tu vois Fortier ne pas patiner plus que ça, tu ne peux t'attendre à grand chose", de déclarer le pilote des Remparts lors de la période de réchauffement.

"J'ai tout essayé. J'ai pris les journaux pour tenter de les réveiller et de les provoquer. Nous avons tenu deux meetings depuis hier. Personne n'a semblé enthousiaste", ajouta-t-il avec dépit. Ils ne semblaient ne rien vouloir de plus".

Picard regardait tourner nonchalamment ses joueurs autour de la patinoire, à demi-caché sur le banc des visiteurs.

"Ils pensent plus au golf et à l'été

qu'au hockey. J'ai seulement deux joueurs de 19 ans. Ils s'en fichent pas mal et sont tannés de se faire barouetter".

"J'ai eu ma leçon", de poursuivre Picard en serrant les dents. C'est mon gagne-pain. L'an prochain, j'aurai quinze Gilles Biloiseau sur l'équipe".

Picard affichait la même physionomie à la suite de l'élimination des siens.

"J'ai acté avant le match. La tactique avait réussi contre Trois-Rivières, mais cette fois ça n'a pas marché", avoua-t-il à voix basse.

"Nous avons du pain sur la planche pour l'an prochain".

Jeu agressif

Le pilote des Remparts analysa froidement la série.

"Mes 19 joueurs ont manqué,

mais je serais menteur de ne pas dire que le jeu agressif des Saguenéens nous a indisposés, de même que le "chiâlage" de Gingras. Ça nous a fait mal".

D'un calme déconcertant, Picard se permit de formuler un vœu pour la prochaine saison.

"En entendant le son de la sirène, je me suis dit que c'était pas à notre tour cette année. J'ai simplement souhaité avoir l'an prochain des joueurs de 19 ans aussi honnête que les deux de cette saison. Rien d'autre".

Le gérant Paul Dumont prit le relève. Il semblait plus en colère que son bras droit.

"Il y aura des visages nouveaux sur cette équipe l'an prochain. Tenez-vous le pour dit. Nous ferons un grand ménage".

Les Nordiques ont raison de Phoenix

Houle et Leclerc, héros d'une première victoire

QUEBEC (PC) — Réjean Houle et Réné Leclerc ont marqué deux buts chacun hier soir, conduisant les Nordiques de Québec à une victoire de 5-2 contre les Roadrunners de Phoenix. Les Nordiques prennent donc les devants 1-0 dans cette série quart-de-finale de l'Association mondiale de hockey.

L'ailier droit Michel Parizeau a marqué l'autre filet des Nordiques, tandis que le centre Robbie Ftorek et l'ailier

gauche Dennis Sobchuck ont répliqué pour les Roadrunners.

Il s'agissait du premier match en séries éliminatoires pour les deux équipes. Les 10,105 spectateurs, qui avaient pris place au Colisée, ont assisté à un match plutôt terne.

Les joueurs des deux équipes paraissaient nerveux et ont commis beaucoup d'erreurs.

Les Nordiques, champions de la Division canadienne, ont mené du début à la fin, mais ont quand même vu les Roadrunners bombarder Richard Brodeur de 21 lancers en troisième période.

Les Roadrunners ont dominé au chapitre des lancers 39-24.

Parizeau a ouvert le pointage à 7:14 de la première période quand il est parvenu seul devant le gardien Jack Norris après avoir accepté une passe parfaite de François Lacombe.

Houle a porté l'avance des siens à 2-0 à la 18e minute de jeu en prenant Norris en défaut avec un lancer dans le haut du filet.

Ftorek a réduit l'écart à un seul but à 0:33 de la période médiane. Il a déjoué Brodeur avec un lancer du

revers après avoir reçu un retour de lancer de Gerry Odrowski.

Quatre minutes plus tard, Rick Newell du Phoenix a écopé d'une pénalité mineure. Houle en a profité pour marquer son deuxième filet 30 secondes plus tard. Leclerc a ensuite marqué ses deux filets, pour procurer une avance de 4-1 aux Nordiques après 40 minutes de jeu.

Sobchuck a déjoué Brodeur à 3:58 de la période finale avec un lancer de 40 pieds.

L'arbitre Bill Friday a décerné seulement six pénalités mineures dont quatre aux Nordiques.

La série se poursuit jeudi à Québec.

Les Remparts ne sont plus en or

Gilles Quintal — "Nous venons de battre le meilleur club junior au pays des cinq dernières années. Le mythe des Remparts s'est éteint. Je suis fier car c'est la première fois que je participerai à une demi-finale".

Daniel Lecours — "J'ai eu de la misère à compter contre Québec durant la saison. La série a commencé lentement pour moi. Je suis tout de même satisfait d'avoir compté quatre buts en six parties, même si j'ai été lent à démarrer".

Marc D'Amico — "Nous sommes l'équipe cendrillon pour les Québécois et l'équipe championne pour les Chicoutimiens. J'ai eu quatre buts contre moi, mais ça compense pour les sept que j'ai réussis".

Jean-Paul Leblanc — "La meilleure équipe a gagné. Je ne sais quoi dire tellement je suis heureux. C'est la première fois que je participe à de telles séries".

Daniel Poulin — "La plus belle série de ma vie. Il nous fallait donner un show. Tout le monde a voulu participer. Ce sera une autre affaire contre Sherbrooke".

Yves Pérusse — "Je ne le crois pas encore. Le premier match de la série a fait la différence. On leur a démontré qu'on pouvait jouer au hockey et être agressif en même temps. Notre jeu rude les a affectés".

Pierre Quintal — "C'est une bonne expérience pour moi. Ce fut une chance de me faire valoir. Je suis heureux de voir que nous avons une équipe qui se tient".

Serge Côté — "J'ai mal joué. J'aurais pu faire beaucoup mieux".

Richard Groulx — "Je suis heureux même si je n'ai pas joué, car nous avons gagné nos quatre matches où j'étais en uniforme. J'ai une fiche parfaite de cinq victoires dans le majeur".

Serge Dubois — "Je suis heureux pour les gars, mais déçu de mon rendement. Le repos de vendredi nous a été bénéfique. J'ai toujours pensé que nous allions les passer".

Marc Desforges — "Je croyais que la série se rendrait à sept parties. Les gars ont bien joué. Ça n'a pas roulé comme je le voulais. Ça commencé à revenir vers la fin de la série".

Yves Lozeau — "La série a été difficile. Ça me faisait de la peine de voir Beaulieu pleurer, mais je suis content parce que nous avons gagné".

Armel Drapeau — "J'étais certain que nous gagnerions. Je l'ai toujours dit. Quand tu as confiance, cela ne peut faire autrement. Je suis heureux à ne pas savoir quoi dire".

Michel Tremblay — "Je suis un peu surpris, car nous avons joué du gros hockey. Je suis content parce que c'est ma première expérience dans les éliminatoires".

Alain Côté — "Je suis plus que content, vu que nous avons battu les Remparts. Ça fait encore plus plaisir que si c'était contre une autre équipe".

Richard Castonguay — "Nous ne sommes pas battables. Tout le monde a bien travaillé. Je suis satisfait parce que j'ai fait les arrêts-clés. J'étais prêt, comme tous les joueurs".

Claude Giguère — "Le jeu qu'Yvan nous a fait pratiquer était le meilleur. Il nous fallait les frapper sévèrement. S'ils avaient voulu revenir, nous avions tout pour nous autres, surtout la foule".

Jean Belisle — "J'avais prédit que nous l'emporterions en six parties. Il nous fallait alors en gagner une à Québec. Le cinquième match a été le point tournant de la série".



POURSUITE — Steve Sutherland (19) des Nordiques, se lance à la poursuite d'un joueur des Roadrunners de Phoenix sous le regard du gardien de but Jack Norris. Les Nordiques l'ont emporté, hier soir, pour prendre les devants dans cette série quatre de sept. (PC)

Pierre Larouche procure un premier gain aux Pingouins

Phil Esposito sans pitié pour son frère Tony

(Selon PA) — Phil Esposito a été sans pitié pour son frère Tony hier soir. Esposito a marqué trois buts, conduisant les Bruins de Boston à une écrasante victoire de 8-2 contre les Black Hawks de Chicago lors du premier match de la série B de la Ligue nationale de hockey, à Boston.

Gregg Sheppard, avec deux, Johnny Bucyk, Carol Vadnais et André Savard ont marqué les autres buts des Bruins, qui ont pris les devants dans cette série deux de trois qui se poursuivra jeudi à Chicago.

Les Bruins ont pris une avance de 7-0 avant que Tony Esposito ne soit chassé du match à 1:29 de la troisième après avoir accordé un deuxième but à son frère. Michel Dumas l'a remplacé devant le filet des Hawks.

Esposito a marqué un autre but par la suite, lui procurant un quatrième tour du chapeau en séries éliminatoires.

Dick Redmond a privé Gilles Gilbert du blanchissage à 4:20 de la troisième période lors d'un avantage numérique. John Marks a inscrit le deuxième filet des Hawks à 19:59 de la troisième. Les Bruins ont alors quitté la patinoire et n'ont même pas daigné revenir pour la mise au jeu.

Les Bruins avaient pris une avance de 3-0 à la première période, suite aux filets de Bucyk, Vadnais et Savard. Ces deux derniers ont marqué en l'espace de neuf secondes, quand les équipes jouaient avec deux hommes en moins.

Sheppard a marqué ses deux filets en l'espace de 49 secondes en période médiane.

A Pittsburgh, la recrue Pierre Larouche a compté à 2:31 de la fin du match hier soir en procurant un gain de 4-3 aux Pingouins de Pittsburgh sur les Blues de St-Louis dans la première partie de leur série éliminatoire, 2 de 3, dans la LNHL.

Chuck Arneson avait permis aux Pingouins d'égaliser le score à 2-2 avec deux buts dans la 3e période. Larouche, 19 ans, qui a dominé les recrues de la LNHL avec 68 points cette saison, a réussi le but victorieux avec un lancer frappé de 20 pieds.

Gary Unger avait donné une avance de 3-1 aux Blues au début de la 3e reprise en déjouant Gary Inness.

Arnasson a profité d'un jeu de puissance lors du but égalisateur, à mi-chemin du dernier engagement.

Larouche a marqué le but victorieux juste après l'expiration d'une pénalité rivale. Il en était à son 32e but de la saison.

Les Pingouins en étaient à leur premier match éliminatoire en trois saisons, ayant mérité une place en terminant au 3e rang dans la division Norris.

Les Blues, qui ont terminé au 2e rang dans la division Smythe, avaient pris une avance de 2-0 en première période grâce à Claude Larose et Wyne Merrick tandis que Bob Kelly complétait le total des vainqueurs dans la 2e reprise.

A New York, la recrue Clark Gillies a couronné une poussée de trois buts dans la 3e période hier soir en procurant un gain de 3-2 aux Islanders de New York sur les Rangers dans leur premier match éliminatoire, 2 de 3, dans la LNHL.

Jean Potvin avait permis aux Islanders, à leur première série de fin de saison, d'égaliser les chances à 2-2, 1:39 avant le but victorieux de Gillies.

Potvin a d'abord raté le filet avant de déjouer Ed Giacomin avec le retour de son lancer.

Brad Park et Pete Stelmowski avaient donné une avance de 2-0 aux Rangers dans la 2e période.

Park a compté lorsque son long lancer a dévié sur le patin de Potvin, puis Stelmowski a porté la marge à 2-0, 11 minutes plus tard.

Billy Harris a commencé le retour dans la 6e minute du 3e engagement, pendant un jeu de puissance.

Les Islanders tenteront d'éliminer leurs rivaux devant leurs propres partisans au Colisée Nassau dès jeudi soir.

Championnats de hockey mineur

La région tentera de redorer son blason en Abitibi-Témiscamingue

CHICOUTIMI — On ne prépare certes pas une reprise de la déportation des Acadiens, comme cela s'est produit en 1763. N'empêche que c'est quand même le "grand dérangement" qui se prépare pour quelque 200 jeunes hockeyeurs du Saguenay-Lac-Saint-Jean, lesquels s'embarqueront demain à destination de l'Abitibi où se dérouleront les championnats provinciaux de hockey mineur à compter de vendredi prochain.

C'est la première fois que la région de l'Abitibi-Témiscamingue est l'hôte d'une telle compétition qui regroupera quelque 180 équipes en provenance de 14 régions du Québec.

Pour sa part, le Saguenay-Lac-Saint-Jean sera représentée par dix équipes qui tenteront de redorer le blason qui a été quelque peu terni au cours des championnats de 1974. En fait, l'an dernier, la majorité de nos représentants avaient été éliminés en première ronde et seuls les Barons du Patro de Jonquière, dans le midjet "B", avaient réussi à atteindre les plus hauts sommets dans leur catégorie.

Une meilleure représentation

Pour sa part, le président régional de l'Association du hockey mineur, Monsieur Roger Sarda, estime que notre représentation de 1975 sera de beaucoup meilleure, compte tenu de l'amélioration sensible du calibre au cours de la dernière saison. De souligner Sarda: "Il est certes difficile d'établir certains pronostics sur les chances des nôtres mais j'estime quand même que notre région est suscepti-

ble de tirer son épingle du jeu dans au moins quatre catégories".

Sans vouloir discréditer aucune des dix formations qui nous représenteront, il est permis d'avancer que les Remparts de Ste-Marie de Jonquière, dans le midjet "B", pourrait bien constituer l'une des équipes à vaincre lors de ces championnats. Certains observateurs accordent également certaines chances aux Citadins d'Arvida, dans le moustique; à la formation de Dolbeau dans le pee-wee "C" et aux Aiglons d'Alma, dans le juvénile "A". Ceci dit sous toutes réserves, il s'en en dire.

Les six autres formations du Saguenay-Lac-Saint-Jean qui sont en lice sont le Free Air de St-Honoré (bantam "A"), Roberval (bantam "C"), Chicoutimi (midjet "C"), Alma (juvénile "C"), Ste-Marie Jonquière (juvénile "B") et les Optimistes Chicoutimi (pee-wee "A").

Changements à noter

D'autre part, au cours de ces championnats de 1975, certaines procédures ont été changées, changements qui pourraient favoriser certaines équipes. Ainsi, dans chacune des dix catégories au programme, il y aura deux classes "A" et "B". C'est dire qu'au départ, chacune des équipes est assurée de disputer deux matches tout en ayant la chance de remporter le championnat de sa catégorie, même en perdant sa première rencontre.

Quoiqu'il en soit il semble bien que les nôtres soient prêts pour entreprendre ce long périple qui verra son dénouement au cours de la journée de dimanche.

Sandy Hucul était en furie

QUEBEC (PC) — L'instructeur des Roadrunners de Phoenix, Sandy Hucul, en avait long à dire sur les dirigeants de l'Association mondiale de hockey hier soir.

Son équipe venait de subir une défaite de 5-2 aux mains des Nordiques de Québec et Hucul n'avait pas apprécié le fait que son équipe avait été obligée de passer par Los Angeles, Chicago et Montréal avant de se rendre à Québec y disputer ce premier match de la série quart-de-finale, 24 heures avant que ne débutent les trois autres séries.

"C'est un sale coup inventé par les Nordiques. Ce sont les Nordiques qui ont décidé d'entreprendre la série ce soir, non pas les dirigeants du circuit, qui ne prennent jamais aucune décision", a révélé Hucul.

"Quand une équipe est fatiguée après un long voyage, il est difficile pour elle de garder sa concentration. Notre équipe a joué aussi mal que les Nordiques, c'est véridique. Mais comme nous étions plus fatigués, nous avons commis plus d'erreurs".

L'instructeur des Roadrunners s'est dit fier par ailleurs de son équipe qui a dominé le jeu en troisième période.

Par ailleurs, Maurice Filion, directeur-gérant des Nordiques a souligné l'excellente tenue de son gardien Richard Brodeur, surtout au cours de la troisième période quand il a repoussé 21 lancers.

Les deux équipes tiendront des exercices aujourd'hui au Colisée en vue du match de jeudi soir.

Au Canada c'est
TILDEN

Que vous ayez besoin d'une nouvelle Chevrolet ou d'un camion Chevrolet ou GMC, nous avons ce qu'il vous faut. Aucun frais de millage en ce qui concerne les voitures de promenade.



Vous pouvez filer aussi loin que vous le désirez sans qu'il vous en coûte plus cher.

Appelez donc Tilden et roulez bien.

TILDEN
Auto-location

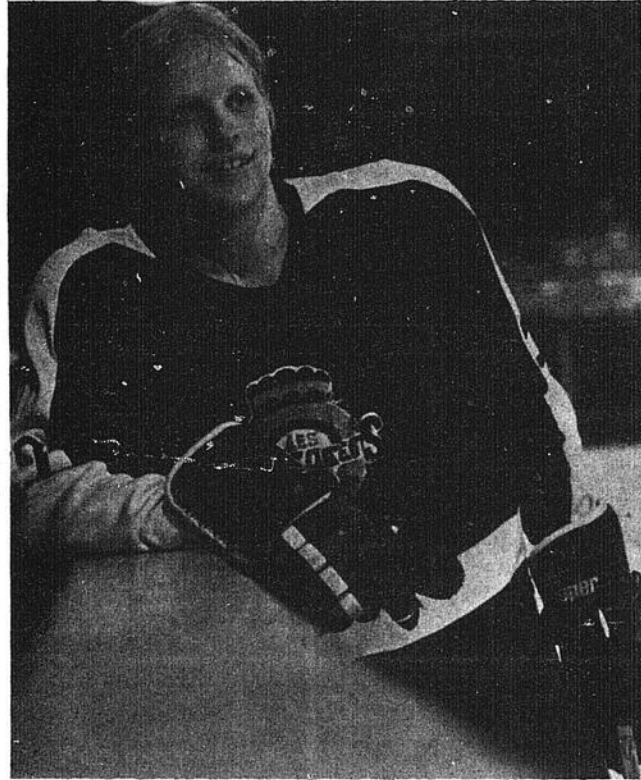
74, JACQUES-CARTIER EST, CHICOUTIMI
Tél.: 549-3888 ou 677-2727

Libéré par les Saguenéens "Jean Labelle n'a jamais répondu à notre appel"

Miville Leclerc

par Pierre Raymond
CHICOUTIMI — Miville Leclerc a décidé de prendre les grands moyens. La défaite de vendredi soir dernier, devant leurs partisans, a laissé des traces dans le camp des Saguenéens et l'instructeur de l'équipe entend prendre les mesures qui s'imposent.
Suite à l'exercice d'hier après-midi, Leclerc a profité d'une courte réunion avec ses joueurs pour chasser le vétéran Jean Labelle de l'équipe. Une situation qui persistait depuis un bon moment déjà est à l'origine de ce renvoi sans condition.
Leclerc, en compagnie de son acolyte, Jocelyn Houte et du gérant, Guy Byatt, a longuement mûri cette décision. "Nous lui avons donné toutes les chances possibles de se faire valoir mais il n'a jamais su en profiter", d'expliquer le pilote des Saguenéens quelques instants après l'annonce de la nouvelle.
Leclerc a continué. "Nous avons toujours essayé de respecter les gars. Labelle a démontré du potentiel mais il n'a jamais répondu à notre appel. Les événements de mardi et vendredi derniers ont fait déborder le vase."

L'instructeur des finalistes s'est d'ailleurs promis d'autres changements si les choses ne s'amélioraient pas. "Nous n'accepterons plus la nonchalance. Certains joueurs pourraient échouer sur le bout du banc s'ils ne jouent pas le rôle qui leur a été confié", a-t-il dit.
De plus, Leclerc croit ainsi satisfaire un sentiment général. "J'estime que plusieurs joueurs attendaient cette réaction de notre part sans toutefois le faire voir clairement. Maintenant, il faudra attendre à demain (ce soir) pour se rendre compte des résultats de notre initiative", a révélé Leclerc.
Jean Labelle, pour sa part, a appris la décision froidement. Songeur, il n'a pas voulu se plier aux commentaires. "Je n'ai rien à dire. Tu verras Miville", s'est-il contenté de dire.
L'instructeur des Saguenéens ne s'est pas gêné pour faire connaître sa façon de penser lors de cette réunion de joueurs. Il s'agissait de fait, de la deuxième colère de Leclerc en trois jours. Le travail collectif a d'ailleurs été longuement abordé par Leclerc.



JEAN LABELLE... Il n'a jamais su profiter des chances qui s'offraient à lui de se faire valoir, selon son pilote Miville Leclerc.

Lintz pourrait être de retour

ST. LOUIS, (Mo.) — Larry Lintz grillait une cigarette lentement dans le vestiaire des Expos, une heure avant le match de lundi, une serviette d'eau chaude appliquée sur son genou gauche, alors que ses coéquipiers procédaient à l'entraînement d'avant-partie. Lintz venait d'apprendre qu'il ne pouvait participer à la rencontre parce que son genou l'ennuyait trop.
"Quelle façon de commencer la saison" de commenter Lintz d'un air songeur et visiblement déçu. "Je n'y comprends rien. Hier, j'aurais pu jouer. Ce soir, c'est impossible" dit-il. Lintz s'est blessé à la palette du genou lors d'une collision avec Tommy Hutton, premier-but des Phillies, jeudi contre Philadelphie.
Il ressent des maux depuis, mais qu'occasionnellement. "C'est dommage pour Lintz, mais il a besoin de ses deux jambes pour jouer. Le médecin croit qu'il a de l'eau dans le genou et il lui enlèvera ce liquide probablement ce matin" de commenter Gene Mauch.
Lintz est un morceau important dans la machine des Expos. Il a volé 50 buts l'an dernier, mais il est fragile et est sujet à être blessé souvent. C'est pourquoi, Mauch veut l'employer seulement contre les lanceurs droitiers cette saison. Il se pourrait qu'il soit en mesure de revenir au jeu aujourd'hui, alors que les Expos disputeront leur deuxième match de la saison à compter de 12.30hrs, aujourd'hui, à St-Louis.

Le Canadien doit se contenter d'attendre

Quand on conte l'organisation du Canadien par le temps qui court, on sent un vent peu commun de confiance, de sécurité... Pendant que huit équipes suelaient hier soir, les joueurs du Canadien se reposaient à la maison et regardaient d'un oeil distrait la télédiffusion du match Bruins de Boston-Black Hawks de Chicago.

Les porte-couleurs montréalais ne s'en font aucunement du fait qu'ils ont été relégués au troisième rang du classement cumulé après avoir mérité un championnat avec un total de 113 points. "Ce n'est en fait qu'une question de réglementation", confiait Serge Savard hier midi. "Les Gouverneurs ont préféré briser l'égalité en favorisant

quiers pour la période de jeu simulé lors de l'exercice d'aujourd'hui. Quant à Cournoyer, il éprouve encore certaines difficultés à patiner à la suite d'une blessure à l'aîne mais il rejoindra à son tour les siens vendredi midi. D'ailleurs, le retour des deux alliés du Canadien est tellement probable que la direction du Tricolore a décidé de retourner l'ailler Glen Goldup aux Voyageurs de la Nouvelle-Ecosse. Alors!

Par surcroît, à moins d'une violente surprise, le Canadien affrontera les Penguins de Pittsburgh ou les Rangers de New York. Logiquement, les Penguins devraient être les premiers adversaires du Canadien. Or, les Penguins n'inspirent pas une crainte profonde aux joueurs du Canadien. En six matches durant le calendrier régulier, le Canadien n'a subi qu'un seul échec en six confrontations accumulant même neuf points sur une possibilité de 12. Il a, de plus, marqué 28 buts contre les gardiens des Penguins pendant qu'il n'allouait que 15 filets à l'ennemi. Alors!

Et si c'étaient les Rangers? Contre les hommes d'Emile Francis, le Canadien n'a perdu aucun de ses quatre affrontements. Evidemment, la lutte serait plus vive mais les Rangers n'effraient pas le Canadien qui a quand même terminé le calendrier régulier avec une priorité de 25 points sur les Rangers. Alors!

Bowman inquiet

Il est difficile de le croire mais l'instructeur Scotty Bowman ne partage pas l'optimisme débordant de ses équipiers. En fait, il n'est pas réellement inquiet mais il démontre quand même certains signes de nervosité.

"Et qu'arriverait-il si Yvan Cournoyer ne pouvait participer à la première rencontre? Vous me direz que Guy Lafleur peut tenir l'équipe sur les épaules mais moi, je sais que Cournoyer est un "joueur de séries éliminatoires". J'ai été l'instructeur du Canadien dans 29 matches des séries éliminatoires et si ma mémoire est bonne, Cournoyer a marqué 22 buts. De plus, si l'équipe adverse doit surveiller deux alliés droits très dangereux comme Lafleur et Cournoyer, sa tâche devient doublement plus difficile", de dire Bowman.

"Présentement, je me soucie bien peu de l'identité de nos adversaires. Mais je sais que l'équipe que nous affronterons viendra de survivre à une série de trois et il sera compliqué de briser ce "momentum". Par ailleurs, ce repos d'une semaine sera bénéfique pour nos blessés mais c'est certes un couteau à deux tranchants", de dire Bowman en terminant. Alors!



CLAUDE BRIERE

l'équipe qui a remporté le plus grand nombre de victoires. Une autre réglementation tout aussi logique nous aurait favorisée. Ainsi, si les Gouverneurs avaient décidé de briser l'égalité en favorisant l'équipe qui a subi le moins de défaites, nous aurions été couronnés grands champions. Alors! Je ne veux pas m'en prendre au système puisqu'il a été clairement établi avant même que le calendrier régulier ne débute. Toutefois, cette réglementation demeure bien arbitraire", expliquait le grand défenseur du Canadien, analyste à ses heures.

Les joueurs du Canadien ne souffrent d'aucun complexe face à cette troisième position... et personne ne peut les blâmer!

Ils donnent l'image d'une équipe super-confiante et pour quelle bonne raison le Canadien vivrait-il dans la crainte en attendant de connaître ses adversaires dans la ronde quart-de-finale?

Si l'on fait exception d'Henri Richard qui ne recevra la permission de patiner que la semaine prochaine, la liste des blessés du Canadien montre deux noms: Yvan Cournoyer et Murray Wilson. Et ces deux joueurs devraient être en mesure de participer au premier match de la série quart-de-finale dimanche soir prochain. Les deux joueurs ont patiné hier midi et tout porte à croire que Murray Wilson pourra même joindre ses co-

Plusieurs équipes ont les yeux sur le talentueux Wayne Dillon

On s'arrache les services de Wayne Dillon, semble-t-il. Un quotidien de Toronto a rapporté que les Flames d'Atlanta voulaient faire l'acquisition du joueur de centre des Toros de Toronto, de l'AMH. Les Flames seraient même prêts à consentir un million à Dillon. Ce dernier a cependant confirmé que les Islanders, les Rangers et les Capitals de Washington étaient aussi intéressés à ses services.

fois. Cette fois, un groupe d'Ottawa devra déboursier la somme de un millions 300 mille dollars la semaine prochaine au plus tard. La Ligue désire cependant un paiement initial de \$700,000 et la balance sur une période de trois ans.

ATHLETE PAR EXCELLENCE

Le golfeur Johnny Miller a été élu l'athlète par excellence de l'année par les amateurs sportifs américains. Jim Connors et Chris Evert ont été les favoris au tennis; Lou Brock au baseball; Bobby Orr, au hockey; Mohamed Ali, dans les autres sports masculins.

UN SURSIS

La Cour de Denver a accepté d'ajourner la convocation en justice du poids lourds Ron Lyle à une date postérieure au championnat du monde, qu'il doit disputer à Cassius Clay, le 16 mai prochain. Lyle est accusé de tentative de meurtre au deuxième degré.

Il aurait fait feu sur son épouse à trois reprises, le 13 mars dernier, au cours d'une violente scène de ménage. Lyle a déjà séjourné sept ans en prison pour homicide. A part ça, tout va bien.

LE ROBIN HOOD NOIR

Voilà maintenant que Mohamed Ali se considère comme le Robin Hood noir. "Je vole de l'argent aux riches pour le distribuer aux pauvres", a-t-il dit. Le champion du monde a déclaré que la plupart de l'argent qu'il gagnait était destiné aux musulmans noirs. "Les gens ne savent pas que 90 pour cent de mes revenus sont destinés à ma religion ou pour construire des bâtiments pour les personnes de ma confession". Il a même indiqué qu'il venait d'acheter trois super-marchés et deux autobus-écoliers.

VITE! VITE!

Le voltigeur Cleon Jones, des Mets de New York, a été inscrit sur la liste des blessés pour une période de 15 jours... L'administrateur Leo Ornest a été nommé vice-président et directeur des communications de l'Association mondiale de hockey... Les Stampeders de Calgary ont fait signer un contrat à deux botteurs de précision: Cyril McFall et John Thompson... Le vétéran A. J. Foyt est le favori pour triompher dans les 500 milles d'Indianapolis, le 25 mai prochain...

DEFAITE DE L'HOTEL MILOT

Au tournoi de hockey amateur de Mistassini, l'équipe Labatt a vaincu les représentants de l'hôtel Milot au pointage de 3 à 1. Dans la classe "B", les Appolos de Chicoutimi ont remporté une victoire de 7 à 2 contre Mistassini. Chez les vétérans, les Barons de la Sûreté du Québec ont défait Dolbeau et Roberval a mérité une victoire contre St-Coeur de Marie.

REPONSE NEGATIVE

Les deux joueurs soviétiques, Alexandre Yakouchev et Vladimir Karlamov, ne donneront pas suite à l'offre de deux millions de dollars faite par les

LE RAPIDO

Toros de Toronto pour l'acquisition de leurs services. Boris Koulagine, instructeur de l'équipe, a révélé que des offres similaires avaient été faites précédemment mais qu'ils avaient répondu négativement.

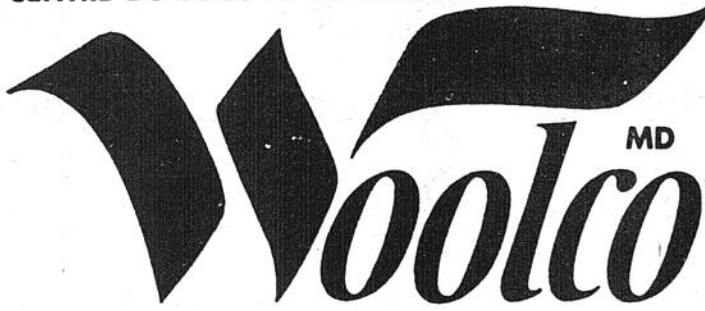
UN GEANT DE 250 LIVRES

Les Alouettes de Montréal ont mis la main sur un géant de six pieds et six pouces pesant quelque 250 livres. Il s'agit de Cliff Burnett, un joueur défensif qui évoluait au football collégial à l'université de Montana. Il avait été le dixième choix des Chargers de San Diego, de la Ligue nationale de football, en 1973.

ENCORE A VENDRE

Les Blades de Baltimore, de l'Association mondiale de hockey, devront être vendus encore une

CENTRE DU PNEU ET DE L'AUTO



PNEUS CEINTURÉS EN RÉCLAME

PNEUS À CORDES DE POLYESTER CEINTURÉS DE FIBRE DE VERRE

CETTE OFFRE EXPIRE LE 12 AVRIL 1975

\$27
FLANC NOIR E78-14
Hallmark FLYTE TRAC

DIMENSIONS	Flanc noir Prix réduit	Flanc blanc Prix réduit
E78-14	\$27	28.44
F78-14	\$30	31.44
G78-14	\$33	34.44
H78-14	...	37.44
F78-15	...	31.44
G78-15	\$33	34.44
H78-15	...	37.44
J78-15	...	37.44
L78-15	...	37.44



• Pas d'échange requis • Montage sans frais

• CORDES EN POLYESTER POUR ROULEMENT DOUX • MODÈLE LARGE, SÉRIES "78"
• CEINTURÉS DE FIBRE DE VERRE POUR TRACTION MORDANTE ET ROBUSTESSE

MILLAGE GARANTI **36 MOIS OU 36,000 MILLES**

Tous les pneus HALLMARK sont garantis à vie contre les hasards de la route et les défauts de fabrication SANS AUCUNE LIMITE DE TEMPS OU DE MILLAGE.

OFFRES SPÉCIALES

MISE AU POINT DU MOTEUR
Pour la plupart des voitures nord-américaines
1975
Voitures à 4 cylindres seulement 22.75
Voitures à 6 cylindres seulement 25.75
Nos experts en mécanique feront:
• L'INSTALLATION de nouvelles bougies Champion, AC ou Autolite, de pointes, d'un rotor et d'un condensateur neufs.
• LE RÉGLAGE du moteur, de la marche au ralenti et du carburateur.
• LA VÉRIFICATION du filtre à air, du filtre à essence, de la valve PCV, de la filtration d'allumage et de tout le système électrique.
Pièces et service inclus

HUILE À MOTEUR
.74 la pinte
Huile à moteur 10W40 de Valvoline

RADIO STÉRÉO FM À LECTEUR 8 PISTES
\$89 RR62
Faites-le installer par nos experts!
HAUT-PARLEURS STÉRÉO BS-465L
28.88 la paire

ROUES MAG.
\$44 chacune
Pour la plupart des voitures nord-américaines à roues 14" et 15".

CARPETTES MONTE-CARLO
6.49 Mono-pièce, pour l'avant
Carpettes assorties pour l'arrière 5.29
Fabriquées au Canada

CRIC HYDRAULIQUE
1194 chacun
Capacité de 3,000 lb

ADDITIF D'ESSENCE STP
.59
8 oz
Améliore le millage au gallon!

CIRE "MASTER" DE SIMONIZ
1.22
7914
Applicateur inclus.

RÉTROVISEUR DE REMORQUE
988
647034
S'installe facilement.

BATTERIE DE SERVICE INTENSE
Un seul bas prix pour la plupart des voitures nord-américaines.
2888
Installation comprise avec échange
Batteries gardées à sec pour 3 ans de haute performance. Séries 01, 19L, 22F, 24F et 42.
Pour la plupart des modèles nord-américains de luxe.
Séries 27 et 27F 33.88
Fabriquées au Canada

AMORTISSEURS
547 chacun
Pour la plupart des voitures nord-américaines
Redonnez à votre voiture le roulement d'une voiture neuve: remplacez vos vieux amortisseurs par nos amortisseurs de haute qualité.
Installation seulement 2.50 chacun

MAGASINS À RAYONS



1451, Boul. Talbot - PLACE DU ROYAUME - CHICOUTIMI
HEURES D'AFFAIRES: Lundi à mercredi: 9 h 15 à 5 h 30
Jeudi, vendredi: 9 h 15 à 9 h
Samedi: 9 h 15 à 5 h 00

ACHETEZ EN TOUTE CONFIANCE
SATISFACTION GARANTIE
ÉCHANGE OU ARGENT REMIS

Un circuit pour le premier gérant noir

Frank Robinson se charge de sa présentation

Selon AP, à Cleveland, Frank Robinson a cogné un circuit à sa première présence au bâton hier en aidant les Indiens de Cleveland à vaincre les Yankees de New York 5-3 à leur match d'ouverture de la LA. C'était le premier circuit de Robinson en qualité de premier gérant noir dans le baseball.

Robinson, qui s'était inscrit lui-même au deuxième rang comme frappeur désigné, s'est amené au marbre devant une foule de 45,000 amateurs à la fin de la première manche, alors que le compte était 0-0.

Avec le compte 2-2 contre le lanceur Doc Medich, Robinson a cogné la balle dans les estrades de gauche à l'occasion du 575ième circuit de sa carrière et de son premier en tant que gérant.

Le premier joueur à le féliciter a été le lanceur Gaylord Perry, qui a déjà eu des difficultés avec Robinson.

Perry, vainqueur à son dixième début de saison, s'est resaisi après avoir cédé une avance de 3-1 aux Yankees dans la deuxième manche et a terminé le match.

Il a eu l'aide du circuit de Boog Bowell, ex-coéquipier de Robinson à Baltimore.

Les Yankees y sont allés de deux simples, suivis d'un double de Chris Chambliss et d'un autre simple par Thurman Munson dans la deuxième manche.

Powell a réduit la marge à 3-2 dans la reprise en comptant sur le ballon-sacrifice de Jack Brohamer.

En plus d'égaliser les chances à 3-3 avec son circuit dans la 4e manche, Powell a donné l'avance aux locaux avec un double.

Robinson a obtenu un but sur balles en trois autres présences.

Il s'est rendu au monticule seulement une fois, lorsque Chambliss a frappé un long ballon pour la 2e retrait dans la 9e, alors que les Yankees avaient un coureur sur les sentiers.

Cérémonie

La présence de la veuve de Jackie Robinson, premier Noir dans le baseball, a été le clou de la cérémonie d'ouverture.

Une ovation salue le retour de Conigliaro

BOSTON (AP) — Pour l'un, il s'agissait de tenter un retour impossible quand toutes les chances étaient contre lui. Pour l'autre, il s'agissait de continuer à défier le temps et de livre des records.

Et quand Tony Conigliaro et Henry Aaron ont participé à leur premier match de la saison, hier, plus de 30,000 spectateurs se sont levés pour les applaudir chaudement.

"Les applaudissements de la foule m'ont vivement touché à la première manche quand je me suis présenté au bâton, a révélé Conigliaro qui en était à son deuxième retour au jeu après une blessure à l'oeil. J'ai pris place le plus rapidement possible dans le rectangle des frappeurs pour retrouver ma concentration".

Et tout a bien fonctionné pour Conigliaro. Il a claqué un simple, poussant Carl Yastrzemski au troisième. Par la suite, ils ont exécuté un double vol qui a aidé les Red Sox de Boston à disposer des Brewers de Milwaukee 5-2.

Pour Aaron, qui en était à son premier match dans la Ligue américaine après une carrière fabuleuse où il a frappé 733 circuits dans la Ligue nationale, la journée n'a pas été aussi fructueuse. Aaron a obtenu un but sur balles à sa première présence et n'a pas réussi à sortir la balle du champ intérieur par la suite.

Il pensait au circuit

Il a admis qu'il pensait au coup de circuit quand il s'est présenté au marbre avec des coureurs aux deuxième et troisième coussins à la huitième manche.

"Je devais penser au circuit. Notre équipe tirait de l'arrière. Je m'attendais à une courbe lente et le lanceur m'a servi une balle rapide haute. Je n'étais pas prêt", a mentionné Aaron.

Il a frappé la balle faiblement qui est retombée dans les mains du lanceur gagnant Luis Tiant.

Conigliaro n'a pas obtenu d'autre coup sûr après la première manche. Mais le seul fait qu'il ait participé au match était un exploit.

Atteint par un lancer en 1967, il n'a pas joué en 1968. Il est revenu au jeu en 1969 et a connu une saison remarquable. L'année suivante, il a été échangé à la Californie et a décidé de prendre sa retraite parce que sa vue se détériorait.

Sa vue s'est améliorée grandement depuis et Conigliaro a décidé de tenter un autre retour cette année.

"Quand j'étais revenu au jeu en 1969 et que je me suis présenté au bâton pour la première fois, la foule m'avait applaudi à tout rompre. J'étais tellement ému que j'ai pleuré. Je ne voulais pas que la même chose se produise cette fois-ci. Vous savez, c'est très difficile de frapper la balle quand on pleure", a conclu Tony C.



FRANK ROBINSON... le premier gérant noir du baseball bâton pour aider ses Indiens de Cleveland à vaincre les Yankees de New York.

Tenue superbe de Carl Morton devant les Astros de Houston

(SELON PA) A HOUSTON — Carl Morton a affiché une tenue de cinq coups sûrs et Darrell Evans a produit le point victorieux avec un simple dans la 5e manche hier soir en conduisant les Braves d'Atlanta à un gain de 2-0 sur les Astros de Houston.

Morton, qui a retiré 16 frappeurs en ligne avant une erreur de son arrêt-court dans la 7e manche, a terminé le match avec quatre retraits, sans buts sur balles.

Il a alloué quatre simples et un double. Mike Lum a produit l'autre point des vainqueurs avec un roulant dans la 5e manche, marquée d'une erreur rivale.

A NEW YORK — Tom Seaver a affiché une tenue de six coups sûrs et Joe Torre a produit le point victorieux avec

un simple dans la 9e manche hier alors que les Mets de New York ont supplanté les Phillies de Philadelphie 2-1 dans leur match d'ouverture de la LN.

Felix Millan a commencé la manche avec un simple, seulement le 3e aux dépens de Steve Carlton, puis, après un but sur balles à John Milner, Torre a frappé dans le champ gauche.

Seaver a récolté neuf retraits au bâton et deux buts sur balles et Carlton, 6-2.

Les Phillies ont ouvert le pointage dans la 3e manche avec un but sur balles, un sacrifice de Carlton et un double de Dave Cash qui a échappé au voltigeur Dave Kingman.

Kingman s'est repris avec un circuit dans la 4e reprise et ce, sur un compte de 2-0 après deux retraits.

SUR LE NEZ

Piste Jacques Cartier

Première course - Trot - \$600

6— Gracious Scot, J. Cyrenne, 5.30, 4.50, 3.50; 1— Jugler, G. Hébert, 3.70, 8.50; 4— Lord For Ney, P.-E. Alain, 3.10. Ont aussi couru: Honey Brook Epic, The Workington, Cape Pine Lucille, Renee Mir, Ideal Lady. Temps: 2:11.1.

Deuxième course - Amble - \$550

2— Whippy, J. Fortin, 6.60, 3.80, 2.40; 3— Gerry Larry, R. Guérard, 7.50, 3.70; 6— Right Sweet, Y. Roger, 3.50. Ont aussi couru: Ace Dean, King W. Grattan, Lovely Luann, Valley Flash, My Right. Pari-double: 6-2, 20.70. Temps: 2:12.

Troisième course - Trot - \$1,600

1— Johnny Marvel, R. Juras, 7.20, 4.60, 4.10; 6— Victory Key, C. Dupont, 5.40, 3.50; 3— Dillard, R. Chabot, 3.70. Ont aussi couru: Drakes Tale, Emperor Mir, Robins Delight. Temps: 2:11.2.

Quatrième course - Amble - \$800

5— Direct Takeoff, C. Dupont, 4.70, 2.80, 2.20; 2— Ex Go Per, L. Duquette, 4.10, 2.80; 8— Duane Torch, M. Cournoyer, 2.60. Ont aussi couru: Eastwood Juno, Mr. Flinstone, Don Drummond, Billy Brook Dean, Espadin. Quinella: 2-5, 14.20. Temps: 2:10.

Cinquième course - Amble - \$1,500

1— Burly Scot, P. Grenier, 10.70, 5.90, 3.70; 2— Fly Test, M. Cournoyer, 3.20, 2.90; 5— Qui Rhon, Y. Catalier, 4.20. Ont aussi couru: Colonel Ben, Portland Dan, Hi Ho Go. Temps: 2:07.3.

Sixième course - Trot - \$950

4— Rue, Street Kid, G.-G. Lachance, 8.90, 3.70, 3.00; 5— Rose Garland, N.

Tremblay, 3.80, 3.40; 2— Keystone Proudly, C. Dupont, 5.40. Ont aussi couru: Charlie's Pride, Drury Brook, Super Bell, Floris Star. Quinella: 4-5, 11.70. Temps: 2:11.

Septième course - Amble - \$950

4— Ted Lobell, Y. Catalier, 3.00, 2.70, 2.30; 1— A.C.S. Yosemite, E. White, 4.40, 2.90; 6— Jefferson Chief, P. Noël, 2.10. Ont aussi couru: Pason Jenune, Mar Mic Rodney, Miss Becan, Bonny R. Enchanted Heels. Temps: 2:08.1. Dans cette course le No 1 Indian Brave était retiré et a été remplacé par le cheval éligible A.C.S. Yosemite.

Huitième course - Amble - \$700

3— Richard Adios, G. Julien, 5.00, 2.90, 2.10; 1— Dart Donut, R. Gendron, 2.80, 2.10; 4— Douane Coloniale, C. Dupont, 2.10. Ont aussi couru: War Cry, Roan Bell, H. T. Pepe, Matchless Pick. Exacta: 3-1, 15.50. Temps: 2:10. Dans cette course le 1° 2 Great Thunder était retiré et n'a pas été remplacé.

Neuvième course - Amble - \$650

7— Anroc Prince, D. Boisclair, 13.20, 7.50, 5.50; 1— Rutledge Queen, G. Boily, 10.70, 5.60; 8— Left Field, E.-L. Bourchard, 7.00. Ont aussi couru: Conestoga Mary, K. malee Brewster, John Honey, Manor Dean, Mia. Quinella: 1-7, 42.10. Temps: 2:12.2.

Dixième course - Amble - \$850

2— Kaboom, R. Ducloux, 20.60, 6.80, 4.20; 5— Follow Grain, N. Tremblay, 3.70, 3.00; 4— Wainui's Gold, C. Dupont, 5.10. Ont aussi couru: Sped Frise, Elvis Angus, Rigaud Eden, Nechako Clarke, Shloh N. Exacta: 2-5, 59.30. Temps: 2:09.

Jeux Olympiques

MONTREAL
"1976"

"Je veux simplement dire combien je suis fier d'être ici", a dit Mme Robinson au gérant Frank Robinson. Elle l'a félicité d'être le premier gérant noir, tout en regrettant l'absence de son défunt mari.

Jackie est décédé en octobre 1972, moins d'un mois après avoir déclaré, lors d'un match de la Série mondiale, combien il souhaitait voir un gérant noir dans les majeures.

Deux ans et demi plus tard, son souhait se réalisait et sa veuve lançait la première balle.

Parmi les célébrités présentes, on remarquait le com. missaire Bowie Kuhn et le président de la LA, Lee MacPhail.

A Anaheim, Nolan Ryan a lancé un match de trois coups sûrs, retirant 12 frappeurs au bâton, et les Angels de la Californie ont marqué deux points à la neuvième manche arrachant ainsi une difficile victoire de 3-2 aux Royals de Kansas City dans le match d'ouverture de la saison 1975 dans la Ligue américaine de baseball.

Rudy Moeli a entrepris la neuvième avec un simple aux dépens du lanceur partant Steve Busby. Ce dernier a été remplacé par Steve Mingori au monticule. Il a donné, un but sur balle à Morris Nettles et un coup sûr à Mickey Rivers pour remplir les coussins.

Tommy Harper a frappé un simple pour faire produire le point égalisateur et Bruce Bochte a fait marquer le point gagnant avec un ballon sacrifice.

Ryan en était au 68ème match de sa carrière où il retirait dix frappeurs ou plus. Il a fait fendre l'air au frappeur désigné Harmon Killebrew à quatre reprises.

Un circuit de John Mayberry à la sixième manche avait permis aux Royals de prendre une avance de 2-1. Il a brisé une égalité de 1-1 avec un coup de 370 pieds par dessus la clôture du champ droit.

A Boston, Bob Montgomery a produit deux points avec un double dans la 3e manche et Tony Conigliaro a effectué un brillant retour au jeu hier alors que les Red Sox de Boston ont vaincu les Brewers de Milwaukee 5-2 en gâchant les débuts de Hank Aaron dans la LA.

Aaron et Conigliaro, qui n'avait pas joué depuis 3 ans et demi à la suite d'une blessure à un oeil, ont reçu une ovation à leur première présence au bâton.

Aaron, comme frappeur désigné, n'a rien fait en quatre essais, obtenait toutefois un but sur balles, tandis que Conigliaro aidait avec un simple qui a préparé un point dès la 1ère manche.

Trois simples ont porté le compte à 2-0 dans la 2e reprise, puis les Red Sox se sont assurés la victoire avec une poussée de trois points dans la 3e.

Le vainqueur Luis Tiant a accordé un circuit à Robin Yount dans la 2e manche, puis un autre point à la suite d'un double de George Scott dans la 4e.

Tony Scott fut repêché... au 1,107e tour!

ST-LOUIS, Mo. (Collaboration spéciale) — Qui est ce jeune Tony Scott qui a joué le rôle de héros avec Gary Carter, lors de la victoire des "nouveaux" Expos dans le match d'ouverture à St-Louis lundi soir, en faisant produire les points égalisateurs et vainqueurs avec un double contre le réputé Bob Gibson à la huitième manche? Les amateurs n'ont jamais trop entendu parler de Scott, même s'il a causé la plus forte surprise au camp d'entraînement en méritant une place avec l'équipe montréalaise.

Scott est un jeune noir natif de Cincinnati, Ohio âgé de 23 ans, qui fut repêché — tenez vous bien — au 1,017e tour de scrutin, lors du repêchage des agents libres en juin 1969 et ce sur la recommandation du dépisteur Ralph "Buzz" Boyle. "J'ai signé un contrat professionnel avec les Expos le 9 juin 1969 et ce sans recevoir aucun boni, mais j'étais tellement content d'avoir l'occasion d'entreprendre une carrière professionnelle dans le baseball, que j'aurais joué pour rien" de dire le jeune Scott, hier, à St-Louis, où les Expos ont tenu une séance d'entraînement en prévision du deuxième match de leur série contre les Cards, parité prévue pour midi et trente, heure du Québec, aujourd'hui.

Scott n'a jamais regretté son geste d'avoir accepté l'offre des Expos, même si elle n'était pas très alléchante, car après trois ans de dur labeur avec les Carnavaux de Québec, il s'est tellement amélioré, qu'il se retrouve aujourd'hui dans les majeures avec les Expos.

Un frère tué au Vietnam

"Nous n'étions pas riches chez-nous" de rappeler Scott, un type fort sympathique. "Nous étions neuf à la maison, six garçons et trois filles. Ma soeur, la plus âgée, a 37 ans et le plus jeune de la famille, Raymond 19 ans. Je viens tout juste avant lui."

"J'avais un frère de 21 ans, Billy. Il est mort au Vietnam en 1968. J'ai perdu mon père à l'âge de 14 ans. Nous avons tous collaborés pour aider ma mère. Nous avons toujours été sur le bien-être social. Mais on dirait que la chance me sourit enfin. J'ai dû travailler fort dans les mineures."

"Même au camp d'entraînement, je n'ai jamais perdu confiance de faire le club et j'ai toujours travaillé d'arrache-pied. J'espère que ça va continuer" de dire le jeune Scott.

Danny Menendez, l'adjoint de Jim Fanning chez les Expos, a toujours été un protégé de Scott. "Certes, Tony manquait de fini, lorsqu'il a été repêché au 1,017e tour de scrutin. Mais je savais qu'il avait de l'habileté. Il est arrivé à quelques occasions que la direction a voulu le laisser aller, mais je me suis opposé, suppliant de lui donner une chance," d'expliquer Menendez.

"Scott n'a pas eu la vie facile, je me souviens lorsqu'il s'est rapporté au club des recrues des Expos à Bradenton en 1969. Il n'avait qu'un "t-shirt" et une paire de pantalon. Elevé dans le quartier noir de Cincinnati, il ne pesait que 140 livres, ayant certainement manqué d'un peu de tout", d'ajouter Danny. Fanning a expliqué que Scott n'avait plus d'options parce que son nom a figuré sur la liste du club majeur trop longtemps, et surtout au moment où il aurait pu être repêché. Mais Jim ne regrette pas de l'avoir protégé ainsi, car aujourd'hui, il est bien content de compter sur ses services, surtout après la blessure à Bailey et la maladie à Coggins.

On ne sait pas ce que l'avenir réserve à Scott et encore moins ce qui surviendra lorsque Coggins et Bailey seront de retour éventuellement. Mais après le match de lundi, Scott a sensiblement haussé son prestige auprès de la direction du club et ne soyons pas surpris s'il est avec l'équipe pour y rester.

HOCKEY

LIGUE JUNIOR REGIONALE

Hier
Aucune joute

Aujourd'hui
Chicoutimi vs Jonquière
Vendredi, le 11
Jonquière vs Chicoutimi
Dimanche, le 13 (si nécessaire)
Chicoutimi vs Jonquière
Mercredi, le 16 (si nécessaire)
Jonquière vs Chicoutimi
Vendredi, le 18 (si nécessaire)
Chicoutimi vs Jonquière

Classement

Série finale	2	2	0	10	6	4
Jonquière	2	0	2	8	10	0
Chicoutimi	2	0	2	8	10	0

Les compteurs

Boudreau M., Jonq.	15	8	23
Dufresne D., Chic.	10	13	23
Tremblay M., Jonq.	6	12	18
Bouchard D., Chic.	5	12	17
dutour R., Chic.	7	9	16
Labelle J., Chic.	10	2	12
Labrosse M., Jonq.	1	11	12
Jomphe R., Jonq.	4	6	10
Métais D., Alma	2	8	10
Bolvin G., Chic.	4	5	9
Voyer M., Jonq.	2	7	9

LIGUE JUNIOR MAJEURE

Hier
Québec 3 Chicoutimi 6
Vendredi, le 11
Chicoutimi vs Sherbrooke

Série A

T. Riv.	6	2	4	22	32
Laval	6	4	2	32	22

Série B

Chic.	6	4	2	25	29
Qué.	6	2	4	29	25

Série C

Shr.	4	4	0	26	12
Hull	4	0	4	12	26

Série D

Mont.	4	4	0	18	11
Corn.	4	4	0	18	11

LIGUE NATIONALE

Hier
Pittsburgh 4 St-Louis 3
Boston 8 Chicago 2
Toronto Los Angeles
NY Islanders 3 NY Rangers 2
Détroit

Classement

Pittsburgh	1	1	0	4	3	2
St-Louis	1	0	1	3	4	0

Série B

Boston	1	1	0	8	2	2
Chicago	1	0	1	2	8	0

Série C

Los Ang.	0	0	0	0	0	0
Toronto	0	0	0	0	0	0

Série D

NY Isl.	1	1	0	3	2	2
NY Rang.	1	0	1	2	3	0

CLASSEMENT FINAL

Québec	1	1	0	5	2	2
Phoenix	1	0	1	2	5	0

CLASSEMENT FINAL

PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Qué.	78	46	32	0	331	299
Tor.	78	43	33	2	349	304
Van.	78	38	35	5	322	293
Edm.	78	37	39	2	256	270
Edm.	78	36	38	4	279	279

Division Est

N. Ang.	78	43	30	5	274	279
Clev.	78	35	40	3	238	258
Chic.	78	30	47	1	261	312
Ind.	78	18	57	3	216	338

Division Ouest

Hous.	78	53	25	0	369	247
San D.	78	43	31	4	326	268
Min.	78	42	33	3	308	279
Phoe.	78	39	31	8	300	265
Balt.	78	21	53	4	205	341

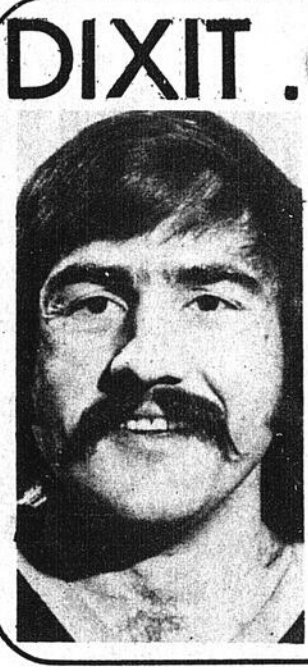
Les Vachon ont craint pour la vie de leur petite Vietnamienne

LOS ANGELES (AP) — Rogatien et Nicole Vachon, qui avaient craint que la petite Vietnamienne qu'ils avaient adoptée n'ait péri, dans l'écrasement d'un avion, la semaine dernière, tiennent aujourd'hui l'enfant dans leurs bras. Et c'est maintenant que toute l'anxiété et la peur qu'ils ont ressenties prennent tout leur sens.

"Quant j'ai enfin pu tenir Jade dans mes bras, toutes mes craintes et mes doutes se sont évanouis", déclare Nicole, la femme du célèbre cerbère des Kings de Los Angeles, de la Ligue nationale de hockey.

Les Vachon avaient entamé les procédures d'adoption dès juillet dernier et s'attendaient à recevoir leur enfant au mois d'août prochain. Mais lorsque l'offensive nord-vietnamienne débuta, il y a quelques semaines, ils firent des mains et des pieds pour que l'enfant leur fût remis le plus tôt possible.

A un certain moment, ils crurent que Jade — de son vrai nom Nguyen Ngoc Thy — était une des victimes de l'écrasement de l'avion transportant des orphelins sud-vietnamiens, vendredi dernier.



DIXIT

"La vie a été bonne pour nous et nous voulons partager notre fortune avec quelqu'un d'autre. Nicole et moi avons discuté de cela avant notre mariage et nous avons décidé d'avoir un enfant puis d'en adopter un autre de l'autre sexe. La petite fille est tellement petite que je ne peux le croire. Elle est à peu près de la même grosseur que notre garçon à sa naissance. Et elle doit bien avoir de six à huit mois," dit Rogatien Vachon, en compagnie de son épouse, après avoir adopté une petite fille vietnamienne.

Mme Vachon. Aussi, lorsque dimanche matin, j'ai reçu un appel téléphonique m'annonçant que notre fille était sur le point d'arriver à l'aéroport de Vancouver, j'étais complètement folle de joie et de soulagement.

"J'ai aussitôt appelé Rogatien à Oakland où son équipe devait jouer et je lui ai appris la nouvelle. Il doit avoir cru rêver puisque, quelques minutes plus tard, il me rappelait pour savoir si c'était bien vrai.

"Puis dimanche soir, je suis allée rencontrer Jade à l'aéroport, où une femme l'avait accompagnée depuis Vancouver."

Au moment de leur mariage, les deux époux s'étaient promis d'avoir un enfant à eux puis d'en adopter un autre, de sexe opposé.

C'est ainsi qu'ils décidèrent, l'été dernier, d'adopter une petite fille.

"Elle est jolie, mais tellement petite... Je l'ai conduite chez le médecin et, excepté une légère infection de la peau, elle est en parfaite santé", poursuit Nicole.

"J'étais si excitée que je n'ai pas dormi de la nuit, le premier soir. Jusqu'à maintenant, le bébé ne me cause aucun problème."

Les Vachon ont aussi un fils, Nicholas, âgé de 2 ans.

Mohamed Ali avoue rouler les gens

MIAMI BEACH, Floride, (AFP) — Mohamed Ali, le justicier, le "Robin Hood noir", a avoué, hier qu'il "roulait les gens" en bonnant des Chuck Wepner ou Ron Lyle.

Le champion du monde des poids lourds, se qualifiant de "Robin Hood noir" dans une interview accordée au "Fort Lauderdale News", quotidien de Floride, a déclaré: "Je l'avoue, cela semble être du vol. J'ai gagné un million et demi de dollars en battant un quiconque du nom de Chuck Wepner et je vais empêcher un autre million de dollars en battant un autre quiconque tel Ron Lyle."

Dans un élan de sincérité, Ali a admis: "Certes, je roule les gens, mais je ne peux pas m'arrêter de boxer tant que je gagne cet argent. Je veux faire le plus d'argent possible, je veux prendre le plus d'argent possible aux riches", a-t-il dit.

Le boxeur a souligné qu'il ne devait plus prouver qu'il était le meilleur.

Stanfield parlant des Sabres: "Ce club sait comment triompher"

BUFFALO (AP) — Fred Stanfield ne croit pas qu'il faille beaucoup d'expérience pour remporter la coupe Stanley dans la LNH.

Mais ça aide beaucoup, a ajouté le vétéran des Sabres de Buffalo qui a déjà participé à 75 matches éliminatoires en neuf saisons avec Chicago et Boston, récoltant 11 buts et 30 aides.

Stanfield, obtenu du Minnesota pour remplacer à la mi-saison Gilbert Perreault blessé, participera à son 76e match éliminatoire dimanche soir avec les Sabres.

"L'expérience signifie que vous serez moins nerveux que lors de votre premier match éliminatoire. Vous ne vous débarrassez pas de la rondelle au premier moment. Mais vous acquérez l'expérience au cours de la saison régulière en jouant contre différents joueurs et différents gardiens en particulier.

"Je n'admets pas qu'on ait besoin de beaucoup d'expérience dans les séries. Vous l'acquisez en remportant des victoires et ce club sait comment triompher, finir au premier rang et remporter la coupe Stanley."

ressent, mais ils ne le comprendront pas avant de l'avoir éprouvé eux-mêmes.

"Les vétérans peuvent vous aider de différentes façons, mais, au jeu, vous devez vous aider vous-mêmes", a conclu Stanfield.

BASEBALL

LIGUE NATIONALE

Hier
New York 2 Philadelphie 1
Atlanta 2 Houston 0
San Francisco San Diego (remise)
Pittsburgh vs Chicago (remise)

Aujourd'hui
Montréal vs St-Louis
Los Angeles vs Cincinnati
Atlanta vs Houston
San Francisco vs San Diego

Classement

Mont.	1	0	1,000
Chic.	0	0	,000
New York	0	0	,000
Phil.	0	0	,000
Pitts.	0	0	,000
St-Louis	0	1	,000

Division Ouest

Cin.	1	0	1,000
Houston	1	0	1,000
San D.	0	0	,000
San Fran.	0	0	,000
Atl.	0	1	,000
Los Ang.	0	1	,000

LIGUE AMERICAINE

Hier
Californie 3 Kansas City 2

Aujourd'hui
New York vs Cleveland
Milwaukee vs Boston
Minnesota vs Texas
Kansas City vs Californie
Chicago vs Oakland

Classement

Cal.	1	0	1,000
Chic.	0	0	,000
Minn.	0	0	,000
Oak.	0	0	,000
Texas	0	0	,000
Kan. City	0	1	,000

Division Ouest

Milwaukee	1	0	1,000
Boston	1	0	1,000
San D.	0	0	,000
San Fran.	0	0	,000
Atl.	0	1	,000
Los Ang.	0	1	,000

SUR LES BUTS

Ligue nationale

Philadelphie	001	000	000-1	6	1
New York	000	100	001-2	4	1
Carlton 0-1 et Boone, Cox 8; Seaver 1-0 et Gré. C. NY Kingman 1.					
Atlanta	000	020	000-2	9	1
Houston	000	000	000-0	5	1
Norton 1-0 et Correll; Konieczny 0-1, Coe 7; Granger 8 et M. May.					

Ligue américaine

Milwaukee	001	000	100-2	8	0
Boston	113	000	000-5	7	0
St-Louis 0-1, Castro 3 et Porter; Tiant 1-0 et Montgomery, C. Mill. Yount 1.					
New York	030	000	000-3	9	1
Cleveland	110	102	000-5	10	0
Medich 0-1, May 7, Lyle 8 et Munsom; G. Perry 1-0 et Ellis; C. Cle. Robinson 1, Powell 1.					
San Francisco	030	000	000-3	9	1
San Francisco à San Diego, remis, pluie.					

MONTREAL

"1976"

Les Lions de la C-B. Pas question de vendre à des intérêts privés

VANCOUVER (PC) — Les directeurs des Lions de Vancouver de la Ligue canadienne de football ont déclaré hier qu'ils ne voulaient pas que l'équipe soit vendue à des intérêts privés.

Cette déclaration a été faite lors d'une conférence de nouvelles où les directeurs ont discuté de la proposition d'achat de l'équipe par Lions '75, un groupe d'hommes d'affaires ayant à sa tête Herb Capozzi, ancien directeur-gérant des Lions.

Le groupe a offert d'acheter les Lions pour la somme de \$600,000 qui seraient payés aux actionnaires de l'équipe.

Le groupe a indiqué son intention de réduire les prix des billets et de rénover le Stade de l'Empire. Le groupe est prêt à revendre l'équipe aux présents propriétaires après une période de cinq ans pour la somme de \$500,000 si les affaires ne s'améliorent pas.

Les équipes doivent donner leur consentement

Les actionnaires des Lions doivent se réunir lundi prochain pour discuter de la vente de l'équipe. S'ils consentent, le projet devra être soumis aux quatre autres équipes de la Conférence de l'Ouest. Ces équipes devront accepter la vente à l'unanimité pour que le projet puisse se concrétiser.

Le président Bill McEwan a par ailleurs déclaré qu'il soumettrait quelques résolutions à l'assemblée des actionnaires.

Une de ces résolutions voudrait porter de 9 à 12 le nombre des directeurs. Une autre voudrait porter à \$25 la cotisation annuelle des membres qui ne sont pas détenteurs de billets de saison. L'an dernier 800 actionnaires ne détenaient pas de billets de saison et l'équipe a enregistré un déficit.

Par ailleurs, les Lions ont annoncé qu'ils avaient mis sous contrat Mike Walker et Rocky Long, qui évoluaient dans la Ligue mondiale de football l'an dernier. Mark Stevenson, un bloqueur défensif, qui portait les couleurs de l'Université Simon Fraser l'an dernier, a également accepté les offres de l'équipe.

SOMMAIRES

LIGUE JUNIOR MAJEURE

Chicoutimi 6 Québec 3

Première période

1. Chic., D'Amico (Lecours, G. Quintal) 6:47.	1. Chic., D'Amico (Lecours, G. Quintal) 6:47.
2. Chic., D'Amico (Poulin, P. Quintal) 11:07.	2. Chic., D'Amico (Lecours, P. Quintal) 11:07.
3. Qué., Boucher (Lemieux) 16:58.	3. Qué., Boucher (Lemieux) 16:58.
Pén.: G. Quintal, 12:31, R. Lévesque, 15:16.	Pén.: G. Quintal, 12:31, R. Lévesque, 15:16.

Deuxième période

4. Chic., Leblanc (Dubois, D'Amico) 5:53.	4. Chic., Leblanc (Dubois, D'Amico) 5:53.
Pén.: Lemieux 4:59, Huard 7:59.	Pén.: Lemieux 4:59, Huard 7:59.

Troisième période

5. Qué., Beaulieu (Boucher, Fortier) 1:19.	5. Qué., Beaulieu (Boucher, Fortier) 1:19.
6. Chic., D'Amico (Lecours, P. Quintal) 2:02.	6. Chic., D'Amico (Lecours, P. Quintal) 2:02.
7. Qué., Fortier (Boucher, Beaulieu) 4:02.	7. Qué., Fortier (Boucher, Beaulieu) 4:02.
8. Chic., Desforges (Locas, G. Quintal) 8:02.	8. Chic., Desforges (Locas, G. Quintal) 8:02.
9. Chic., Desforges (P. Quintal, Locas) 12:13.	9. Chic., Desforges (P. Quintal, Locas) 12:13.

Lancers: Québec 10 9 15 34
Chicoutimi 16 11 15 42

Association mondiale

Phoenix 2 Québec 5

Première période

1. Qué., Parizeau 1 (Lacombé) 7:14.	1. Qué., Parizeau 1 (Lacombé) 7:14.
2. Qué., Houle 1 (S. Bernier, Tremblay) 17:37.	2. Qué., Houle 1 (S. Bernier, Tremblay) 17:37.
Pén.: Niekamp P. 4:50, Lacombé Q. 7:28.	Pén.: Niekamp P. 4:50, Lacombé Q. 7:28.

Deuxième période

3. Pho., Florek 1 (Gray, Odrowski) 0:33.	3. Pho., Florek 1 (Gray, Odrowski) 0:33.
4. Qué., Houle 2 (Bordeleau, S. Bernier) 5:11.	4. Qué., Houle 2 (Bordeleau, S. Bernier) 5:11.
5. Qué., Leclerc 1 (Gaudette) 13:05.	5. Qué., Leclerc 1 (Gaudette) 13:05.
6. Qué., Leclerc 2 (Sutherland, Roy) 17:31.	6. Qué., Leclerc 2 (Sutherland, Roy) 17:31.
Pén.: Newell P. 4:34, S. Bernier Q. 14:03, Sutherland Q. 17:42.	Pén.: Newell P. 4:34, S. Bernier Q. 14:03, Sutherland Q. 17:42.

Troisième période

7. Pho., Sobchuk 1 (Gray, Newell) 3:58.	7. Pho., Sobchuk 1 (Gray, Newell) 3:58.
Pén.: Tardif Q. 18:31.	Pén.: Tardif Q. 18:31.

Lancers: Phoenix 10 8 21-39
Québec 10 8 8-24
Gardiens: Norris, Phoenix; Brodeur, Québec.
Ast. — 10,105.

Islanders 3 Rangers 2

Première période

Aucun but.
Pén.: Marshall 1:4-04, Howatt 1. Butler R. Irvine R. majeures 10:48; Parisé 1. 11:21.

Deuxième période

1. Ran., Park 1 (Ratelle) 8:11.	1. Ran., Park 1 (Ratelle) 8:11.
2. Ran., Stankowski 1 (Beverly, Park) 19:25.	2. Ran., Stankowski 1 (Beverly, Park) 19:25.
Pén.: Lewis 1. 9:27, D. Potvin 1. 15:27; Resch I., Gilbert R. 15:45.	Pén.: Lewis 1. 9:27, D. Potvin 1. 15:27; Resch I., Gilbert R. 15:45.

Lancers: Islanders 10 6 6-22
Rangers 7 5 14-28
Gardiens — Davidson, St-Louis; Inness, Pittsburgh.
A — 13,217.

V'là la vente SICO

Sortez vos rouleaux et vos pinceaux !

DEMANDEZ NOTRE BROCHURE "COMMENT PEINTURER"

	\$12.99 le gallon		\$10.79 le gallon
Semi-Lustré SICOVEL 130-110		Latex SICO-SATIN 160-110	
Super blanc semi-lustré d'intérieur à l'alkyde		Latex d'intérieur au vinyle acrylique	
Facile d'application et sèche sans odeurs désagréables. Lavable, il est très apprécié dans la cuisine, la salle de bain et sur les boiseries. SICOVEL est disponible au prix régulier, dans le vaste choix de couleurs "COLORAMA 2000".		Facile d'application, il couvre en une seule couche la plupart des surfaces et sèche rapidement sans odeurs désagréables. Très résistant à l'usure. Pinçaux et rouleaux se nettoient à l'eau. Idéal pour murs et plafonds de salon, des chambres à coucher, etc. SICO-SATIN est disponible, au prix régulier, dans le vaste choix de couleurs "COLORAMA 2000".	
	\$11.99 le gallon		\$12.99 le gallon
Latex SICO-TEX 260-110		Sous-couche SICO-PRIM 145-110	
Latex d'extérieur à l'acrylique		Apprêt d'extérieur pour le bois	
Extraordinairement résistant aux intempéries, aux écarts de température, à la décoloration et au cloquage. S'applique facilement et sèche rapidement. SICO-TEX est disponible, au prix régulier, dans le vaste choix de couleurs "COLORAMA 2000".		L'apprêt idéal avant l'application de peinture à l'extérieur. Donne une protection supplémentaire et fournit une excellente préparation pour recevoir la fin d'extérieur. SICO-PRIM vous évite de reprendre les travaux de peinture à chaque année.	

Par les temps qui courent, la peinture SICO... c'est un bon placement.

MÉDAILLES D'OR attribuées à SICO pour l'excellence de ses produits à la 4e Sélection Mondiale des peintures et vernis, Paris, (France).

Ferlac Inc. 1039 Carillon St-Félicien

Salon de décor du Saguenay Inc. 1185 Boul. Ste Geneviève Chicoutimi-Nord 545-1300

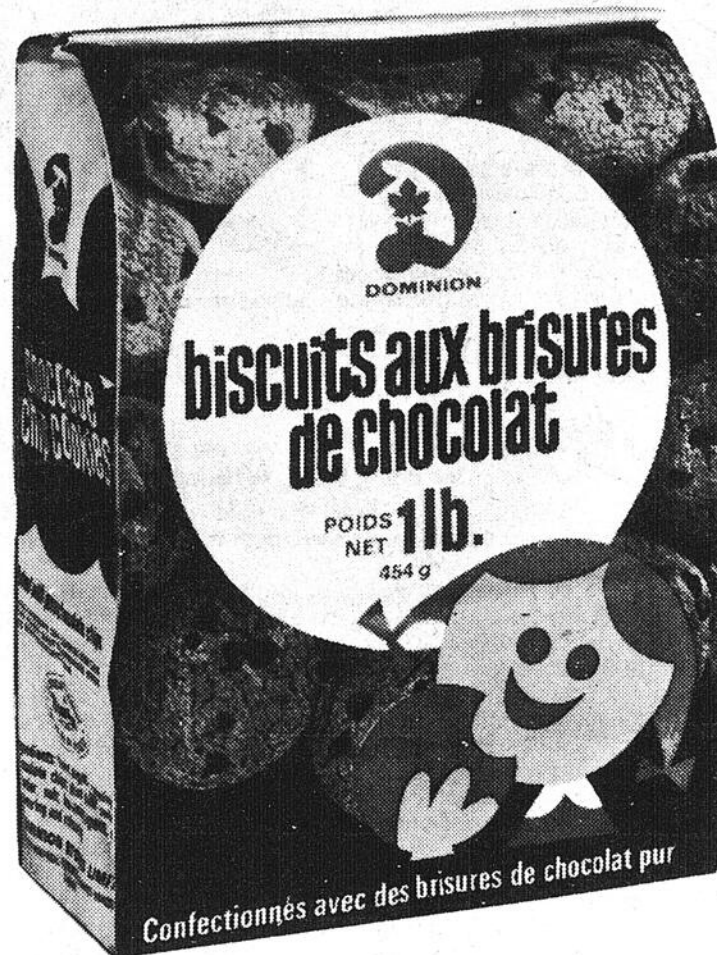
J'économise

en achetant les produits



Spécial
Jus d'orange
congelé-Dominion
 BOITE 12 1/2 OZ LIQ.
 SUCRE OU NON **34¢**

Spécial
Biscuits Dominion
 AUX BRISURES DE CHOCOLAT PQT 1 LB **75¢**



Spécial
Café instantané Richmello
 PQT 10 OZ **1.79**

FARINE TOUT USAGE SAC 7 LBS
 ROBIN HOOD **\$1.19**

PRUNEAUX PQT 16 OZ
 EXTRA GROS SUNSWEET **72¢**

VIANDES

ROSBIF "POT-AU-FEU" LB
 COUNTRY CLUB ROULE DESOSSE **\$1.08**

Côtelettes d'agneau
dans l'épaule, congelées -
de l'Australie
SPÉCIAL! 68¢ LB

HAMBURG LB
 FRAIS HACHE **59¢**

TÊTE FROMAGÉE CONT 10 OZ
 CUISINE ROCHETTE **83¢**

PARFAIT DESSERT LB
 ASSORTI **53¢**

Côtelettes de filet de
longe d'agneau congelé -
de l'Australie
SPÉCIAL! 98¢ LB

BIFTECK DE PALETTE LB
 TENDRE JUTEUX **88¢**

CRETONS CONT 10 OZ
 CUISINE ROCHETTE **99¢**

SAUCISSES FUMÉES PQT 1 LB
 BITNERS **89¢**

SPÉCIAL!
Foie de bœuf
tranché 88¢ LB
 CANADIEN - CONGELÉ

SAUCISSE À DÉJEUNER LB
 EN VRAC CUISINE ROCHETTE **93¢**

SPÉCIAL!
Bacon sans
couenne 1.08 PQT 1 LB
 JUBILE

POULETS CONGELÉS LB
 CATEGORIE A 2 A 3 LBS **63¢**

JAMBON CUIT PQT 4 OZ
 TRANCHÉ BITNERS **79¢**

BOLOGNE TRANCHÉ PQT 16 OZ
 BITNERS **99¢**

Gigot d'agneau
congelé -
de l'Australie
SPÉCIAL! 98¢ LB
 ENTIER OU MOITIÉ

MENTHES "THÉ DES BOIS" SAC 16 OZ
 OU 10 T SAC 14 OZ S1 05 R10 **\$1.19**

PAPIER DE TOILETTE PQT 1 ROUL
 ROYALE COULEURS VARIÉES **98¢**

ESSUIE-TOUT IMPRIMÉS PQT 2 ROUL
 ROYALE COULEURS VARIÉES **97¢**

ARACHIDES MONDÉES SAC 24 OZ
 NUTSWEET SALES **\$1.29**

MARMELADE PQT 24 OZ LIQ
 SUCRÉE A L'ORANGE KRAFT **\$1.32**

PÂTES ALIMENTAIRES PQT CELLO 2 LBS
 LANCIA **83¢**

DÉTERSIF EN POUDRE BTE 30 OZ
 BLUE BREEZE AVEC PRIME **\$1.43**

SOUPE CRÈME DE TOMATE BTE 28 OZ 110
 OU POULET ET NOUILLES HABITANT **47¢**

TABLETTES DE CHOCOLAT PQT CELLO DE 1
 VARIÉES CADBURY **69¢**



nous traite

d'avantage

de qualité Dominion

Spécial
Fromage en tranches Richmello **98¢**

POT 16 OZ ORDINAIRE EMBALLEES INDIVIDUELLEMENT



Spécial
Beurre d'arachides Richmello **1⁷⁸**

CREMEUX POT 3 LBS

Spécial
Saumon Sockeye **89¢**

DOMINION BTE 7 1/2 OZ



SPÉCIAL! BTE 28 OZ LIQ.
Ananas tranchés **59¢**
MARQUE D.C.

BOUT 1 1/2 OZ LIQ.
LISTERINE **\$1.65**
RINCE BOUCHE ANTISEPTIQUE

150 GR
BROMO ZELTZER **\$1.15**
POUR DERANGEMENTS D'ESTOMAC

BOUT 7 1/2 OZ LIQ.
SHAMPOING EARTH BORN **\$1.49**
POUR CHEVEUX VARIÉS AU PH ÉQUILIBRÉ

BTE 14 OZ
DÉODORANT ARRID **\$1.79**
EXTRA SEC POUDDRE NON PARFUMÉ OU VAPORISATEUR

DU CANADA
POMMES DE TERRE **37¢**
QUEBEC, NO 1, SACS DE 10 LB.

LB
BANANES MURES **22¢**
JAUNE DORE, IMPORTÉES.

Concombres **19¢**
FRAIS DE LA FLORIDE, CANADA NO. 1.
SPECIAL: CHAQUE

Oranges Jaffa d'Israël

95¢
SUCREES, JUTEUSES GROSSEUR: 105
SPECIAL: DOUZ.

BTE 12 OZ
POLI À MEUBLES **\$1.89**
PLEDGE RÉGULIER OU AU CITRON

POT DE 100
SACS À SANDWICHES **86¢**
GLAD

BTE 32 OZ
CHOCOLAT INSTANTANÉ **\$1.97**
CHOCO CADBURY

22 OZ
PIZZA DELUXE CONGELÉE **\$ 2.27**
OU RÉGULIÈRE 20 OZ 1/2 13

1/2 GALLON
CRÈME GLACÉE **\$1.39**
RICHMELLO

POT 11 OZ
DINERS À LA VIANDE **83¢**
VARIÉS CONGÉLÉS SAVARIN

BOITE 333
FACELLE ROYALE **50¢**
TISSUS FACIAUX COULEURS VARIÉES

BOUT. 26 OZ LIQ.
SPÉCIAL!
Pepsi-Cola **34¢**
BOUTEILLE CONSIGNÉE

POT 2 ROUL
ESSUIE-TOUT SYMPHONY **89¢**
COULEURS VARIÉES

SAC 2 LBS
POMMES DE TERRE FRITES **75¢**
CONGÉLÉES RÉGULIÈRES CARNATION

PRODUITS DOMINION

POT DE 100
THÉ EN SACHETS **92¢**
HILLTOP

EMBALLAGE ALUM. 1 LB
MARGARINE MAYFIELD **63¢**
RÉGULIÈRE

BTE 10 OZ LIQ
BREUVAGE GRAND PRIX **17¢**
SAVEURS VARIÉES

CONT. 1 LB
MARGARINE MOLLE **78¢**
RICHMELLO

POT 11 OZ
CAF'CRÈME RICHMELLO **86¢**
POUR LE THÉ OU CAFÉ

SAC 2 LBS
HARICOTS VERTS COUPÉS **97¢**
CONGÉLÉS CANADA DE FANTASIE DOMINION

CRUCHE 64 OZ
EAU DE JAVEL **55¢**
DOMINION

BTE 19 OZ LIQ
FÈVES AU LARD **45¢**
DOMINION DANS SAUCE TOMATE

BTE 48 OZ LIQ
JUS DE TOMATE **57¢**
DOMINION DE FANTASIE

SAC 5 LBS
FARINE TOUT USAGE **76¢**
DOMINION

BTE 1 LB
BISCUITS SODA **67¢**
DOMINION SALES OU NON SALES

BTE 19 OZ LIQ
COCKTAIL DE FRUITS **59¢**
DOMINION DE CHOIX

BTE 16 OZ LIQ
LAIT ÉVAPORÉ **32¢**
RICHMELLO

20 OZ
SPÉCIAL!
Tartes au citron, raisins ou pommes **68¢**
RICHMELLO

BTE 4 LBS
DÉTERSIF EN POUDRE **\$1.61**
BLEU DOMINION

POT DE 2
SPÉCIAL!
Ampoules électriques **46¢**
DOMINION - 40 À 100W

NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS!

Prix en vigueur jusqu'à la fermeture mardi, le 15 avril 1975, au Dominion: 2, Place du Saguenay, Chicoutimi.



DOMINION STORES LIMITED

bien

Nos députés fédéraux seront bien payés

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral a maintenu hier aux Communes sa dernière proposition visant à augmenter de 33 1-3 pour cent, rétroactivement au 8 juillet dernier, le traitement des parlementaires, ainsi qu'à prévoir un ajustement annuel à l'indice composite des salaires industriels pour les années subséquentes jusqu'en 1978.

Cette formule octroierait un traitement global de \$34,580 aux députés fédéraux, au regard des \$26,000 qu'ils touchent présentement, soit un salaire annuel de \$18,000 et des indemnités non-imposables de \$8,000.

Le président du Conseil privé, M. Mitchell Sharp, avait proposé ce compromis, en décembre dernier, suite à l'obstruction que menaçait d'opposer le Nouveau Parti démocratique au projet de loi et à ce qu'il avait qualifié de "mau-

vaise interprétation" au sein de la population.

Traitement

Le projet de loi, tel que libellé, prévoit une augmentation de traitement de l'ordre de 50 pour cent pour les parlementaires fédéraux, portant ainsi le traitement global des députés de \$26,000 à \$39,000 et celui des ministres la Couronne de \$43,000 à \$64,000.

En annonçant la position du gouvernement, M. Mark MacGuiguan, qui présidait le comité ad hoc chargé de recommander une formule de hausse de traitement, a déclaré que le projet de loi proposé ne faisait que rendre justice à la fonction de parlementaire et qu'il visait avant tout à éliminer la possibilité de conflits d'intérêt.

Il s'est d'autre part inscrit en faux contre la position du Nouveau Parti démocratique qui réclame une indexation à l'indice du coût de

la vie au lieu de l'indice moyen des salaires dans l'industrie.

Selon M. MacGuiguan, un tel ajustement ne compenserait que le taux d'inflation, n'accordant par conséquent aucun dégrèvement pour la hausse de la productivité.

Débats

Au cours d'une conférence de presse précédant les débats, le leader parlementaire du NPD, M. Ed Broadbent, avait déclaré que son parti n'avait pas l'intention d'appuyer une nouvelle formule que le gouvernement tentait de négocier avec les néo-démocrates.

Devant ce refus, le président du Conseil privé a vraisemblablement jugé bon de retirer sa nouvelle formule de compromis.

M. Broadbent a expliqué que son parti favorise une hausse annuelle de quel-

que sept pour cent pour les années suivant la dernière augmentation, et un ajustement à l'indice des prix à la consommation pour les années subséquentes.

L'indice du salaire moyen dans l'industrie progresse généralement plus rapidement que le coût de la vie, avant atteint par exemple 37 pour cent au cours des quatre dernières années.

Allocation

Les néo-démocrates réclament par ailleurs que l'allocation annuelle de \$8,000 ne soit pas sujette à augmentation, compte tenu que les dépenses relatives à la fonction de député sont généralement couvertes par des crédits spéciaux depuis quelques années.

Au nom du gouverne-

ment, M. MacGuiguan a par ailleurs déclaré que l'idée de confier à une commission indépendante le rôle d'établir les taux de rémunération des parlementaires mérite d'être étudiée, mais qu'il faudrait s'assurer que les décisions d'un tel organisme soient exécutoires et sans appel.

M. Réal Caouette, qui donnait hier aux Communes le coup d'envoi des dé-

bats, s'est également prononcé en faveur d'une telle commission, dont le Nouveau Parti démocratique avait en décembre proposé la création.

Le leader créditiste a toutefois tenu, au cours de son allocution, à accuser la presse parlementaire de tenter de jeter le discrédit sur la fonction de député, ainsi que sur "l'institution démocratique par excellence, le Parlement".

M. Caouette, qui s'en est particulièrement pris aux correspondants de Radio-Canada, a tenté de démontrer qu'il est illogique que de nombreux secteurs de la société, journalistes, professionnels, athlètes professionnels, pilotes d'avion jouissent d'un traitement plus élevé que celui des députés, "qui, pour leur part, ont la responsabilité de 22 millions de personnes".

Les néo-démocrates y sont toujours résolument opposés

OTTAWA (PC) — Le Nouveau Parti démocratique entend s'opposer une fois de plus à la formule que s'apprette à présenter aux Communes le président du Conseil privé, M. Mitchell Sharp, afin de modifier le projet de loi octroyant une hausse de traitement aux parlementaires fédéraux.

Au cours d'une conférence de presse précédant la reprise du débat sur le projet de loi C-44, le chef parlementaire du NPD M. Broadbent a précisé hier que la nouvelle proposition du gouvernement outrepassait encore la hausse du coût de la vie enregistrée depuis la dernière augmentation de traitement accordée aux députés en octobre 1970, se refusant toutefois à dévoiler le détail de la proposition de M. Sharp.

En décembre dernier, le gouvernement devait retirer sa première proposition d'une hausse de traitement de 50 pour cent, portant le traitement global des députés de \$26,000 à \$39,000, suite à l'opposition farouche du NPD et à ce que les autres partis qualifiaient de "mauvaise interprétation au sein de la population".

Peu avant l'ajournement de Noël, le gouvernement proposait une nouvelle formule, soit une augmentation de 33 1-3 pour cent couvrant les années 1971 à 1974 et l'indexation à l'indice composite des salaires industriels pour les années subséquentes jusqu'à 1976.

Le NPD continua de s'opposer à cette seconde proposition qui, selon les chercheurs du parti, octroyait une augmentation salariale globale supérieure à la première.

L'indice du salaire moyen dans l'industrie progresse généralement plus rapidement que le coût de la vie.

M. Broadbent a expliqué que son parti favorise une hausse annuelle de quelque sept pour cent pour les années suivant la dernière augmentation, et un ajustement au coût de la vie pour les années subséquentes.

La formule néo-démocrate ne touche par ailleurs que le salaire de base des députés, soit \$18,000, laissant ainsi intacte l'allocation de dépenses de \$8,000 exempté d'impôt.



M. Mitchell Sharp

(PC Telephoto)

Le principal atout du budget ontarien: la taxe de vente

TORONTO (PC) — Le trésorier de l'Ontario, M. Darcy McKeough, a présenté un vaste assortiment de réductions de taxes et d'autres avantages, lundi soir, avec son budget annuel, que l'on considère probablement le dernier avant l'élection provinciale générale prévue pour cette année.

La taxe de vente au détail est coupée de sept à cinq pour cent, pour le reste de l'année 1975, ce qui doit donner \$230 millions aux consommateurs. Le budget prévoit une aide de \$83 millions aux acheteurs de nouvelles maisons au cours de l'année présente, et environ 450,000 citoyens à salaires modiques n'auront plus à payer d'impôt sur le revenu provincial.

Toutes les personnes qui reçoivent la pension de vieillesse seront automatiquement admissibles aux médicaments gratuits, sur ordonnance médicale, ce qui ajoute 350,000 personnes à cette liste de bénéficiaires, à un coût additionnel de \$15 millions.

Quant aux prestations de revenu annuel garanti de la province, elles augmentent de \$9.50 par mois en moyenne. De la sorte, le revenu minimum des pensionnaires en Ontario devient le plus élevé au Canada, ce qui éclipse maintenant la Colombie Britannique de la première place sous ce rapport.

Les acheteurs ou constructeurs de leur première habitation, à partir de maintenant jusqu'au 31 décembre 1975, auront droit à des subventions de \$1,500, soit \$1,000 immédiatement et \$250 par année en 1976 et 1977.

L'industrie bénéficie d'un soulagement temporaire d'une valeur de \$410 millions, grâce à l'élimination de la taxe de vente sur la machinerie et l'équipement de production, jusqu'à la fin de 1977, et elle économisera \$19 millions par an par l'élimination des taxes sur l'essence et le carburant diesel pour usage commercial.

En tout, les réductions de taxes et autres bonnes choses comprises dans ce budget atteindront \$607 millions pour l'année financière en cours.

En causant avec les journalistes avant d'entrer à l'Assemblée législative avec le troisième budget de sa carrière, M. McKeough, qui est âgé de 42 ans, a évité avec le sourire certaines questions relatives à l'élection prochaine, notamment à savoir si le nouveau budget est vraiment un budget électoral. "S'il s'agit là d'un excellent budget, politiquement parlant, dit le ministre, voilà un point que vous n'avez aucune hésitation à régler vous-même", a notamment dit le trésorier provincial.

Ce budget marque le retour du député de Chatham-Kent à la ligne de feu politique après une période d'éclipse relative. Après avoir présenté deux budgets provinciaux, il s'était de lui-même retiré du cabinet, alléguant une question de conflit d'intérêts dont on aurait pu le soupçonner, en 1972.

En 1973, il revenait au cabinet dans le rôle plutôt modeste de ministre de l'Energie. Et en janvier dernier, il revenait au Trésor, quand M. John White quittait ce portefeuille pour assumer la direction de l'élection prochaine.

Les journaux francophones se réunissent

TORONTO (PC) — Dix journaux francophones de l'Ontario ont formé une association afin de promouvoir la collaboration technique et la mise en commun des ressources humaines.

Les représentants des journaux se sont réunis à Toronto en fin de semaine dernière et ont créé l'Association des Journaux de langue française de l'Ontario.

C'est pas drôle quand le printemps retarde à nous offrir ses délices

L'hiver refuse de tirer sa révérence en Alberta et en Saskatchewan. Il est tombé jusqu'à six pouces de neige dans certaines régions de ces deux provinces, la nuit dernière, et on prévoyait d'autres chutes durant la journée de mardi. Cette tempête printanière a rendu dangereuses les conditions de la circulation et provoqué la fermeture de certaines écoles.

Les automobilistes ont été prévenus de ne pas circuler dans le sud-est de la Saskatchewan, et la Transcanadienne entre Brooks (dans le sud-ouest de l'Alberta) et la frontière de la Saskatchewan a été fermée.

L'électricité a manqué durant environ quatre heures dans le secteur de Weyburn, au sud-ouest de la Saskatchewan, et les écoles de la région de Weyburn et d'Estevan ont été fermées.

La plupart des grandes routes dans ces régions sont en mauvais état, et la Gendarmerie a recommandé aux gens de ne pas sortir leurs véhicules.

Cependant, aux aéroports internationaux d'Edmonton et de Calgary, on ne signalait aucun retard dans les envolées, mardi matin.

Le service de météo d'Edmonton a rapporté qu'à Medicine Hat, en Alberta, il est tombé six pouces de neige depuis le début de la tempête, lundi après-midi dans les régions du sud, ensuite la neige est tombée plus au nord, à Edmonton, puis à St. Paul, à 110 milles au nord-est d'Edmonton.

Prévisions

Lethbridge, dans le sud de l'Alberta, a reçu cinq pou-

Les postiers étudient leur situation présente

OTTAWA (PC) — Les négociateurs des 16,000 postiers du Canada continuaient hier à étudier le rapport de conciliation qui leur a été remis lundi et ont entrepris des consultations avec leurs cotisants.

Si le rapport est rejeté par les syndiqués, les postiers pourraient déclencher une grève au début de la semaine prochaine. Les négociateurs gouvernementaux et syndicaux sont convenus de ne pas préciser les modalités du rapport jusqu'à jeudi prochain.

ces, Calgary deux pouces, et Red Deer, dans le centre de la même province, un pouce. Dans le vaste secteur situé entre St. Paul et la frontière américaine, on prévoit une chute de trois autres pouces de neige avant que la tempête s'estompe, en fin d'après-midi.

Pour certaines régions du sud de la Saskatchewan, c'était la sixième tempête depuis le début officiel du printemps. Il y avait encore jusqu'à 30 pouces de neige sur le sol, en divers endroits du sud de la Saskatchewan avant la tempête de lundi, et déjà on craignait des inondations le long de la rivière Souris, au cours du dégel du printemps.

Au Manitoba, par contraste, la température n'était que légèrement plus basse que la normale en cette saison.

Le ciel était nuageux et on prévoyait de la pluie dans les zones du sud de la province, et de la neige légère dans le nord.

TOUT A PROPOS DE TOUT

- MODES
- MUSIQUE
- THÉÂTRE
- SPORTS
- MÉTÉO
- VOYAGES
- FINANCES
- etc... etc...



PARTOUT... TOUJOURS... AU SAGUENAY-LAC-ST-JEAN

LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-ST-JEAN

Interlux

Vente 2 pour 1*

Interlux fini pour planchers à l'époxy (gris d'acier ou gris argent)	Interlux au latex acrylique pour extérieur	Interlux latex saliné	Interlux semi-lustre à l'alkyd	Interlux une couche au latex saliné	Interlux une couche semi-lustre
\$16.95 pour 2 gals	\$16.95 pour 2 gals	\$12.95 pour 2 gals	\$17.95 pour 2 gals	\$16.95 pour 2 gals	\$18.95 pour 2 gals
\$5.67 pour 2 ptes	\$5.67 pour 2 ptes	\$4.37 pour 2 ptes	\$5.97 pour 2 ptes	\$5.67 pour 2 ptes	\$6.37 pour 2 ptes

2 pinceaux pur poil de 2"... \$2.49 la paire Rouleau de 7 1/2" avec plateau métallique... \$3.19 l'ensemble

Pendant un temps limité, vous pouvez profiter d'une aubaine unique en achetant la peinture Interlux au prix de deux pour un. Choix de cinq finis blancs très recherchés... teintés selon vos goûts préférés moyennant un léger supplément... également un fini époxyde en deux tons de gris. Ce sont tous des produits de qualité de Peinture Internationale en vente dès maintenant chez votre dépositaire Interlux.

Peinturez et épargnez.

ALMA: CHARLES MALTAIS & FILS LTEE 183, rue St-Joseph Ouest Alma, P.Q. 682-3787	CHAMBORD: BOILY & FRERES LTEE Rue Principale Chambord, P.Q. 342-6662	JONQUIERE: HECTOR GODIN LIMITEE 685, boul. du Centenaire Jonquière, P.Q. 547-4722	ST-PRIME: CLAUDE VEZINA INDUSTRIEL ST-PRIME Cité Roberval, P.Q. 251-2221
---	---	--	--

PORTEFEUILLE QUOTIDIEN

Intervention gouvernementale

La construction domiciliaire à la baisse

OTTAWA (PC) — La production domiciliaire a continué de baisser considérablement en mars, ce qui laisse planer la possibilité d'une nouvelle intervention gouvernementale durant les prochains mois.

En mars, on n'a dénombré que 6,155 mises en chantier dans les régions urbaines, soit une baisse de 54 pour cent sur le mois correspondant de l'an dernier, alors que les mises en chantier se comptaient par 13,291. C'est ce qu'a annoncé mardi la Société centrale d'hypothèques et de logement.

Les mises en chantier domiciliaires, durant le premier trimestre de l'année, se sont chiffrées par 18,271, soit une baisse de 49 pour cent sur la même période de 1974, alors qu'elles étaient de 35,826.

La SCHL dit douter que le nombre des mises en chantier, au cours de l'année, puisse atteindre l'objectif minimum fixé par Ottawa, soit 210,000.

Un porte-parole de la société affirme qu'il ne serait pas surpris si le gouvernement consentait de nouveaux efforts économiques afin d'accroître la production dans ce domaine, à moins qu'on assiste à un regain imprévu de cette industrie.

Déjà prévu

William Teron, président de la SCHL, avait déclaré en février, lors d'un discours à Montréal, que le gouvernement interviendrait si les mises en chantier

se ralentissaient de façon telle qu'elles mettraient en danger la réalisation de l'objectif de 210,000.

Les statistiques complètes pour la période de janvier à mars indiquent que les mises en chantier pour les maisons unifamiliales ont subi un déclin de 44 pour cent comparativement à la même période de 1974, alors que les maisons d'appartements ou habitations multifamiliales ont rétrogradé de 52 pour cent.

Le porte-parole de la SCHL a dit croire que la production domiciliaire a atteint son niveau minimum durant le mois de mars et qu'on assistera bientôt à une reprise.

Il a ajouté que les constructeurs étaient apparemment hésitants à s'engager dans de nouveaux projets avant que ne soit adoptée par le Parlement la nouvelle Loi de l'habitation.

Nouvelle législation

La nouvelle législation, approuvée le mois dernier, étend les programmes d'aide aux prêteurs hypothécaires privés.

Le ministre des Affaires urbaines, M. Barney Danson, prévoit que les investisseurs privés et les nouveaux programmes gouvernementaux d'investissement dans ce domaine susciteront un investissement d'environ \$1 milliard, cette année.

Ces prêts hypothécaires sont subventionnés par le gouvernement à un taux d'intérêt réduit pour les acheteurs à revenus bas ou modéré. Les constructeurs peuvent également recevoir des prêts à taux d'intérêt réduits pour construire des unités d'habitation en location, en autant que les loyers soient gelés pour les 15 années à venir.

Le porte-parole de la SCHL croit que l'année ne sera pas désastreuse dans ce domaine, le nombre des habitations domiciliaires complétées avant la fin de l'année pouvant atteindre 220,000. On compte en effet 167,000 unités domiciliaires dont la construction a débuté l'an dernier et qui seront complétées au cours de 1975.

Pourtant, si les mises en chantier en 1975 se maintiennent à un niveau aussi bas, on connaîtra une pénurie l'an prochain.

Nouvelle loi

A la SCHL on admet que plusieurs investisseurs du secteur privé ont été abordés par les constructeurs qui ont fait part de leur désir d'obtenir des prêts plus considérables liés aux modalités de la nouvelle législation.

Plusieurs constructeurs ont également évité d'emprunter quand les taux d'intérêt étaient à la baisse. Avec les récentes hausses des mêmes taux, ils

réalisent que l'époque des baisses est probablement révolue et qu'ils peuvent emprunter sans danger.

Pourtant, si la construction domiciliaire demeure dans le marasme actuel, le gouvernement pourrait intervenir de façon plus radicale. En encourageant la construction, le gouvernement contribue beaucoup à stimuler l'emploi.

Le gouvernement fédéral a accru son budget de 12,5 pour cent à \$1,4 milliard cette année et M. Danson a affirmé que la nouvelle législation libérerait une somme additionnelle de \$1 milliard au bénéfice de la construction domiciliaire.

Construction

L'Ontario et quelques autres provinces ont critiqué les programmes fédéraux, affirmant que la faible augmentation de la part fédérale des programmes à coûts partagés avec les provinces affecterait les politiques provinciales dans ce domaine.

L'Ontario a presque doublé son budget consacré à l'habitation, en 1975, le portant à \$526 millions, de \$276 millions qu'il était en 1974.

Toronto a aussi accordé un nouveau stimulant consistant en une subvention de \$1,500 à l'acheteur d'une première maison. Le gouvernement fédéral avait déjà accordé une subvention de \$500 à l'acheteur d'une première maison en 1975.

La retraite prématurée n'est pas à conseiller

TORONTO (PC) — Une société torontoise met en garde les travailleurs contre le prix élevé qu'ils pourraient avoir à payer en prenant une retraite prématurée.

La William M. Mercer Ltd., une entreprise de conseillers en matière de bénéfices de retraite, note en effet que "la majorité du coût d'une retraite prématurée, en période d'inflation des salaires et de taux

d'intérêt élevés, n'est pas assumé nécessairement par l'employeur".

"L'employeur peut avoir à payer un prix élevé pour sa retraite prématurée. C'est le cas tout particulièrement lorsque le programme de retraite prévoit une pension basée sur les années de service et les revenus annuels moyens les plus élevés".

La William M. Mercer cite ainsi l'exemple d'un employé engagé par une en-

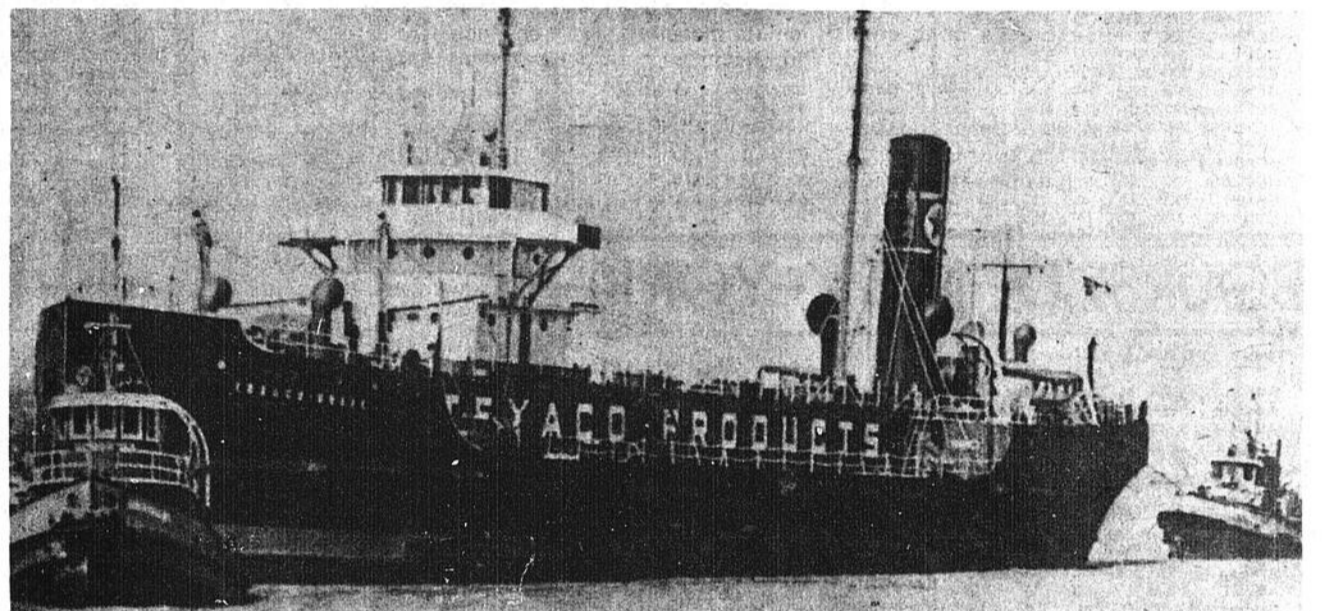
treprise en 1951 à l'âge de 30 ans et dont les rentes prévues sont de deux pour cent du salaire moyen des cinq années pour lesquels celui-ci est le plus élevé. Le calcul de la valeur du salaire, plus la pension, est basé sur un salaire annuel moyen de \$15,000 pour la période 1971-75.

Perte

En prenant sa retraite à 50 ans, cet employé perd

environ \$92,000 en valeur actuelle en comparaison de ce qu'il pourrait toucher s'il travaillait cinq ans de plus; par ailleurs, il pourrait recevoir \$156,000 de plus en continuant à travailler pendant dix autres années.

La société-conseil ajoute que si l'indexation au coût de la vie ne figure pas dans un programme de retraite, un employé serait "mal avisé" de prendre sa retraite prématurément en période d'inflation.



UN NAVIRE de la compagnie Texaco qui est guidé dans le canal Welland à Ste-Catherine pour y être mis au rancart. Le pétrolier a été construit en 1929.

BOURSE

Montréal

MONTREAL (PC) — Hausse dans presque tous les secteurs et activité moyenne mardi, à la Bourse de Montréal.

De fait, la Bourse de Montréal a suivi les mêmes tendances que celles observées à la Bourse de New York où tous les secteurs étaient en hausse, hausse que les analystes ont décrit comme étant une correction technique à la suite de six jours de baisse.

Le volume total des transactions s'est établi à quel-

que 425,700 actions, comparativement à 495,800 lundi, à la fermeture. Les industrielles ont pris 1,66, à 180,73, l'indice composé, 1,22, à 177,99, et les banques 0,72, à 243,62. Les services publics ont perdu 0,04, à 133,48, et les papetières, 0,03, à 104,37.

Comportement des valeurs

	Mar.	Lun.
Gains	74	49
Pertes	76	90
Inchangées	49	63
Totals	199	202

Genstar Ltd. a été la valeur industrielle la plus active, en baisse de 3-8, à \$16 7-8 sur chacune des 11,715 actions vendues. Nordore Mines Ltd a été la minière la plus active, en baisse de neuf cents sur chacune des 25,600 actions vendues au prix unitaire de \$1,26.

Les pétrolières étaient généralement en hausse: Dome Petroleum, de 1 1-4, à \$24 1-2, Imperial Oil A, de 1-2, à \$25 1-4, Pacific Petroleum, de 1-2, à \$17 3-4, Gulf Oil Canada, de 3-8, à \$29

1-4 et Shell Canada, de 1-8, à \$14 1-2. Pan Ocean Oil a perdu 1-2, à \$11 et Bp Canada, 1-4, à \$11 5-8.

International Nickel a pris 3-4, à \$25 5-8, Dalmys, 3-4, à \$7, Algoma Steel, 1-2, à \$27 5-8, Massey Ferguson, 3-8, à \$15 3-8, Noranda Mines Ltd, 1-4, à \$34 1-2, Canadian Javelin, 1-8, à \$6 3-8 et Alcan, 1-8, à \$19 5-8.

Parmi les valeurs spéculatives, West Quebec Mines Ltd a pris un cent, à 28 cents sur chacune des 14,000 actions vendues.

Consolidated-Bathurst hausse ses profits...

MONTREAL (PC) — Les bénéfices de la compagnie Consolidated-Bathurst se sont accrus de 13,7 pour cent au cours du premier trimestre de 1975, par rapport aux résultats obtenus au cours de la même période l'an dernier.

C'est ce qu'a révélé le président de la compagnie, M. William I. M. Turner, lundi, lors de l'assemblée annuelle des actionnaires.

Les bénéfices de la compagnie de pâtes et papiers ont en effet atteint \$9,1 millions au 31 mars 1975, au regard de \$8 millions au 31 mars 1974. D'autre part, le nombre d'actions en circulation est supérieur de 900,000 aux 6,3 millions d'actions émises à la même date l'année dernière. Cette augmenta-

tion du nombre d'actions a eu pour effet de diluer le bénéfice par action, égalant ainsi celui de 1974, soit \$1,27.

Hausse du prix du papier journal

La majeure partie, sinon la totalité de la hausse de bénéfices du premier trimestre de cette année, provient d'un meilleur prix obtenu à la vente du papier journal.

Le papier journal se vend actuellement, selon le prix affiché, à US \$260 la tonne sur les marchés américains et à \$245 la tonne sur le marché canadien.

Le prix en vigueur au cours du premier trimestre de 1974 était inférieur en moyenne de près de \$60 la tonne.

NOMINATION LES BRASSERIES LABATT DU CANADA LIMITÉE



Maurice J. Legault

Exportations canadiennes vers l'Amérique du Sud

VANCOUVER (PC) — Les hommes d'affaires canadiens mettent à profit les occasions qui s'offrent à eux d'exporter en Amérique latine, a déclaré lundi à Vancouver M. Claude T. Charland, sous-ministre fédéral adjoint du Commerce et de l'Industrie.

M. Charland, qui prenait la parole à l'occasion d'une conférence d'exportateurs de l'Ouest canadien, a souligné que les principaux partenaires commerciaux du Canada en Amérique latine — le Venezuela, le Brésil, le Mexique et Cuba — ont mis sur pied des programmes de développement économique de plusieurs milliards de dollars qui ouvrent des marchés pour les exportateurs canadiens. D'autres marchés s'offrent également aux manufacturiers canadiens.

En 1974, a rappelé M. Charland, le total des importations canadiennes en

Caracas, a déclaré pour sa part que le marché vénézuélien est l'un des plus dynamiques d'Amérique latine, mais qu'il n'est pas facile d'y prendre pied.

"Le Venezuela présente un marché où les activités sont coûteuses en temps et en argent et les exportateurs ne devraient avoir aucune illusion quant au degré de concurrence qui règne dans ce riche pays pétrolier", a noté M. Gibson.

Les acheteurs sont souvent des organismes gouvernementaux et les brasseries administratives sont nombreuses", a-t-il ajouté.

"Si vous traitez avec le gouvernement, assurez-vous que votre représentant est acceptable politiquement, car les décisions sont fréquemment prises au sommet ou presque".

New York

NEW YORK (AFP, AP) — Les cours se sont sensiblement redressés, après six jours consécutifs de baisse mardi à New York où l'indice des industrielles a regagné plus de six points à l'issue d'une journée peu active.

Le marché était en hausse dès le début de la séance et a peu fluctué par la suite. Aucun événement particulier n'est à l'origine de ce redressement, inter-

prété à Wall Street comme une correction technique normale après plusieurs jours de baisse.

Les milieux financiers ont noté une reprise sur le marché des obligations, ce qui a permis à certains d'espérer le redressement des taux d'intérêts au cours des derniers jours n'allaient pas se poursuivre.

La majorité des compar-

mais on ne remarque pas de gains spectaculaires. Les grands magasins se sont raffermis, notamment Macys avec une avance de 2-5-8, ainsi que les cinémas où MCA gagne 1-1-8, les pétroliers où Exxon progresse de 1-1-4, les chimiques où Dupont s'adjuge deux points, les mines d'or où McIntyre Porcupine gagne 1-1-2 et les papiers avec une avance de 1-1-4 pour International Paper.

Les compagnies aériennes, les cuprifères, les radio télévisions, les matériels électriques, les automobiles et les aciéries se sont également raffermis.

Le reste du marché a été plus irrégulier, mais IBM a gagné 3-5-8 aux ordinateurs, Chesapeake Ohio, 1-1-8 aux chemins de fer tandis que les alimentaires, les aluminiums, les aérospatiales et les pneumatiques perdaient ou gagnaient quelques fractions. Seuls les tabacs se sont nettement effrités.

L'indice Dow Jones a gagné 6,34 et atteint 749,22 en fin de séance.

Valeurs canadiennes

Parmi les valeurs canadiennes inscrites, McIntyre a pris 1-1-2, à \$43, Campbell Red Lake, 1-1-8, à \$31 1-2, Dome 1, à \$49 3-4, International Nickel, 3-4, à \$25 1-2 et Seagram, 1-8, à \$29 3-4. Hiram Walker a perdu 1-3-8, à \$33 1-4, Massey Ferguson, 1-8, à \$15, Alcan, 1-8, à \$19 1-2. Canadien Pacifique est demeuré inchangé à \$15 et Hudson Bay à \$18 1-8.

Toronto

TORONTO (PC) — Presque tous les secteurs se sont redressés mardi, à la Bourse de Toronto, et ont inscrit leurs gains les plus importants en deux semaines, sur un marché modérément actif.

L'indice des industrielles a pris, 82, soit son meilleur gain depuis le 26 mars et a clôturé à 178,09. Les métaux de base ont pris, 43 pour atteindre 71,35, soit leur plus haut niveau depuis le 26 août 1974.

Les aurifères ont pris 10,9, à 398,54, soit leur plus haut niveau depuis le 11 mars 1975.

Comportement des valeurs

	Mar.	Lun.
Gains	212	147
Pertes	189	238
Inchangées	220	247
Total	621	632

Le volume des transactions s'est établi à 1,72 millions d'actions, soit une valeur de \$14,16 millions, comparativement à 1,57 millions d'actions ou \$11,35 millions lundi. Imperial Oil a pris 5-8, à \$25 1-4. Les autres valeurs pétrolières étaient généralement en hausse, notamment Dome Pete, de 1 1-2, à

BORSE DE MONTREAL

Table of stock market data for Montreal, including columns for 'Valeurs', 'Vies', 'Haut', 'Bas', 'Fer.', 'Ch.', 'Net.'. Lists various companies and their stock prices.

Table of stock market data for Montreal, continuing from the previous table. Lists various companies and their stock prices.

Table of stock market data for Montreal, continuing from the previous table. Lists various companies and their stock prices.

Table of stock market data for Montreal, continuing from the previous table. Lists various companies and their stock prices.

BORSE DE NEW-YORK

Table of stock market data for New York, including columns for 'Valeurs', 'Vies', 'Haut', 'Bas', 'Fer.', 'Ch.', 'Net.'. Lists various companies and their stock prices.

BORSE DE MONTREAL

Table of stock market data for Montreal, including columns for 'Valeurs', 'Vies', 'Haut', 'Bas', 'Fer.', 'Ch.', 'Net.'. Lists various companies and their stock prices.

BORSE DE MONTREAL

Table of stock market data for Montreal, including columns for 'Valeurs', 'Vies', 'Haut', 'Bas', 'Fer.', 'Ch.', 'Net.'. Lists various companies and their stock prices.

UNITES DE FIDUCIE

Table of mutual fund data, including columns for 'AGF', 'Group', 'Membres CMFA', 'Cambridge', 'yGrowth', 'Energy', etc. Lists various funds and their performance.

FONDS MUTUELS

Table of mutual fund data, including columns for 'AGF', 'Group', 'Membres CMFA', 'Cambridge', 'yGrowth', 'Energy', etc. Lists various funds and their performance.

BORSE DE MONTREAL

Table of stock market data for Montreal, including columns for 'Valeurs', 'Vies', 'Haut', 'Bas', 'Fer.', 'Ch.', 'Net.'. Lists various companies and their stock prices.

Advertisement for '29 MINUTES DE VOTRE VIE... POUR SAUVER UNE VIE' featuring a large '29' and a watch. Text includes 'SOYEZ DONNEUR DE SANG DE LA CROIX-ROUGE'.

Oui... Steinberg est de notre côté!

...avec ses produits-maison tout aussi bons sinon meilleurs que les grandes marques et à prix plus avantageux.

Faites-en la preuve!



EPAULE DE PORC FRAIS SANS JARRET 73¢ LA LB	SOC DE PORC FRAIS 83¢ LA LB	MARGARINE CARNAVAL PAPIER PARCHEMIN ACHAT BONI PQT 1 LB 39¢ 50% HUILE VÉGÉTALE, 50% ANIMALE	CRISTAUX À SAVEUR D'ORANGE OU RAISIN, STEINBERG ACHAT BONI PQT 3¼ OZ 19¢	POMMES DE TERRE DU QUÉBEC CANADA NO 1 39¢ SAC 10 LB
JAMBON FUMÉ DANS L'ÉPAULE, GENRE PICNIC 79¢ LA LB	TABLETTES DE CHOCOLAT CADBURY PQT FAM. DE 4 69¢	FARINE TOUT USAGE STEINBERG SAC 7 LB 1⁰³	POMMES DE TERRE FRITES CONGÉLÉES STEINBERG SAC 2 LB 69¢	ASPERGES DU MEXIQUE CANADA NO 1. PQT 1 LB 89¢
"POÊLON DORÉ" POULET PANÉ, FRIT, ENTIEREMENT CUIT LA LB 1⁴³	OLIVES QUEEN NATURE GATTUSO POT 15 OZ 73¢	BOISSONS AUX FRUITS STEINBERG BTE 10 OZ 17¢	JUS DE TOMATES CANADA DE FANTAISIE HEINZ BTE 19 OZ 22¢ ACHAT BONI	TOMATES MINIATURES DU MEXIQUE LA CHOP 39¢
"POÊLON DORÉ" CH. CROQUETTES DE POULET, PANÉES, CUITES 92¢	HARICOTS VERTS ASSAISONNÉS GREEN GIANT BTE 14 OZ 35¢	EAUX GAZEUSES ICE CASTLE SAVEURS VARIÉES BOUT. 28 OZ ACHAT BONI 36¢	JUS DE TOMATES HEINZ BTE 19 OZ 22¢ ACHAT BONI	CÉLERI PASCAL DE FLORIDE ET CALIFORNIE GROSSEUR 24, CANADA NO 1 39¢ LE PIED
POULETS CONGELÉS 2 À 4 LB CANADA CATÉGORIE "A" 63¢ LA LB	POIRES BARLETT EN MOITIÉS DE FANTAISIE AUSTRAL BTE 28 OZ 67¢	NOURRITURE POUR CHIENS STEINBERG BTE 15 OZ 22¢	TOMATES ENTIERES DE CHOIX ORCHARD KING BTE 28 OZ 59¢	CONCOMBRES SUPER DE CHOIX DE FLORIDE CHACUN 19¢
SALADE DE CHOU STEINBERG PQT 2 LB 1⁰⁹	DÉTERSIF EN POUDRE SUNLIGHT BTE 5 LB ACHAT BONI 1⁹⁹	PÊCHES EN MOITIÉS OU EN TRANCHES DE CHOIX STEINBERG 43¢ BTE 14 OZ	EAU MINÉRALE STEINBERG BOUT. 30 OZ 30¢	POMMES SPARTAN A.C. DE C.E., EXTRA DE FANTAISIE LA LB 45¢
FOIE DE BOEUF TRANCHÉ, DÉVEINÉ, SANS PEAU, PRODUIT DÉCONGÉLÉ LA LB 82¢	FROMAGE TRANCHÉ STEINBERG TRANCHES IND 1¹⁵	SACS DE THÉ ORANGE PEKOE RED ROSE PQT DE 60 1⁰³	CRÈME GLACÉE ICE CASTLE SAVEURS VARIÉES CONT. ROND 3 CHOP. 99¢	BANANES PETITES ET GROSSES VARIÉTÉ PREMIUM LA LB 22¢
BACON TRANCHÉ SANS OUVENNE STEINBERG PQT 1 LB 1¹³	DIVAN AU POULET CONGÉLÉ STOUFFER PQT 8½ OZ 1²¹	SOUPE AUX TOMATES CONDENSÉE STEINBERG BTE 10 OZ 19¢	CRÈME À BARBE HAI KARATÉ BTE 11 OZ 1⁰⁹	BRIQUETTES DE CHARBON STEINBERG SAC 10 LB 1²⁹
SAUCISSES FUMÉES SANS PEAU STEINBERG PQT 1 LB 79¢	JUS D'ORANGE CONGÉLÉ MINUTE MAID BTE 12 OZ 69¢	MÉLANGES À GÂTEAUX STEINBERG PQT 19 OZ 69¢	DÉTERSIF EN POUDRE CALGONITE POUR LA VAISSELLE PQT 35 OZ 1⁴⁴	NETTOYEUR À FENÊTRES SUNLIGHT BTE 20 OZ 79¢
FILET D'AIGLEFIN CONGÉLÉ BOOTH PQT 1 LB 1³⁹	ROULÉ AU CHOCOLAT STEINBERG 10 OZ CH. 69¢	BRIOCHE SUCRÉES AUX FRUITS STEINBERG PQT DE 12 59¢	ESSUIE-TOUT FACELLE ROYALE PQT 2 ROUL. 1⁰⁵	CHAISE LONGUE LOUNGE-O-MATIC CHACUNE 9⁸⁹
SAUCISSES EN VRAC STEINBERG, PRODUIT DÉCONGÉLÉ LA LB 83¢	RIZ FRIT CONGÉLÉ WONG WING PQT 12 OZ 89¢	BEIGNES AU SUCRE STEINBERG PQT DE 12 49¢	DÉSODORISANT EN AÉROSOL LYSOL BTE 7 OZ 1¹⁵	HIBACHI DOUBLE 10" X 20" CHACUN 7⁹⁹
Tous les prix annoncés sont en vigueur jusqu'au samedi inclusivement. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Pas de vente aux marchands.		MOUCHOIRS EN PAPIER LADY SCOTT BTE DE 200 56¢	DÉTERSIF LIQUIDE SUNLIGHT 2 BOUT. 24 OZ 1³⁵	PLANCHE À STEAK OVALE 13" CHACUNE 1⁹⁹

Tout compte fait, c'est encore chez Steinberg que le total de votre commande reste le plus avantageux.

ANNONCES CLASSEES

CHICOUTIMI Alma et les environs St-Félicien et les environs
545-4895 662-7829 679-3832

ANIMAUX A VENDRE

CHIOTS, English Springer, enregistrés, excellents chasseurs et rapporteurs. Tél: Normand Garneau, 527, Jacques-Buteux, La Tuque, 819-523-2549. F-3576

LABRADOR, pure race, vacciné, 6 mois, pas enregistré, noir, mâle, dressé, beau spécimen, offre raisonnable acceptée. Tél: 545-1197. F-3406

AUTOS A VENDRE

CHEVROLET 1969, station-wagon, 8 cylindres, P.S., P.B., excellente condition, \$595.00. Tél: 549-3912. F-3568

TOYOTA 1969, station-wagon, très bonne mécanique, pour \$300.00. Tél: 549-4071, après 5 hres p.m. F-3727

CAMARO L.T., 1974, 350, 4 barils, transmission 4 vitesses au plancher, bas mileage, excellente condition. Tél: 544-1076. F-3409

COMMERCES A VENDRE

COMMERCERIE de taxis à vendre, avec place de stationnement garantie. Tél: 543-4037 ou 543-9352. F-3726

NON RESPONSABILITE

Par la présente M. Jean-Jacques Dallaire demeurant au 9, rue St-Jean-Baptiste, Anse-St-Jean, déclare qu'il ne se tient plus responsable des dettes contractées par son épouse Mme Lorraine Bolduc. Signé: Jean-Jacques Dallaire

DINERS A VENDRE

FERME, 300 acres avec le rouling, 70 bœufs, 50 vaches en bœuf, ruisseau, prix \$90,000. Gérard Tremblay, RR1, Coaticook, Cantons de l'Est. Tél: 849-3821. F-3589

EQUIPEMENT DE MAGASIN (épicerie), soit cuisinière-enregistreuse, tablette métallique, réfrigérateur, comptoir laitier, fruits et légumes, viande, convoyeur, chambre froide, balance, moulin à viande, scie à viande, compteur-casiers automatiques, carrosses, vente en partie ou au total, financement si désiré, s'adresser à M. Bertrand Chaperon, 616, avenue Montcalm, Chicoutimi. Tél: 549-0492. F-3710

DOUCHES, toilettes neuves, lavabos usagés, à vendre, pour informations, tél: 549-3984. F-3680

TROIS CAISSES-ENREGISTREUSES, 4 départements, calcul de taxe, clé de lecture, clé de mise à zéro, pratiquement neuves. Tél: 547-4149. F-3728

VOILER SLOOP-MARCONI, 30 pieds, grément neuf en acier inoxydable 1972, Graymarine 25 forces, 300 hres, bois décoratif en acajou pleuré à l'extérieur. Tél: 549-6850, bureau ou 549-8353, résidence. F-3581

MACHINES, outils usagés, tour, mill-lime, drill, planeur, grinder. Tél: 819-362-3455. F-3682

MOBILIER de chambre à coucher, en noyer, comprenant: un bureau, 2 tables de nuit, lit double avec matelas. Tél: 549-0875. F-3561

MAISONS A VENDRE

BOUL. DEQUEN, propriété 2 étages, comprenant 3 logements. Tél: Thomas-Eugène Tremblay: 668-2411, FIDUCIE DU QUEBEC, courtier: 549-5746. F-3735

CHICOUTIMI

MAISON à vendre, semi-mobiliée, luxueuse, briques et pierres extérieures, 6 grandes pièces et sous-sol, 105, Saguenéens, Chicoutimi, livraison immédiate, cause transfert. Tél: Trépin Inc., courtier, Almé Pégain: 549-4322. F-3621

MAISON: propriété 2 étages, 8 logements, 215 pièces, située rue Labrecque. Tél: Henri Boulianne: 549-3238, FIDUCIE DU QUEBEC, courtier: 549-5746. F-3731

BUNGALOW, 11 pièces, logement 415 pièces, R.E. Joron. Tél: Charles Jalbert: 549-5290, FIDUCIE DU QUEBEC, courtier: 549-5746. F-3732

MAISON en briques, abri d'auto, 5 pièces, cuisine en céramique, tapis mur à mur, bar, salle de réception, plus 1 logement, 65, de Paris, Rivière-du-Moulin, conditions avantageuses. Courtier Trépin Inc. tél: 549-4322. F-3683

MAISON SEULE, 1 1/2 étage, rénovée à neuf, terrain 75 x 250, prix \$15,000, située 713, boul. St-Paul, Chicoutimi. Tél: Courtier Trépin Inc.: 549-4322. F-3684

DU PROPRIETAIRE: 3 chambres à coucher, salon, cuisine, salle de bains, tapis, chauffage électrique, terrain de 90 x 130, au 2530, boul. Ste-Genève. Tél: 543-0166. F-3680

BUNGALOW: 6 1/2 pièces, en briques, situé au 72, rue Elie, Chicoutimi-Nord. Tél: 543-3938. F-3632

TARIF D'ABONNEMENT

Par porteur: Saguenay-Lac-St-Jean, 75 par semaine, 6 éditions. Par porteur: Chibougamau-Côte-Nord, \$1.00 par semaine, 6 éditions. Prix dans les dépôts: 20 la copie.

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et par payé en numéraire.

Le prix par la poste: Région, Saguenay-Lac-St-Jean et Côte-Nord: 1 an: \$40.00; 6 mois: \$23.00

Autres régions au Canada: 1 an: \$50.00; 6 mois: \$30.00

Pays étrangers: 1 an: \$60.00; 6 mois: \$35.00

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec. F-3626

CHICOUTIMI-NORD

BUNGALOW, 6 1/2 pièces, rue David, sous-sol divisé, semi-fini. Tél: Almé Dionne: 549-5153, FIDUCIE DU QUEBEC, courtier: 549-5746. F-3733

JONQUIERE

MAISON: 1/2 jumelée, 4 1/2 pièces, garage, située boul. Taschereau, Arvida. Tél: Joseph Lailiberti: 549-2290, FIDUCIE DU QUEBEC, courtier: 549-5746. F-3729

MAISON: 1/2 jumelée, comprenant 5 1/2 pièces, située rue McCleod, Arvida. Tél: Christiane Roy: 545-4029, FIDUCIE DU QUEBEC, courtier: 549-5746. F-3730

LAC-ST-JEAN

RUE TARDIF, Roberval, bungalow, 5 1/2 pièces, logement 415 pièces. Tél: Augustin Perron: 275-2637, FIDUCIE DU QUEBEC, courtier: 549-5746. F-3734

MAISONS MOBILES A VENDRE

MAISON MOBILE P.M.C., 1974, aménagement neuf, n'ayant jamais servi, 12 x 54, s'adresser à: 544-3748 ou 877-2040, local 226 ou local 402, demandez Gérard Nolet. F-3673

MOTOS A VENDRE

MOTO BMW, R60-5, 1972, 6,000 miles, équipée au complet, prix avantageux. Tél: 544-3032. F-3572

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENT: 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, moderne, tapis mur à mur, près université, stationnement privé, \$170.00 par mois. Tél: 545-0282. F-3693

APPARTEMENT: 1 1/2 pièce, situé au centre-ville d'Arvida, meublé, chauffé, éclairé, tapis mur à mur, stationnement d'auto, service de buanderie. Tél: 542-6419 ou 543-4021. F-3577

APPARTEMENT: 1 1/2 pièce, neuf, meublé, chauffé, éclairé, entrée indépendante, stationnement d'auto, tapis mur à mur, libre le 15 avril. Tél: 677-2332, 549-3338 ou 549-9400, le soir. F-3626

APPARTEMENT: 2 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, conviendrait pour personne seule, libre 1er mai, \$100.00 par mois. Tél: 549-3293. F-3659

Chicoutimi-Nord, 7 avril 1975

PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE CHICOUTIMI CITE DE CHICOUTIMI-NORD

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par la présente donné par le soussigné, Greffier de la Cité de Chicoutimi-Nord que le Conseil de la Cité de Chicoutimi-Nord d'une séance tenue le 7 avril 1975 a passé et adopté le règlement numéro 405, amendement le règlement de zonage numéro 334, en créant une nouvelle zone multi-familiale RC-11, en détachant de la zone RA-12 une partie du lot 12.

AVIS PUBLIC est en conséquence donné que le susdit règlement numéro 405 sera soumis aux électeurs municipaux, propriétaires d'immeubles éligibles à une assemblée publique qui sera tenue à l'hôtel de ville de Chicoutimi-Nord, mardi, le 15 avril 1975 à 19.00 heures.

Le présent AVIS est donné conformément à la Loi.

DONNE A CHICOUTIMI-NORD, CE 7IEME JOUR D'AVRIL 1975.

Marcel Demers, Greffier.

CITE CHICOUTIMI

APPEL D'OFFRE

OUVERTURE DE RUE 2C-124 (MURRAY) ENTRE LES RUES RIOUX ET PHILIPS

La Cité de Chicoutimi demande des soumissions pour l'exécution de travaux conformément aux plans et devis préparés par l'ingénieur des Projets, Monsieur Lucien N. Martel, Ing.

Les entrepreneurs désireux de soumissionner peuvent se procurer les copies des plans et devis et les formulaires de soumissions au bureau du Gérant Municipal, 201, est, rue Racine, Chicoutimi, ou encore au bureau de l'ingénieur des Projets, moyennant un dépôt de \$50.00 qui sera remboursable entièrement sur remise de ceux-ci dans un état intact.

Pour être considérée toute soumission devra être:

- Conforme aux plans et devis et faite sur les formulaires officiels fournis par l'ingénieur des Projets.
- Accompagnée d'un chèque certifié à l'ordre de la Cité de Chicoutimi pour un montant égal à 10% du montant total de la soumission déposée.
- Remise avant 2:00 heures p.m., le 23 avril 1975 au bureau du Greffier Municipal à l'Hôtel de Ville de Chicoutimi.

Toutes les soumissions seront ouvertes publiquement dans la Salle des Comités à l'Hôtel de Ville de Chicoutimi. La Cité de Chicoutimi ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions qui leur seront présentées. Chaque soumission devra être déposée dans une enveloppe cachetée et porter la mention du contrat. Le présent avis est publié en conformité des dispositions de l'article 610 de la Loi des Cités et Villes.

Signé à Chicoutimi, ce 7ième jour d'avril 1975.
JEAN-YVES FORTIN, Greffier.

ARVIDA, manoir Nelson, 2 1/2 pièces, meublé, style colonial, tapis mur à mur, construction béton à l'épreuve du feu, balcon avec porte patio, système d'alarme, bonne insonorisation, libre le 1er juin, 1er juillet, \$148.00 tout inclus. Tél: 548-8886. F-3725

GARCONNIERE: 2 1/2 pièces, neuve, près hôpital et université, meublé, chauffé, éclairé, tapis mur à mur, idéale pour 1 personne. Tél: 549-1907. F-3658

CHAMBRES A LOUER

CHAMBRE avec toutes les commodités, près des centres d'achats. Tél: 545-0401. F-3590

CHAMBRE simple ou double, située près du centre-ville de Chicoutimi, tranquille, cuisine communautaire, tapis mur à mur, buanderie. Tél: 543-4021 ou 542-6419. F-3578

LOGEMENTS A LOUER

LOGEMENTS: 3 1/2 pièces, modernes, situés près de Place Saguenay à Chicoutimi. Libre immédiatement. Tél: 543-4021 ou 543-3113. F-3584

LOGEMENT: 4 1/2 pièces, meublé ou non, situé sur la 7e Avenue à Port-Alfred, libre immédiatement. Tél: 543-4021 ou 543-3113. F-3585

ATTENTION LOCATAIRES, vous voulez louer un logement? 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2 pièces, pour avril, mai, juin. Communiquez à: 543-4021 ou 543-3113. Nous en avons de disponibles immédiatement. F-3586

3 1/2 PIECES, meublé ou non, rue Normand, Rivière-du-Moulin, aussi 4 1/2 pièces, meublé, Chicoutimi, libre immédiatement, aussi 3 1/2 pièces, non meublé, voisin terminus d'autobus, Chicoutimi, libre 1er mai. Tél: 543-4021 ou 543-3113. F-3547

FAIRE-PART: Futurs(mariés)(es): faire-part de mariage exclusifs, plus de 175 modèles à votre choix. Imprimerie LE PROGRES DU SAGUENAY LTEE, 349, Jacques-Cartier est, Chicoutimi, P.Q. Tél: 545-4474. F-3025

AIDE FAMILIALE demandée à Toronto. Améliorez votre anglais et gagnez votre argent en même temps. Dans famille responsable, pour 14ds. Ecrire le plus tôt possible à: Mme Seidman, 14, Clover Craft, Willowdale, Ontario. F-3682

SERAI ACHETEUR d'une maison, 2 logements de 4 à 5 pièces, terrain 85 x 125, dans Chicoutimi. Tél: 543-2630. F-3583

FEMMES DEMANDEES

AIDE FAMILIALE pour famille de 2 enfants, références exigées, travail de 8 h à 2 h, p.m. Tél: 549-9249. F-3571

LA CROIX-ROUGE AGIT EN VOTRE NOM

GUIDE DE SERVICE ET DE VENTE

DIVERS

Rénovation de maison ou local commercial. CONSULTEZ UN EXPERT.

M. GASTON TREMBLAY, 325, du Cran, Chicoutimi. Tél: 549-3900.

MONUMENTS FUNERAIRES

Fabrication artisanale durable, moitié prix. Pour informations: 178, rang St-Pierre, Chicoutimi, P.Q. Tél: 543-9592

LAWSON & JONES

Spécialités publicitaires: calendriers, factures, sacs de comptoir, allumettes, produits pharmaceutiques, etc. Tél: 549-8044.

TERRASSEMENT

Pour terrassement, arbres, fleurs, rocaille, asphalté, terre noire, estimation gratuite, ouvrage garanti.

R. LAROUCHE, Tél: 548-7974

POUR PLACER VOTRE ANNONCE DANS CETTE RUBRIQUE TELEPHONEZ A 545-4895 ELLES SONT PUBLIEES

Vendredi - samedi dans Le dimanche Le mercredi

La récession plait à certaines cies

NEW YORK (AFP) — La récession économique n'empêche pas les "économistes" et les firmes de recherches et de prévisions économiques de proliférer et de prospérer aux Etats-Unis.

L'instabilité de ces dernières années et le caractère incertain des prochaines années semblent en effet pousser les entreprises américaines à s'assurer les services de spécialistes susceptibles d'analyser la conjoncture et de leur prédire l'avenir.

Selon une étude publiée par le Conference Board, de 3,500 à 5,000 "économistes" sont actuellement employés à prix d'or par les sociétés américaines pour les aider à planifier le futur.

Si leur boule de cristal devient un peu floue, ces spécialistes peuvent faire appel aux modèles de prévisions "économétriques"

mis au point par un certain nombre de firmes spécialisées.

Les plus célèbres sont Chase Econometrics Associates (filiale de la Chase Manhattan), Data Resources, Mapcast (de General Electric) Townsend-Greenspan and Co., dont l'un des fondateurs fut Alan Greenspan, chef des conseillers économiques du président Ford. Des modèles très connus ont également été développés au niveau universitaire, comme celui de la Wharton School de l'Université de Pennsylvanie.

Quant aux perspectives des prochaines années, le président de cette firme, le célèbre économiste Otto Eckstein a déclaré récemment, selon le New York Times, qu'elles étaient "particulièrement incertaines".

Les compagnies américaines paient de \$5,000 à \$25,000 par an pour avoir le droit de connaître les prévisions faites à partir de ces modèles économétriques.

Paradoxe

La demande semble être très forte depuis quelque temps.

Ceci semble d'autant plus paradoxal que depuis deux ou trois ans les prédictions économiques effectuées aux Etats-Unis (surtout par l'administration) ont été particulièrement mauvaises. On a même parlé ici d'une véritable "faillite" de la prévision économique.

Certaines des firmes spécialisées reconnaissent d'ailleurs leurs erreurs et l'une d'entre elles, Data Resources, vient de changer son modèle pour l'adapter aux conditions actuelles.

Quant aux perspectives des prochaines années, le président de cette firme, le célèbre économiste Otto Eckstein a déclaré récemment, selon le New York Times, qu'elles étaient "particulièrement incertaines".

Hughes avait besoin de la guerre du Vietnam

LAS VEGAS (AP) — Le milliardaire Howard Hughes a tout fait pour faciliter la poursuite de la guerre au Vietnam de façon à récupérer les pertes enregistrées par une de ses sociétés fabriquant des hélicoptères militaires, a affirmé, lundi, le journal américain "Las Vegas Sun".

Le quotidien souligne qu'il a vérifié ces informations grâce à deux anciens collaborateurs d'Howard Hughes qui ont assuré que le milliardaire souhaitait la poursuite de la guerre en fonction de ses intérêts personnels.

M. Robert Maheu, ancien responsable des affaires du milliardaire au Nevada, a en effet affirmé que vers la fin de 1968 ou le début de 1969, Howard Hughes lui avait adressé une note "insistant pour que nous utilisions notre influence pour faire poursuivre la guerre au Vietnam".

Pour quelques dollars de plus Un autre adjoint de Hughes, M. John Meier, a

déclaré au "Sun", qu'il avait vu un memorandum sur le programme de fabrication des hélicoptères et la guerre au Vietnam.

Selon le "Sun", M. Meier a déclaré que le memorandum avait été envoyé par M. Hughes à M. Maheu et qu'il suggérerait qu'il devrait "intervenir auprès de nos amis à Washington pour voir ce qu'on pouvait faire pour poursuivre la guerre au Vietnam".

M. Meier a précisé que le memorandum disait notamment ceci: "Tout en pensant que nous avons fait un bon travail de 'public relations' sur les hélicoptères, j'aimerais que vous contactiez nos amis à Washington pour voir si — en ce qui concerne la participation aérienne — d'une certaine

manière nous ne pourrions l'augmenter sur ce théâtre".

M. Maheu a précisé que la division aviation de Hughes, la "Summa Corp.", avait reçu un contrat pour fabriquer des hélicoptères légers d'observation. Hughes, dit-il, a suivi la pratique habituelle consistant à obtenir le contrat hélicoptères par la suite le plus fort contrat à rentrer dans ses pertes".

Mais après une publicité contraire concernant le mauvais entraînement de certains hauts généraux, dit M. Maheu, le plus gros contrat est allé à une autre société. "Cela a fait que l'opération de Hughes était déficitaire et c'est ce qui a déchelché ce memorandum incroyable", ajoute M. Maheu.

Accord signé entre l'Egypte et l'OLP

LE CAIRE (AP) — L'Egypte et l'Organisation pour la libération de la Palestine ont réglé la majeure partie d'un contentieux qui, la semaine dernière, avait failli conduire à une rupture entre elles, rapporte-t-on, mardi, dans les milieux gouvernementaux.

Le président Anouar El Sadate et M. Yasser Arafat, président de l'OLP, ont eu, dit-on, une "très franche conversation", lundi, et ont réaffirmé leur intention de travailler ensemble pour continuer à servir la cause arabe.

Spécifiquement, les deux parties ont convenu d'intensifier leurs efforts en vue d'une conférence qui réunirait, à Damas, des représentants de l'Egypte, de l'OLP et de la Syrie, et qui discuterait de la stratégie en vue de la reprise des négociations de Genève sur le Proche-Orient.

Elles ont aussi décidé que l'Egypte poursuivrait ses contacts internationaux en vue de garantir une participation palestinienne à la conférence de Genève.

Cependant, ajoute-t-on, M. Arafat n'a pris aucun engagement, concernant la présence de l'OLP à Genève.

M. Arafat, qui est arrivé au Caire venant de Riad, où il s'était entretenu avec le nouveau roi d'Arabie saoudite, Khaled, a décrit la période de tension du mois dernier comme "un nuage d'été, qui jette une ombre, mais qui est maintenant dissipé".

Au fond du différend était la mission Kissinger, en vue d'un nouveau désengagement dans le Sinaï. M. Arafat reprochait au président Sadate de soutenir les démarches du secrétaire d'Etat.

Le président Sadate refusa alors de recevoir une délégation palestinienne, déclarant que si les Palestiniens avaient quelque chose à lui dire, leur conseil exécutif devrait faire, au complet, le voyage du Caire.

D'après les milieux gouvernementaux, cités par les journaux cairotes, M. Arafat aurait dit qu'il n'avait pas l'intention de faire injure à l'Egypte, "que nous considérons comme le centre du mouvement national arabe".

M. Arafat a également rencontré, lundi, M. Ismail Fahmy, ministre égyptien des Affaires étrangères, M. Sayed Marei, président de l'Assemblée populaire, et M. Ahmed Kamal Abu Magd, ministre de l'Information. Il a vu M. Mahmoud Riad, secrétaire général de la Ligue arabe, mardi.

Selon le journal "Al Goumhouriya", le chef de l'OLP rencontrerait également M. Vladimir Polyakov, ambassadeur d'Union soviétique, avant de se rendre à Moscou, le 14 avril. Il serait aussi question, à cet entretien, de la participation palestinienne à la conférence de Genève, ajoute le journal.

M.G.R.

DEMENAGEMENTS DE TOUS GENRES CHEZ TRANSPORT M.G.R. Itée

2073, Boulevard St-Paul
C.P. 1478, CHICOUTIMI,
Qué., G7H 5K9 Tél: (418) 549-4753

MESSAGERIE GAGNON

et consultez les experts à:
549-4753

AUSSI
TRANSPORT GENERAL
SAGUENAY-LAC-ST-JEAN
COTE-NORD

PATRONS



Cousez pour le printemps

Patron imprimé 9336, grandeurs: 10½-20½.

par: Marian Martin.

Rencontrez des amis au déjeuner, accueillez les printemps dans cette merveilleuse robe-manteau genre princesse.

Pas de coutures à la taille. Portez-la avec ou sans ceinture. Commande maintenant.

Patron imprimé: 9336. Demi-grandeurs: 10½, 12½, 14½, 16½, 18½, 20½. La grandeur 14½ (buste 37) requiert 2½ verges de tissu 45 pouces de largeur.

\$1.00 pour chaque patron.

9336
10½-20½
Marian Martin

LE QUOTIDIEN du Sag.-Lac-St-Jean
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Numéro.....

60 Progress Avenue
Scarborough,
Ontario, M1T 4P7

Nom.....

Adresse.....

IMPRIMERIE

LE PROGRES DU SAGUENAY LIMITEE

316, Avenue Labrecque - Chicoutimi
Téléphone: 543-4474

Les combats se poursuivent

La présence de Thieu nuit aux négociations

PARIS (AP) — Au Sud-Vietnam, le maintien au pouvoir du président Nguyen Van Thieu semble constituer le seul obstacle à l'ouverture de négociations entre Saigon et le GRP, alors que les combats ont pris un caractère local en divers points du pays.

D'autre part, avant son retour au Cambodge, le premier ministre Long Boret aurait pris contact avec les Khmers rouges en vue d'engager des pourparlers, tandis que les insurgés maintiennent leur pression sur la capitale et menacent sérieusement deux villes de province.

Un avion à réaction de l'armée de l'air sud-vietnamienne a bombardé, mardi matin, le palais du général Thieu à Saigon. Deux personnes auraient été tuées et trois autres blessées, mais le chef de l'Etat est sorti indemne. Trois heures plus tard, il a déclaré à la radio que cette attaque était "l'oeuvre d'un groupe de gens qui veulent me tuer dans l'intention de changer le régime légal et constitutionnel". Il a ajouté qu'il était "résolu à demeurer à la tête de ce pays".

Le président Thieu a souligné que les forces armées s'étaient tenues à l'écart de la tentative, et le général Tran Van Minh, commandant l'armée de l'air, a assuré qu'il s'agissait d'"un acte individuel d'un officier d'aviation qui n'a pas compris le danger d'une telle initiative violente et absurde".

Le bombardement

L'appareil qui a bombardé le palais aurait fait partie d'une formation de deux F-5 qui avait décollé de Bien Hoa (à 25 km au nord-est de Saigon) pour une mission sur la côte. Son pilote, un certain lieutenant Nguyen Thanh Trung, s'est peut-être posé ensuite en territoire communiste, en Thaïlande ou au Cambodge.

Après un moment de panique dans la population de Saigon, le calme est revenu, un couvre-feu de 24 heures a été décrété, mais il a été levé six heures après l'attaque.

Cette tentative désespérée pour provoquer le départ du président Thieu a entraîné des réactions qui reflètent un désir quasi général de voir le chef de l'Etat quitter le pouvoir. Ces 15 derniers jours, deux "complots" organisés dans ce but ont été dénoncés par les autorités de Saigon, sans parler des multiples rumeurs de tentative d'assassinats ou de coups d'Etat qui foisonnent dans la capitale.

Le général Nguyen Cao Ky, une des principales personnalités d'opposition, a déclaré mardi que le bombardement du palais était "un avis" "une action isolée due à un pilote mécontent".

Il a ajouté qu'il souhaitait toujours un changement de gouvernement pour mettre fin à la désintégration du pays, et conduire à des négociations avec le GRP, tout en réaffirmant être "contre toute tentative de coup d'Etat parce que les seuls à en bénéficier seraient les communistes".

Perspectives

Sur le plan militaire, des attaques communistes importantes ont été signalées à l'est et l'ouest de Saigon, en particulier aux abords de Long Tranh — à 30 km à l'est de la capitale. D'autres ont visé plusieurs villes du delta du Mékong, notamment Moc Hoa et Tuyen Binh.

Selon les milieux militaires de Washington, il ne semble pas actuellement que les forces révolutionnaires lanceront une offensive directe contre Saigon au cours des deux ou trois prochaines semaines. On

Pour sa part, le général Frederick Weyand, chef d'état-major de l'armée américaine, a déclaré mardi que le Sud-Vietnam ne peut survivre sans un supplément d'aide militaire de la part des Etats-Unis. Après

de la part de Washington. M. Jackson a exhorté la Maison Blanche à rendre publique la teneur de ces documents.

Au Cambodge

Au Cambodge, le premier ministre M. Long Boret, a affirmé mardi, après son retour d'Indonésie via la Thaïlande: "Nous ne capitulerons jamais. Nous devons résister et renforcer notre front intérieur en mobilisant toute notre énergie".

A l'issue de cette déclaration, il a présidé un conseil des ministres dont les délibérations ont notamment porté sur des mesures tendant à réformer l'armée et à intensifier le recrutement.

Toutefois, le ministre thaïlandais des Affaires étrangères, M. Charitchai Choonhavan, a révélé qu'au cours de son escale à Bangkok, M. Long Boret avait rencontré lundi soir, pendant quatre heures, "une délégation de l'autre côté au sujet de négociations de paix".

Sur le plan militaire, les Khmers rouges ont maintenu leur pression sur l'aéroport de Pochentong au nord-ouest de la capitale, et à l'est sur la rive orientale du Mékong. En revanche, les combats étaient intenses à Prey Veng et faisaient rage à Kompong Speu, chef-lieu de province situé à une cinquantaine de kilomètres au sud-ouest de Phnom Penh, où la situation des gouvernements paraît critique.

Les insurgés ont pris la ville dans un état: ils sont parvenus, par l'est, jusqu'à la place du marché, tandis qu'au nord-ouest ils attaquent des positions proches du quartier général républicain, à cinq kilomètres de la place du marché.

Il y a trois semaines, des troupes avaient été retirées de Kompong Speu pour renforcer les défenses de l'aéroport de Phnom Penh.

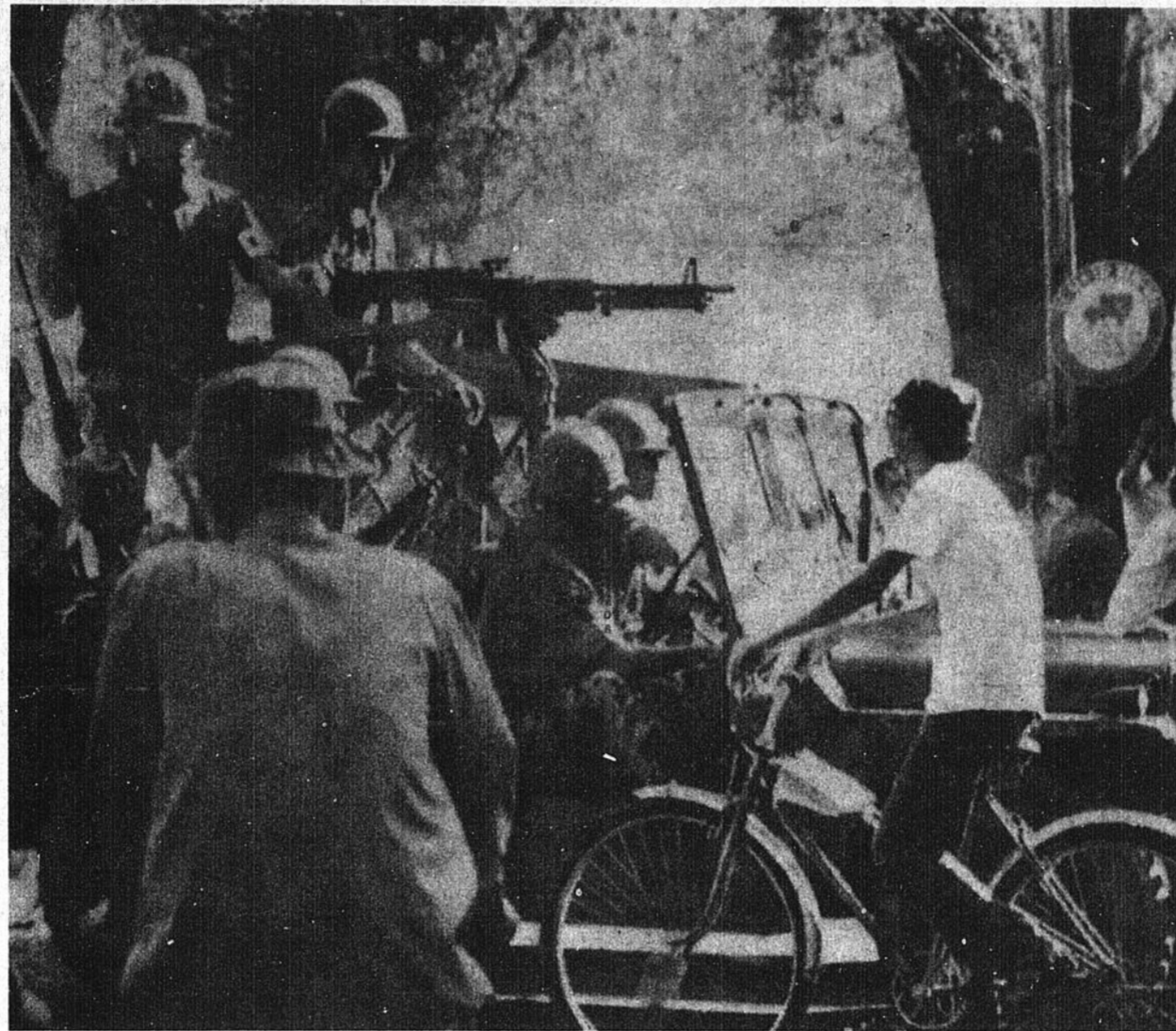
Les unités encore stationnées dans ce chef-lieu de province y avaient été envoyées pour protéger les milliers de familles de soldats qui y habitent. Selon des informations recueillies sur place, la garnison pourrait se mutiner si le commandement de Phnom Penh ne renvoie pas les éléments dépêchés près de la capitale.

De l'avis de certains observateurs, l'attaque de Kompong Speu est une opération de diversion destinée à dégarnir les troupes défendant l'aéroport de Pochentong. Ils estiment que lorsque des renforts seront parités pour le chef-lieu de province, la principale offensive des Khmers rouges sera dirigée contre l'aéroport de la capitale.

D'après des experts et les informations recueillies sur place, les troupes insurgées combattant à Kompong Speu comprennent tout au plus 1,500 hommes, mais les forces gouvernementales disposent de moins d'un millier d'hommes et sont mal commandées.

Par ailleurs, à Washington, les leaders du Sénat sont convenus de retarder à moins jusqu'à vendredi toute décision sur le projet de loi visant à débloquer des crédits militaires supplémentaires pour l'aide au régime de Phnom Penh. M. Mike Mansfield, chef de la majorité démocrate, a en outre déclaré que la commission politique de son parti était hostile à l'octroi d'un complément d'aide militaire.

L'aide militaire au gouvernement de Saigon n'a pas été évoquée.



L'armée sud-vietnamienne demeure toujours sur ses gardes, à Saigon depuis la tentative avortée de coup d'état...

estime qu'en revanche elles accentueraient leur pression en vue du renversement du président Thieu et d'une reddition négociée.

Par ailleurs, l'administrateur de l'organisme américain A.I.D. (agence pour le développement international) a indiqué que le nombre des réfugiés enregistrés au cours des trois dernières semaines par le gouvernement sud-vietnamien s'élevait, le 7 avril, à 310,000, auquel s'ajoute plus de 265,000 autres déjà pris en charge initialement.

Il a précisé qu'en outre 93,000 réfugiés ont été évacués par des navires américains, et encore 40,000 par d'autres bateaux. Il a enfin déclaré qu'environ 750,000 réfugiés se trouvent encore sur les routes ou dans des embarcations sur les rivières et la côte dans des zones contrôlées par les forces de Saigon.

avoir informé la commission sénatoriale des services armés de sa tournée d'inspection à Saigon, il a rapporté avoir dit aux sénateurs que "les Sud-Vietnamiens sont l'objet d'une pression très forte et qu'un point critique a été atteint pour la survie du pays".

Le général Weyand s'est dit convaincu que le Congrès pourrait être amené à voter des crédits supplémentaires pour aider les forces de Saigon.

Alors que le président Ford a travaillé la préparation de l'important discours de politique étrangère qu'il doit prononcer, jeudi, devant le Congrès, et où il sera inévitablement question de l'Indochine, le sénateur Henry Jackson a révélé avoir appris l'existence d'accords secrets entre les Etats-Unis et le Sud-Vietnam, qui prévoient certaines décisions cruciales

Giscard en Algérie

Un pas vers la normalisation des échanges

PARIS (AP) — Premier président de la République française à se rendre en Algérie indépendante, M. Va-

léry Giscard d'Estaing rencontrera, à partir de jeudi, le président Houari Boumedienne, le dirigeant d'un

pays qui a arraché son indépendance à la France au cours d'une guerre dont les drames restent dans tous

les coeurs et dans tous les esprits, mais qui représente d'autre part une puissance industrielle potentielle

considérable, c'est-à-dire un motif de coopération bénéfique pour les deux pays.

Cette première rencontre entre les présidents français et algérien a été minutieusement préparée en vue de constituer, selon le souhait exprimé du côté français, "une étape importante sur la voie de la normalisation des relations historiques entre les deux pays".

Ce souhait paraît d'ailleurs partagé de l'autre côté de la Méditerranée. "C'est dire que si cette visite risque de raviver certaines cicatrices provoquées par sept ans et demi de guerre, ainsi que par le départ d'un million de Français qui avaient vécu chez eux en Algérie pendant plus d'un siècle avant l'indépendance, tout sera fait, d'un côté et de l'autre, pour tenter d'imposer dans les esprits une réconciliation officielle, que l'on espère durable.

ont mutuellement intérêt à s'entendre.

M. Giscard d'Estaing sera accueilli, jeudi matin, par le président Boumedienne.

Le premier entretien entre les deux présidents aura lieu au Palais du peuple, après un déjeuner privé. A l'issue de cet entretien, qui durera une heure, M. Giscard d'Estaing visitera une usine de poids lourds à Rouiba. La journée se terminera par un dîner officiel au Palais du peuple.

Vendredi, MM. Giscard d'Estaing et Boumedienne consacreront leur matinée à la visite de Constantine, où ils se rendront en avion. Ils visiteront l'université et,

dans l'après-midi, ils se rendront à l'usine de liquéfaction de gaz de Skikda. Ils seront de retour, en fin d'après-midi, à Alger où un autre dîner officiel sera servi au Palais du peuple.

Samedi matin, les deux chefs d'Etat auront un nouvel entretien au Palais du peuple, dont la durée prévue sera de près de deux heures et demie. M. Giscard d'Estaing offrira ensuite une réception à la résidence de l'ambassadeur de France, puis il s'entretiendra avec la presse avant de regagner Paris.

Un programme spécial est prévu pour l'épouse du président de la République française.

DECES

M. JOSEPH-ALBERT BOURGEOIS

A Jonquières, le 8 avril 1975, à l'âge de 63 ans et 4 mois, est décédé M. Joseph-Albert Bourgeois, époux de dame Pauline Saint-Pierre. Il demeurait au 51, rue Montcalm, Kénogami. Les funérailles auront lieu vendredi, à 11 heures. Départ du salon funé-

raire Nault & Girard Inc., 105, Sainte-Famille, Kénogami, à 10h.30, pour l'église Sainte-Famille, et de là au cimetière paroissial.

Direction: Nault & Girard Inc.

MME GEORGETTE LESSARD

A Chicoutimi, le 7 avril

1975, à l'âge de 61 ans, est décédée Mme Georgette Lessard, épouse de M. Charles-Eugène St-Gelais. Elle demeurait au 271, rue Labrecque, Arvida. Les funérailles auront lieu vendredi, à 3h.30. Départ du salon funéraire Nault & Girard Inc., 223, Lasalle, Arvida, à 3 heures, pour l'église St-Mathias, et de là au cimetière paroissial.

Direction: Nault & Girard Inc.

MME HONORIUS MORIN

A Trois-Pistoles, le 3 avril 1975, à l'âge de 91 ans, est décédée Mme Honorius Morin, née Henriette Aubin. Elle était la mère du Père Maurice Morin, Capucin, Commissaire diocésain des Fraternités de Saint-François. Elle laisse, en plus du Père Maurice Morin, cinq enfants: Soeur Gabrielle Morin, s.c.q., Mlle Marguerite Morin, M. et Mme André Collomb (Jac-

queline), M. et Mme Jacques Morin (Aline Morais), Dr et Mme Léonard Morin (Hélène Potvin), sa soeur, Mlle Marie-Anne Aubin, ainsi que plusieurs petits-fils et petites-filles.

Les funérailles auront lieu à Trois-Pistoles, lundi le 7 avril à 11h. a.m.

SERVICE ANNIVERSAIRE M. PIERRE LAPOINTE

Le service anniversaire de M. Pierre Lapointe, sera chanté samedi, le 12 avril 1975, à 8 h. p.m., en l'église Notre-Dame-d'Hébertville. Parents et amis sont invités à y assister.

Les camelots du Quotidien sont à votre service **6** jours par semaine

REPRESENTANT

Compagnie pétrolière recherche un représentant pour le territoire Saguenay-Lac-St-Jean.

- Salaire intéressant
- Voiture fournie plus dépenses.
- Expérience dans les produits pétroliers serait un atout.

Faire parvenir votre curriculum vitae en écrivant au: **DEPT: 3036** a/s Journal Le Quotidien 316, rue Labrecque Chicoutimi

Relations étroites

En dehors de leurs liens historiques et des vicissitudes qu'elles ont traversées, les relations franco-algériennes sont marquées par une collaboration très étroite, malgré les divergences de conception générale de l'évolution du monde qui existe entre la jeune république démocratique et populaire — championne du radicalisme du tiers-monde — et la république française gouvernée par M. Giscard d'Estaing.

Ces relations se reflètent dans les faits suivants: la France est le premier fournisseur et le premier client de l'Algérie; quelque 800,000 Algériens vivent actuellement en France et, de son côté, la France maintient 5,000 coopérateurs en Algérie; enfin et surtout, l'Algérie produit 50 millions de tonnes de pétrole par an et dispose de quelque 3,000 milliards de mètres-cubes de gaz naturel, soit 534 an-

nées de production au rythme de 1973, selon les projections des experts internationaux. Or l'Algérie a donné la priorité, dans ses plans de développement, à son industrialisation et elle a invité la France à y participer pour environ le tiers des investissements.

S'il existe toujours un contentieux important — que l'on ne pense pouvoir régler, du côté français, que dans des délais exigeant une grande patience — et qui résulte notamment de la nationalisation de biens industriels, commerciaux et immobiliers et du blocage de fonds détenus par des citoyens français en Algérie — les deux pays

Hausse du chômage

Selon les experts qui ont rédigé cette étude, les inventus vont s'entasser, les carnets de commande s'éclaircir, et le chômage pourrait continuer à s'accroître jusqu'en 1976. La chute accrue de la demande alimenterait la récession.

Les exportations des pays d'Europe occidentale vers les producteurs de pétrole augmenteraient jusqu'à 40 pour cent en 1975. Mais ce marché ne représente qu'environ 12 pour cent des ventes européennes à l'extérieur de la région. Selon le rapport, il ne faut pas s'attendre, par ailleurs, à une importante progression des échanges intra-européens.

Les investissements vont encore baisser cette année. Les investissements de source extérieure vont baisser en particulier en Belgique, en Allemagne et en Grande-Bretagne, selon le document.

Tournant prévu

Mais si les experts déclarent qu'ils n'ont pas décelé de tournant, dans cette évolution, ils affirment aussi qu'il "y a cependant une assez bonne chance de voir la situation s'améliorer vers

la fin de 1975". Le chômage pourrait cesser de s'aggraver l'an prochain, s'il y a un "tournant rapide" dans la construction et l'industrie automobile.

Le prix des matières premières sera plus stable que durant les deux dernières années, sauf pour l'aluminium, le minerai de fer et les phosphates. L'inflation, selon le document, va probablement diminuer cette année, mais il faudra attribuer le phénomène "presque totalement à la conséquence de la situation cyclique", sans qu'on puisse vraiment l'interpréter "comme la preuve d'un meilleur contrôle de l'inflation".

Au sujet de l'Europe de l'Est, le document déclare que la crise en Occident a eu un fort retentissement sur les économies communistes l'an dernier, ralentissant la croissance, et aggravant la plupart des déficits commerciaux avec l'Ouest.

RECHERCHE

POSTE: Adjoint administratif.

SERVICE: Département de Santé Communautaire.

DESCRIPTION DU POSTE:

Sous l'autorité du chef de département, le titulaire du poste devra: — Etudier les budgets des divers programmes; — Etudier les besoins en ressources humaines et matérielles; — Diriger le travail clérical; — Assister le chef de département dans ses tâches administratives.

QUALIFICATIONS REQUISES:

— Diplôme universitaire du 1er au 2ième cycle en sciences administratives, sciences humaines ou l'équivalent; — Expérience valable de l'administration dans le secteur des affaires sociales; — Aptitudes à la gestion du personnel.

REMUNERATION:

— Conforme à la politique salariale établie par le ministère des Affaires sociales.

N.B.: Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae complet devront être adressées avant le 21 avril 1975 au:

Directeur du personnel, Hôtel-Dieu de Roberval, 140, avenue Lizotte, Roberval, Qué. G8H 1B9. Tél.: (418) 275-0110, ext. 236 ou 237.

Le Cabinda pourrait devenir indépendant comme l'Angola

Le Congo et le Zaïre sont prêts à unir leurs efforts pour aider le Cabinda à accéder à l'indépendance, au même titre que l'Angola. Ce sentiment est presque officiel aujourd'hui à Brazzaville comme à Kinshasa où l'on se déclare en faveur d'un Etat cabindais en raison de la spécificité de l'Enclave.

Les deux pays ont même eu à exprimer leur désir devant une instance internationale. M. Charles David Ganao, ministre congolais des Affaires étrangères, avait évoqué la question du Cabinda à la tribune de la 24e session du Conseil des ministres de l'Organisation de l'Unité Africaine. Le représentant congolais soutient la thèse selon laquelle l'Enclave, jouxtant le Congo et le Zaïre, n'a pas de frontière avec l'Angola et présente des caractéristiques géographiques, ethniques et historiques qui lui sont propres.

Il semble aussi que ces deux pays aient convaincu les leaders des deux mouvements de libération de l'Angola qui s'étaient auparavant déclarés, M. Agostinho Neto, président du MPLA s'est déclaré prêt à entamer des négociations sur l'avenir du Cabinda; même son de cloche à Kinshasa, où le président du FNLA, M. Roberto Holden serait disposé à reconnaître la spécificité de l'enclave cabindaïse. Reste maintenant l'autre mouvement angolais, l'UNITA de M. Savimbi et le MFA du Portugal, signataires avec le MPLA et le FNLA de l'accord de Péninga faisant du Cabinda une partie intégrante de l'Angola après accession à l'indépendance en novembre prochain.

Le commandant

Nguabi et le général Moutu ont consacré leur dernière rencontre, à Brazzaville, à ce problème. Ils se sont déclarés prêts à aider angolais et cabindaïses à trouver un terrain d'entente comme ils l'avaient fait jusqu'ici pour les mouvements de libération de l'Angola. On n'ignore pas en effet le rôle déterminant joué par ces deux hommes d'Etat dans l'histoire du Mouvement Populaire de la Révolution (MPLA) et le Front National de Libération de l'Angola (FNLA). Bien que leurs nombreuses tentatives pour les unifier se soient souvent heurtées aux rivalités internes des deux mouvements, il est cependant établi que les combattants du FNLA et du MPLA bénéficieraient pendant les treize ans de lutte, d'un appui matériel et moral très appréciable de la part de Brazzaville et de Kinshasa. Le MPLA opérerait à partir du territoire congolais, tandis que le FNLA avait ses bases au Zaïre.

Aujourd'hui encore, des cabindaïses bénéficient de l'asile que leur a accordé ces deux gouvernements. A Pointe-Noire, au Congo, vit la plus importante colonie cabindaïse. Près de 10,000 ressortissants dont la plupart ont pris, par la force des choses, la nationalité congolaise. C'est aussi le cas des cabindaïses qui vivent depuis fort longtemps au Zaïre.

L'ANCIEN ROYAUME KONGO

C'est pourquoi l'on estime, dans les deux capitales, qu'il serait logique aujourd'hui d'aider ces populations cabindaïses à édifier leur Etat. Le Cabinda et l'Angola suscitent des convoitises. Le Congo et le Zaïre sont d'autant plus vigilants

que l'enclave constitue un point stratégique par rapport à leur propre territoire. Pour eux, la paix et la sécurité dépendront en partie de celles qui régneront demain dans les deux territoires "portugais".

Il semble aussi qu'il y ait un héritage historique à sauvegarder. Le Congo, le Zaïre, le Cabinda et l'Angola étaient les composants du célèbre royaume Kongo. Tout ce passé favorise une large coopération.

Le Congo et le Zaïre entretiennent déjà la possibilité de créer un ensemble économique solide. Bien qu'aucun plan ne soit encore conçu à ce sujet - car on peut imaginer de telles perspectives sans la participation des autres parties intéressées - il est permis de penser que l'idée consiste à créer des marchés complémentaires au niveau de la région.

Chaque partenaire a des atouts qui lui confèrent un rôle décisif dans cette coopération. Le Zaïre est parmi les plus grands producteurs de cuivre du monde. L'Angola ne produit pas ce minerai. Il le reçoit du Canada, on échange de son pétrole. Le Congo est grand producteur du sucre, or ses voisins en mangent. L'Angola a déjà des usines de transformation et recèle des gisements de fer et de phosphates qui pourraient faire l'affaire de l'usine sidérurgique de Maluku qui va bientôt fonctionner et le courant d'Inga II. Le Cabinda passe pour le "Koweït africain" à cause de l'abondance de son pétrole. Un privilège que certains voisins envient.

L'idée vaut la peine d'être creusée. Des contacts réguliers sont établis entre les Angolais et les Cabindaïses avec les responsables congolais et zaïrois.

Les Français s'émeuvent devant le sort des orphelins-réfugiés

par Donat Valois

PARIS (PC) — Les Français, autant que les Canadiens, les Américains et les Australiens, s'émeuvent sur le sort des milliers d'orphelins vietnamiens dont la presse, depuis quelques jours, présente la détresse.

Des centaines d'entre eux, de tous les milieux sociaux, communiquent depuis avec le ministère des Affaires étrangères ou avec des organismes humanitaires pour y manifester leur désir d'adopter de ces enfants.

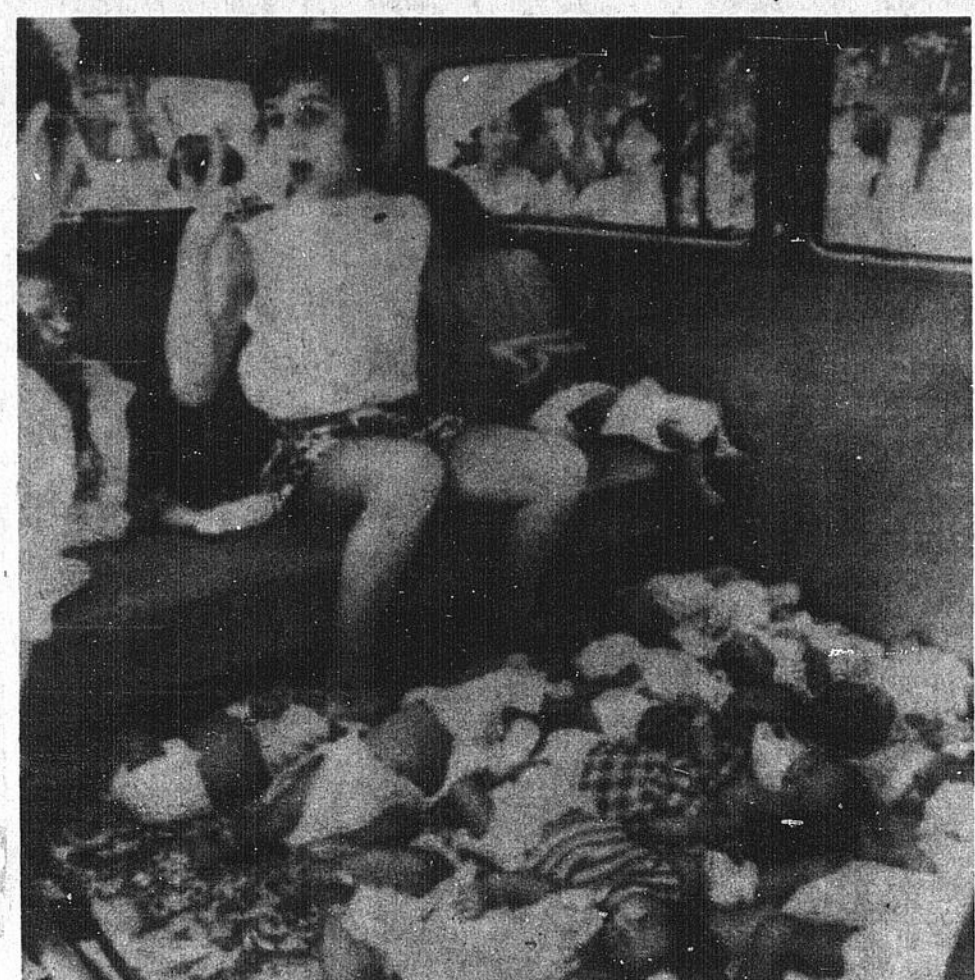
Mais, ils se heurtent rapidement aux formalités administratives et seuls les plus patients ne se laissent pas décourager par les lenteurs de la procédure relative à l'adoption. En théorie, ces formalités peuvent être remplies dans un laps de temps de six à 18 mois. Toutefois, en réalité, il n'est pas rare qu'elles durent deux, trois et même quatre ans. Cela explique d'ailleurs pourquoi seulement moins de 65,000 demandes d'adoption formulées annuellement en France, sont satisfaites et pourquoi aussi plus de 50,000 enfants français sont à la recherche de parents adoptifs.

Conditions

Si l'enfant n'est pas français et si encore il vit à l'étranger, son adoption devient plus difficile puisqu'elle doit aussi être autorisée par les autorités étrangères.

Débordé par des centaines de demandes d'adoption, le ministère des Affaires étrangères de France a tenu à rappeler, lundi, que la procédure normale était maintenue et que les autorités vietnamiennes n'accorderaient aucune dérogation à la procédure régulière. Aussi, précisait le ministère, n'est-il pas actuel-

lement envisagé d'acheminer en France des enfants qui n'auraient pas été régulièrement adoptés. Pour qu'un orphelin vietnamien puisse venir en



LES FRANÇAIS, s'émeuvent également devant le sort réservé aux petits vietnamiens qui risquent de se retrouver seuls après la guerre qui sévit en Indochine.

France, ses parents adoptifs doivent obtenir son visa de sortie de son pays et un autre d'entrée sur le territoire français. Ce dernier visa n'est accordé par le ministère des Affaires étrangères que sur recommandation de la Direction de l'aide sanitaire et sociale, une fois faite son enquête sur la famille adoptante.

Au cours des dernières années, une centaine d'orphelins vietnamiens ont été adoptés par des Français et 600 à 700 autres seraient en cours d'adoption et prêts à partir en France lorsqu'ils trouveront place à bord d'avions de ligne.

On a exercé certaines pressions auprès du gouvernement français pour qu'il organise des vols spéciaux pour ces orphelins. Mais il estime que cela ne lui apparaît pas nécessaire pour le moment et que les orphelins arriveront par des vols réguliers.

Jusqu'à maintenant, le gouvernement français n'a pas cherché à stimuler la demande d'adoption d'orphelins vietnamiens. Il a préféré inciter la population à participer à l'effort international entrepris en faveur de ces enfants par l'envoi de contributions aux associations bénévoles.

D'autre part, il a décidé de renforcer l'aide humanitaire française à l'ensemble des populations du Sud-Vietnam et d'organiser l'acheminement des secours qui leur sont destinés.

Un avion cargo quittera, par exemple, Paris à destination de Vientiane, mercredi, avec cinq tonnes de secours. La cargaison sera ensuite acheminée vers Saigon et Danang par des DC appartenant à la mission militaire française au Laos.

Les Chypriotes-grecs répondront... NON...

TEHERAN (AFP) — Le président Makarios affirme, dans une interview au quotidien de Teheran "Etefaat", que les Chypriotes grecs "n'accepteront jamais le fait accompli et ne signeront aucun traité qui pourrait constituer une acceptation de ce fait accompli".

Il estime que la création d'un Etat fédéral — tel qu'il est proposé par la Turquie — signifie pratiquement le partage de Chypre et renforce le mouvement d'Enosis, qui mènerait fin à l'indépendance de l'île. Les Chypriotes turcs ont le droit de vivre séparément mais ils n'ont pas le droit de "déraciner" la population grecque, ajoute-t-il. Cependant, Mgr Makarios est prêt à négocier toute garantie raisonnable qui puisse satisfaire la communauté turque.

Le président souligne d'autre part qu'il a toujours bénéficié du soutien des Arabes et qu'il avait une grande estime pour le roi Fayçal, "grand leader de son pays et du monde islamique".

DU JAMAIS VU EN VILLE!

chez J.-M. SAUCIER

TELE-COULEUR 20"

Régulier \$529.95
SPECIAL SUPER SAUCIER: \$389.95

- Coffret polystyrène façon noyer
- Châssis SS800 à jeu instantané
- Lampe-écran Solarcolor
- Commande de couleur COLOR MASTER "d'une seule touche"
- CAF transistorisée
- Finesse d'image VHF pré-réglée
- Commandes de préférence rotatives
- Commande rotative interrupteur/intensité
- Haut-parleur Alnico V 5" x 3"
- Antenne télescopique dipolaire
- Poignée pratique
- H. 17 1/2", L. 24 1/2", P. 20 1/8"

TELE-COULEUR 14"

Régulier \$419.95
SPECIAL SUPER SAUCIER: \$269.95

- Ebénisterie surbaissée de style contemporain à fini façon noyer
- Châssis à jeu instantané
- Bloc d'accord UHF transistorisé à 2 vitesses
- Commande interrupteur/intensité tire-pousse.

QUANTITE LIMITEE

LES ENTREPRISES J.M. SAUCIER INC.

MONTREAL
10,090 ST LAURENT
389.3541 2.3 389.7750

QUEBEC
40, rue ST JEAN
524.8476

CHICOUTIMI
1866, Boul. TALBOT
549.8265

KEN — SHARP — BEOMASTER — B.A.S.F. — SONY — AKAI

LOYDS — GOODMAN — ELAC — DUAL — MORSE — SHURE

GAGNEZ UN VOYAGE

VISITEZ UN DE NOS TROIS MAGASINS D'ICI AU 12 JUILLET 1975

avec séjour de deux semaines en JAMAÏQUE

ou VOYAGEZ PAR **AIR CANADA**

AUCUN ACHAT NECESSAIRE

N'OUBLIEZ PAS DE REMPLIR VOS COUPONS